LA REVUE ANNUELLE DE L'AAPQ ÉDITION no 10

PAYSAGES

L'horizon temporel du paysage

P

2015

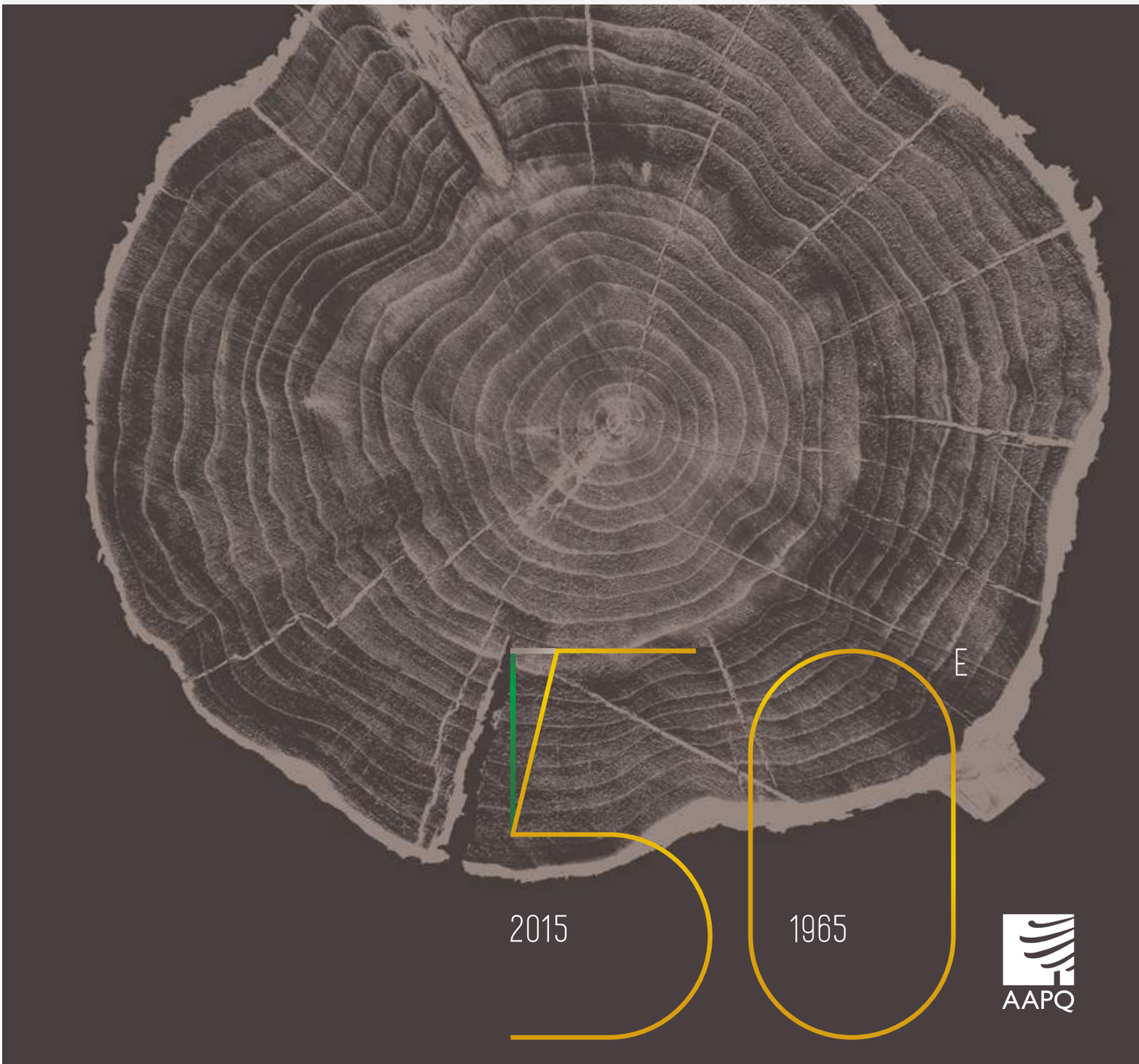

Des espaces publics vivants, du mobilier urbain **fait pour durer**

Fabriqué au Québec depuis 1982

Equiparc
1 800 363.9264
www.equiparc.com

Conception du mobilier : **ALTO Design**
Photo © Adrien Williams

Constatez comment nous pouvons vous aider à améliorer vos projets
et la vie quotidienne des résidents en consultant :
www.philips.ca/fr

PHILIPS

L'HORIZON TEMPOREL DU PAYSAGE SPÉCIAL 50E
PAYSAGES ÉDITION no 10

SOMMAIRE

4 LES ÉQUIPES AAPQ

5 LA RICHESSE DE NOTRE EXPERTISE
par Myriame Beaudoin, présidente sortante

6 RÉGÉNÉRATION - 50 ANS DE L'AAPQ
par Edith Normandeau, directrice générale par intérim

60 L'AAPQ EN 2014

61 CROISSANCE

Activités 2015

30 CONGRÈS
Dégénération / Régénération

34 EXPOSITION
Jardins sur mesure

Regard sur l'histoire

9 L'ÉVOLUTION DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC
par Ron Williams

18 LES RACINES SÉLECTIVES DE LA MÉMOIRE
par Benoit Bégin

22 ÉVOLUTION DE LA PRÉOCCUPATION PAYSAGÈRE AU QUÉBEC
par Chantal Prud'Homme

L'école d'architecture de paysage

26 UN REGARD RÉTROSPECTIF
par Peter Jacobs

28 NOUVEAUX CADRES POUR LA FORMATION EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE
par Nicole Valois et Sylvain Paquette

Diversité de la pratique

39 LES PHYTOTECHNOLOGIES, OUTILS DE DESIGN DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE : L'EXEMPLE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES
par Michel Rousseau

42 LE BOIS DU FER-À-CHEVAL EN MONTÉRÉGIE : CONSERVATION ET PAYSAGES DE L'ORDINAIRE DANS LE QUÉBEC URBAIN
par Linda Fortin

46 LE PAYSAGE, UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
par Céline Bonnot

49 PÉRIPLES AUX CONFINS DU QUÉBEC : FAIRE DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE LÀ OU IL N'Y A PAS D'ARBRES
par Charlotte Gaudette

54 LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS : VERS LA CRÉATION D'ÉCOPAYSAGE
par Jean-Michel Bédard et François Bienvenu

56 L'INCURSION EN TERRITOIRE INCONNU : L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE… DE JEUX VIDÉO
par Laureline Chiapello

ÉDITEUR

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC

420, rue McGill, bureau 406
Montréal (Québec) H2Y 2G1

—

DIRECTION ÉDITORIALE ET DE PRODUCTION

Katerine Boisclair

—

VENTE PUBLICITAIRE

Katerine Boisclair

Patricia Boucher

RÉVISION DES TEXTES

Paul Dansereau

—

CORRECTEURS D'ÉPREUVE

Katerine Boisclair

Nancy Bond

Paul Dansereau

Louise Desrochers

Edith Normandeau

—

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Nancy Bond

—

DIRECTION GÉNÉRALE

Edith Normandeau

DESIGN GRAPHIQUE

Maude Guillemette

—

IMPRESSION

Lithochic

—

TIRAGE

6 500 exemplaires

—

PUBLICITÉ

514.526.6385

info@aapq.org

Recevoir les commentaires, questions et suggestions de nos lecteurs est toujours un bonheur, écrivez-nous !

info@aapq.org www.facebook.com/pageaapq twitter.com/aapq_paysages

Lauréats

68 PRIX DÉCERNÉS AUX ARCHITECTES PAYSAGISTES EN 2014

Focus sur les lauréats

80 MONUMENT NATIONAL DE L'HOLOCAUSTE À OTTAWA
par Léonard Flot

86 LA PLACE PIERRE-BOUCHER ET LE PARC DU PLATON
par Anne-Laurence Dumont

88 DÉBÂCLE
par Sophie Lacoste

Entretien

62 SARAH LACOMBE, ARTISTE DES PLANTES ET PROSPECTRICE DE TALENTS INSPIRANTS
par Katerine Boisclair

Discussion

64 LANCEMENT DU LIVRE ARCHITECTURE DE PAYSAGE DU CANADA
par Vincent Asselin

Répertoires

90 LISTE DES BUREAUX

95 INDEX DES ANNONCEURS

L'AAPQ A 50 ANS !

En 1965, alors que les architectes paysagistes du pays et du reste du monde s'activent à concevoir le site d'Expo 67, une vingtaine de professionnels se regroupent pour fonder ce qui deviendra l'Association des architectes paysagistes du Québec. En 2015, c'est plus de 600 membres qui, par le biais de différents événements, invitent les milieux professionnels de l'aménagement, de même que le grand public, à célébrer son 50e anniversaire afin de faire connaître la profession et les professionnels d'ici qui sont au cœur de grands projets d'aménagement au Québec comme ailleurs.

Le demi-siècle de l'AAPQ est aussi l'occasion de jeter un regard et de rendre compte du travail colossal des pionniers et de tous ceux qui leur ont succédé à se faire, à travers l'association, les porte-voix de la profession, s'assurant d'élever les normes d'excellence et le savoir-faire des membres.

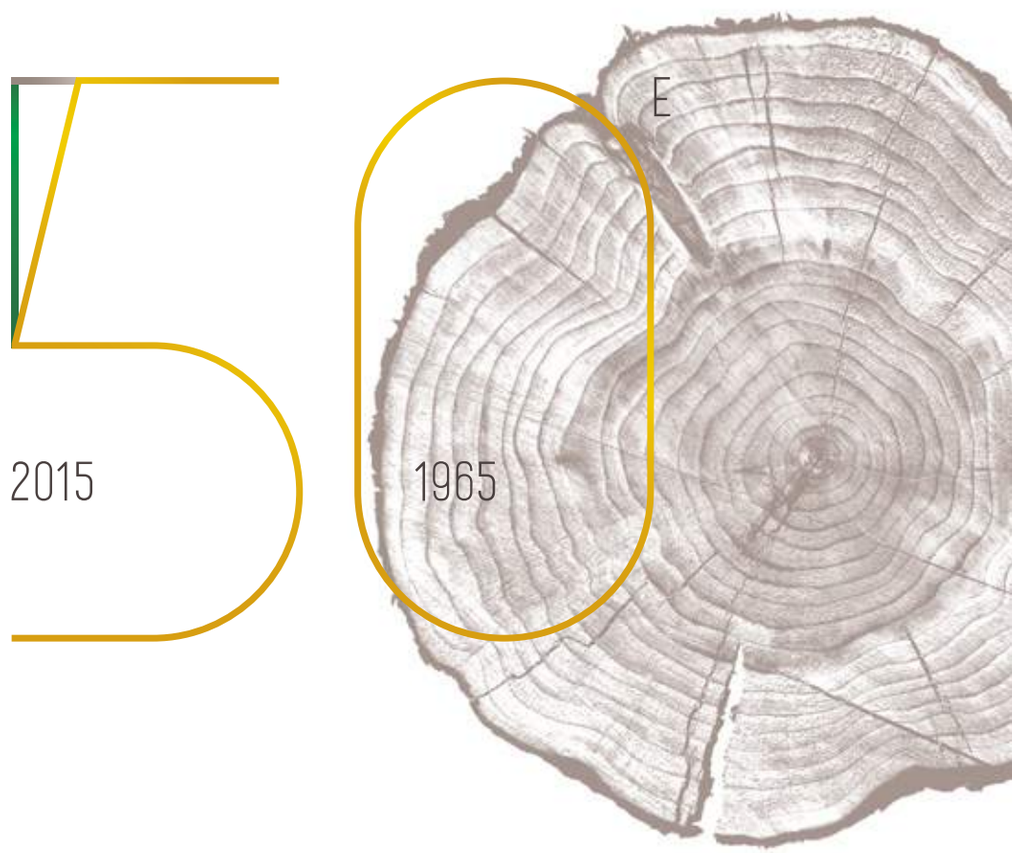

AAPQ

© Tous droits réservés ISSN 1911-8554

Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de l'AAPQ. PAYSAGES - la publication annuelle de l'AAPQ est publiée 1 fois / année. La publication d'annonces publi-reportages et de publicités ne signifie pas que l'AAPQ recommande ces produits et / ou services. Les opinions et les idées contenues dans les articles n'engagent la responsabilité que des auteurs.

Merci à nos partenaires du 50e

VICTOR STANLEY™
Create a timeless moment.™

Mp

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉS ET PERSONNEL DE L'AAPQ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

postes du CA, jusqu'au 12 juin 2015

Présidente sortante

Myriame Beaudoin

Vice-président

Jonathan Cha

Administrateurs

Isabelle Giasson

Monica Bittencourt

Louis-Charles Pilon

Mark Talarico

Fanie St-Michel

Patricia Boucher (représentante stagiaires)

Marianne Lafontaine-Chicha (représentante étudiants)

Pascal Blanchette

Alessandro Cassa

Christa Fairchild

Marie-France Turgeon

Danielle St-Jean

Directrice générale par interim

Edith Normandeau

—

PERMANENCE

Registrariat & administration

Nancy Bond

Julie Perreault

Communications

Katerine Boisclair

Site Internet / Bulletin

Louise Desrochers

Services carrière et formation

Marie-Claude Robert

CONGRÈS ANNUEL

Responsable du contenu

Jonathan Lapalme

Responsable commandites et logistique

Patricia Boucher

Design graphique

Maude Guillemette

Équipe bénévole

Marie-Ève Alder

Philippe Asselin

Jean-Michel Bédard

François Bienvenu

Jean-Sylvain Brochu

Laetitia Chastel

Niu Cheng

Pascale Daigneault

Philippe Desjardins

Josianne Dupuis Descoteaux

Danielle El Helou

Alaïs Escoz

Marie-Christine Guindon

Jean-Philippe Grou

Mira Haidar

Andrew Harvey

Erika Hatakeyama

Sarah Lacombe

Jean Landry

Olivier Lapierre

Caroline Magar

Sarah Martin

Michael Masson

Déline Pétrone

Constanza Soria Di Carlo

Lou-Anne Tétrault-St-Onge

Josianne Tremblay

Vincent V. Lacasse

EXPOSITION COMPLEXE DESJARDINS

Membres du jury concours

Serge Gauthier (représentant du complexe Desjardins)

Alain Baillargeon

Marc Fauteux

Marie-Andrée Fortier

Edith Normandeau

Coordonnateur de l'événement

Sébastien Breton

Conseiller Senior

Alain Baillargeon

—

DÉLÉGUÉS

AAPC

Jean Landry

CIDQ

Jean-Jacques Binoux

FIHOQ

Linda Beausoleil

Conseil de la santé et du poids

Louis Dériger

Mission Design

Myriame Beaudoin

Jury prix d'excellence AAPC

Jonathan Cha

IQSAJ

Véronique Wolfe

SOVERDI

Pierre Bouchard

Marie-Claude Robert

AQLP / Projet Espaces

Sophie Leclerc

AICQ - Comité CDAO

Bruno Duchesne

Horticompétences

Edith Normandeau

COMITÉS

Nomination

Sébastien Lebel (président)

Chantal Prud'Homme

Michel Rousseau

Éthique et déontologie

Alain Bourassa

Marie Frédéric

Carole Garneau

Table permanente des membres en pratique privée

Alain Baillargeon

Faber Cayouette

Daniel Lefebvre

Mélanie Mignault

Éric St-Pierre

Transition et réorganisation de la permanence

Pascal Blanchette

Mathieu Drapeau

Danielle St-Jean

Marie-France Turgeon

Admission

Julie Bélanger

Pavel Bolgarev

Francisco Campillo

Tracey Hesse

Adriana Mélendez

François St-Martin

Mark Talarico

LA RICHESSE DE NOTRE EXPERTISE

Chers membres,

Il me fait plaisir de vous présenter cette nouvelle revue qui encore une fois vous propose des articles et des projets fort intéressants. Cette revue est en effet à l'image des changements qui ont marqué l'année 2014 et ceux qui marqueront l'association en 2015.

L'année 2014 a en effet été marquée par le changement. Le départ inattendu à la direction générale de Benjamin Laplatte après seulement quelques mois a entraîné d'importantes perturbations. Nous avons réussi malgré tout à relever le défi de maintenir le cap et de respecter nos engagements et le niveau de service auprès de nos membres et partenaires. Nul besoin de rappeler que l'AAPQ fait l'envie de bien des organisations ayant beaucoup plus de moyens que la nôtre. Mais il n'en reste pas moins que l'AAPQ, malgré les petits miracles qui s'y produisent, doit avancer tout en créant des ponts avec nos collaborateurs pour préserver l'expertise et l'expérience des années passées.

Remercions Edith Normandeau qui a accepté de relever le défi de prendre en charge la direction générale de manière intérimaire, le temps que le conseil d'administration propose une nouvelle organisation avec des conditions assurant d'avantage la pérennité pour ce poste et ceux de l'équipe.

Le défi est de taille en cette année de notre 50e anniversaire. Eh oui, 50 ans déjà ! Plusieurs avancées pour la profession ont eu lieu depuis les débuts, mais beaucoup reste encore à faire. Il n'en reste pas moins que l'Association s'est jusqu'à maintenant bien positionnée et qu'elle se doit de profiter du contexte favorable actuel pour en faire plus, afin d'assurer sa reconnaissance et sa notoriété. Depuis 50 ans, la profession s'est énormément diversifiée et a prouvé sa capacité de faire face à de multiples enjeux. Mais cette diversité doit aussi nous pousser à bien nous définir et à établir des stratégies qui nous permettront de nous démarquer comme profession.

Le Sommet de design et le Congrès mondial de la Fédération internationale des architectes paysagistes (FIAP) qui se tiendront à Montréal en 2017 seront des opportunités extraordinaires pour notre profession. L'AAPQ, en collaboration avec l'AAPC et la FIAP, a déjà bien entamé les préparatifs à cet effet et je vous invite tous à mettre l'épaule à la roue pour l'organisation de ces événements majeurs. Pour la première fois, le Sommet mondial réunira les professionnels des six disciplines de l'aménagement et du design : l'architecture, l'architecture de paysage, le design industriel, le design d'intérieur, le design graphique et l'urbanisme. Il sera véritablement l'occasion d'influencer les politiques et les interventions de toutes les disciplines sur le paysage et de faire connaître et valoir la richesse de notre expertise. Merci et bonne lecture !

Myriame Beaudoin

RÉGÉNÉRATION

50 ANS DE L'AAPQ

L'AAPQ fête l'Horizon temporel du paysage de ses 50 ans au Québec. Cinquante ans de passion, de projets, parfois aussi de déceptions mais surtout de réalisations, d'enthousiasme et de beauté, au service de la nature, de la culture et des milieux de vie.

Les cinq décennies de l'association marquent un tournant dans la maturité de l'Association et du travail remarquable de ses membres, lesquels ont atteint au fil des années une identité propre et une « signature québécoise » en architecture de paysage. Le travail de nos membres, reconnu à l'international et visible localement, nous permet de vivre dans des lieux de qualité et de nous évader, le temps d'une ballade, dans un chemin boisé ou à la sortie d'un métro en route vers le travail. Il y a ces grands paysages et ces lieux patrimoniaux, mais il y a aussi ces petits espaces de transition, ces ruelles et ces aires de repos qui sont autant d'espaces à aménager par les architectes paysagistes et que nous vivons au quotidien.

Avec chaque génération, des événements et des projets d'aménagement paysager ont permis à des professionnels de se démarquer comme individus mais également comme groupes – il n'y a qu'à penser à la création des parcs nationaux et provinciaux, à l'avènement des Floralies internationales de Montréal et aux multiples événements publics actuels qui mettent en scène l'espace urbain, rural et toujours paysager. Parmi nos membres, plusieurs sont les maîtres d'œuvre des sentiers que nous foulons et des paysages que nous admirons.

LA REVUE

Le texte de Ron Williams sur les années héroïques pour la reconnaissance de la profession et sur l'historique de l'Association est particulièrement riche d'enseignement. Peter Jacobs, quant à lui, à l'aube de la retraite d'une carrière consacrée à l'enseignement, nous dresse un portrait de l'histoire de l'École d'architecture de paysage de l'UdeM, partenaire et alliée de la première heure de l'Association. Pour sa part, Chantal Prud'Homme fait le constat que l'apparition des différentes lois s'appliquant aux paysages au cours des années dénote la préoccupation croissante qu'ont les Québécois pour les paysages. Je suis certaine que les jeunes architectes paysagistes seront inspirés par ces articles qui nous rappellent tout le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui.

La revue donne la parole à diverses générations d'architectes paysagistes - même à un pionnier, Benoît Bégin, un membre fondateur - dont plusieurs de la relève, qui nous présentent les champs de pratiques qu'ils ont développé. Le thème du 50e et du congrès de 2015, régénération, fait d'ailleurs écho à une profession qui sait innover et vient également marquer le travail des générations de professionnels qui ont toujours su se réinventer en répondant aux problématiques et questionnements des cinq dernières décennies.

En tant que directrice générale par intérim, je suis particulièrement fière de consacrer mon énergie à relever ces défis enrichissants en compagnie d'une équipe expérimentée, mettant son expertise au profit d'une organisation dynamique et motivée. Je suis persuadée que la lecture de cette revue, une référence en architecture de paysage au Québec, vous donnera des informations importantes sur la profession et sur l'ensemble de nos membres. Nous voulons réaliser des paysages de qualité et cette volonté dépend aussi du désir de nos partenaires et décideurs qui veulent et voudront donner à leur ville, village et région, de grands paysages dans lesquels on se sent bien.

Cette revue du 50e porte un regard sur l'histoire du paysage par des pionniers qui ont su influencer les générations qui les ont suivis. Pour avoir un portrait plus juste, il était important de présenter également la diversité de la pratique d'aujourd'hui, un exercice qui permet de constater que la profession est en bonne santé, bien que nos professionnels ne soient pas toujours présents dans l'ensemble des municipalités, ce qui demeure un cheval de bataille pour l'Association. Que chaque municipalité soit dotée d'un architecte paysagiste dans ses équipes d'aménagement demeure notre défi des prochaines années. Bon 50e !

Edith Normandeau

LA REVUE PAYSAGES FÊTE AUSSI UN ANNIVERSAIRE !

Il y a dix ans, lors du 40e anniversaire de l'AAPQ, paraissait la première édition de la revue annuelle de l'AAPQ. Publiée annuellement et nommée PAYSAGES depuis 2013, elle en est, en cette année de 50e anniversaire de l'association, à sa 10e édition.

Chaque année, la revue fouille un sujet qui met en lumière un aspect de notre profession.

→ Vous pouvez consulter toutes les éditions de la revue sur *aapq.org/association/documents-publics*

2005
40e anniversaire de l'AAPQ

2006
L'architecte paysagiste, leader en paysage

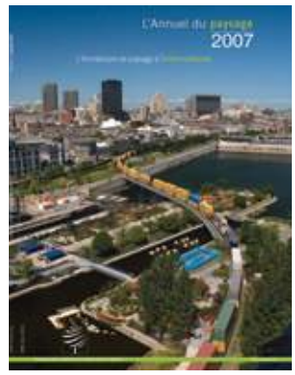

2007
L'architecture de paysage à l'international

2008
L'architecture du paysage au nord du 45e parallèle

2009
Vivre le paysage. Pour une approche intégrée du vieillissement

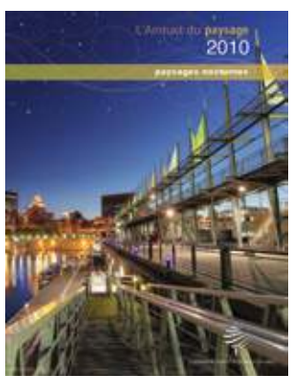

2010
Paysages nocturnes

2011
Imaginer l'enfance

2012
Un leadership créatif pour un paysage durable

2013
L'espace collectif urbain à l'heure des changements climatiques

2014
Paysage et tourisme — Signature et mémoire du lieu

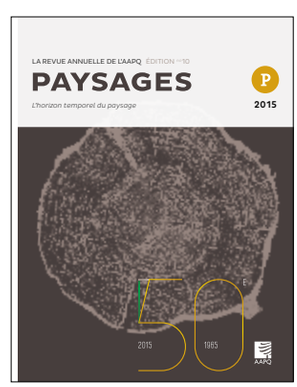

2015
L'horizon temporel du paysage — Spécial 50e anniversaire

LE SYSTÈME TANDEM®

EXCLUSIF À PERMACON

VOYEZ PLUS GRAND.
VISEZ PLUS HAUT.

Le **SYSTÈME TANDEM** exclusif à Permacon vous permet de concrétiser les rêves de vos clients et de créer une multitude d'éléments de vie extérieure. Pour plus d'informations sur ce système révolutionnaire d'une facilité d'installation sans précédent et offrant d'incroyables possibilités de conception, visitez **permacon.ca**.

PERMACON
L'HARMONIE DES ESPACES

L'ÉVOLUTION

DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC

Par Ron Williams

LA FONDATION DE L'AAPQ

Un groupe s'est réuni le 6 octobre 1965 au restaurant Hélène de Champlain, dans le parc de l'île Sainte-Hélène à Montréal. Ils étaient là pour la réunion de fondation d'un organisme qu'ils nommaient « l'Association des architectes paysagistes de la province de Québec / the Province of Quebec Association of Landscape Architects » et dont les lettres patentes avaient été émises par le Gouvernement du Québec le 17 juin précédent. Les 29 hommes et femmes fondateurs de notre Association représentaient plusieurs courants. D'abord, des Québécois formés dans les universités américaines durant les années 1940 et 1950 – Benoît Bégin, André Sauvé, Don Graham, André Chartrand, Ulric Couture, André Robitaille et Georges Daudelin, entre autres – et durant les années 1930, dans le cas du doyen du groupe, l'illustre Louis Perron, qui se présentait comme « premier architecte paysagiste canadien d'expression française ». Un deuxième courant, ensuite : des gens d'outremer qui, pendant les deux décennies mouvementées de l'après-guerre, envisageaient leur destin au Québec, y apportant de riches traditions de l'Europe et d'ailleurs, de larges perspectives et une grande énergie – parmi ceux-là Val Lapins, Danièle Routaboule, Edwin Skapsts, John Schreiber, Eckhard Schirdewahn, Alfred de Vynck et Harold Spence-Sales. Et enfin, plusieurs architectes paysagistes expérimentés venant des États-Unis, de l'Ontario et de l'Ouest canadien qui contribuaient a apporter une grande compétence professionnelle et un certain « savoir-faire nord-américain », tels Douglas Harper, John Burroughs, Janina Stensson et Warner S. Goshorn, le premier président de l'Association et détenteur du certificat de membre numéro un (gracieusement remis à l'AAPQ depuis).

Cet événement se déroulait dans un lieu et à un moment uniques pour Montréal et pour les professions de l'aménagement au Québec. Durant les années 1960, Montréal était une Mecque pour des aménagistes talentueux, venus des quatre coins de la planète afin de collaborer au « projet du siècle », Expo 67, l'exposition internationale sur les îles du Saint-Laurent (construites pour fêter le 100e anniversaire de la confédération canadienne, qui eut lieu en 1967) et sur la multitude d'autres projets innovateurs et d'envergure qui étaient alors en chantier : le métro, la place Ville-Marie, la place Bonaventure avec son fameux jardin-terrasse, la Place des Arts et l'expansion de l'Université de Montréal. Ailleurs au Québec, la Révolution tranquille donnait l'élan à l'expansion de la Colline parlementaire à Québec ainsi qu'à la fondation d'institutions éducatives et hospitalières partout; la Commission de la Capitale nationale à Hull et Ottawa créait un réseau d'espaces verts à l'échelle de la région métropolitaine ; et l'esprit d'ouverture du temps inspirait de nouvelles places publiques et lieux de rassemblement à Québec et Trois-Rivières, entre autres.

Lors de ses premières réunions, la nouvelle association a adopté une constitution, élu des officiers et établi un règlement relativement à l'admission (six ans d'expérience dans la profession ou une formation universitaire dans la discipline, suivie d'un an de pratique). Elle a aussi établi des rapports avec d'autres associations d'architectes paysagistes. D'abord, elle a invité tous les membres de l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC / CSLA) résidant ou travaillant au Québec à devenir membres de l'association québécoise, en réciprocité d'une invitation semblable offerte par l'association nationale. Ensuite, quelques années plus tard et grâce à une diplomatie savante, l'AAPPQ a intégré en bloc les membres d'un regroupement de plusieurs praticiens privés, l'« Institut des Architectes paysagistes du Québec ».

CRÉER UNE ÉCOLE

Cette première réunion de l'Association s'est conclue sur une recommandation, avancée par Benoît Bégin, de fonder une « Chaire d'Architecture paysagiste à l'Université ». Donc, depuis le tout début, cette bande de pionniers s'est donné la mission de créer une école d'architecture de paysage au niveau universitaire au Québec, afin d'assurer la formation d'architectes paysagistes québécois en nombre suffisant pour faire face aux grandes opportunités qui se présenteraient. Déjà, deux écoles ontariennes avaient été fondées en 1965, aux universités de Guelph et de Toronto. À Montréal, le milieu de l'éducation dans le domaine du design bouillonnait : l'École d'architecture, fondée en 1951 comme successeur du programme d'architecture à l'École des beaux-arts, s'était déjà intégrée à l'Université de Montréal en 1964, passant en même temps par une modernisation révolutionnaire de son curriculum et l'Institut d'Urbanisme, fondé en 1961 par Benoît Bégin et des collègues, était en plein essor.

Une pression intense fut appliquée dès lors par les membres de l'Association sur l'Université et sur les autres associations professionnelles. Le moment était propice : Expo 67 avait donné une grande visibilité à l'architecture de paysage et le rapport de la Commission d'enquête Lamontagne sur l'enseignement en architecture, déposé en 1964, avait déjà déblayé le terrain. En 1968, lors de la fusion de l'Institut d'urbanisme et l'École d'architecture dans la nouvelle « Faculté de l'aménagement » (ainsi nommée par son premier doyen, Guy Desbarats), l'Université de Montréal a mis sur pied un programme d'éducation universitaire d'une durée de quatre ans, menant au diplôme de Baccalauréat en architecture de paysage.

Ce programme, qui, à ses débuts, se donnait à l'intérieur de l'École d'architecture, a atteint le statut de département autonome en 1978, sous le nom de l' « École d'architecture de paysage ». Il s'agissait, et il s'agit toujours, du seul programme en Amérique du Nord à diffuser un enseignement de l'architecture de paysage en langue française. Ses premiers diplômés, dès 1972, ont trouvé leurs places dans les ministères et les sociétés paragouvernementales et ont créé de nouvelles firmes privées qui ont rapidement atteint un niveau de grande compétence. →

© André Hoffman

EXPO 67

C'est autour du méga projet d'Expo 67 que l'Association s'est formée ; mais plusieurs grands événements ont joué un rôle important dans l'évolution de l'architecture de paysage au Québec. On n'a qu'à penser aux festivités du 350e anniversaire de Montréal et du 400e de Québec, dont une panoplie de grands projets sont issus. Pour souligner le 375e anniversaire de Montréal qui aura lieu en 2017, plusieurs projets majeurs sont présentement en construction.

RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Un deuxième enjeu critique s'est présenté à la jeune association, en parallèle avec le dossier de l'éducation : celui de la reconnaissance formelle de la profession d'architecte paysagiste par le gouvernement provincial. La discipline a longtemps été protégée par le parapluie de la Loi des Architectes, qui assurait qu'aucune disposition de cette loi ne devrait nuire au droit des architectes paysagistes de porter leur titre et de pratiquer leur profession. Toutefois, lors d'une mise à jour du système d'autorégulation des professions au Québec, un nouveau projet de loi envisageait d'écarter cette clause protectrice. En novembre 1966, Louis Perron a avisé ses collègues de l'Association de cette situation, ce qui a incité les membres à faire des efforts prodigieux afin d'empêcher cette perte de statut et, qui plus est, d'atteindre une reconnaissance directe et sans équivoque de la profession.

L'adoption de structures, de pratiques et de règlements professionnels fut un premier pas : un Code d'éthique et un Barème d'honoraires recommandés, entre autres. Mais l'effort s'est surtout concentré sur la préparation d'un Mémoire adressé au Gouvernement du Québec dans le but d'obtenir des lettres patentes d'incorporation professionnelle. Le fruit de six ans de travail, ce document volumineux comprenait des statistiques sur les membres ; des copies des règlements, du Code d'éthique et du Barème ; des extraits de lois et d'autres documents américains et français ; une définition et une histoire de la profession, tant au niveau international que québécois ; des appuis d'autres professions ; et des exemples de projets conçus par des membres et des étudiants.

Enfin adopté en avril 1974 sous la présidence de Danièle Routaboule, le Mémoire a été dûment présenté au gouvernement… et a été rejeté. Plusieurs raisons justifiaient, apparemment, le refus de l'Office des Professions à inscrire l'architecture de paysage dans la liste des professions reconnues : trop peu de membres, la grande proportion du nombre d'emplois dans le secteur public, peu ou pas de plaintes logées par le public contre les architectes paysagistes. Aussi, une modification de la nouvelle loi des architectes afin de permettre l'emploi du titre traditionnel par tout architecte paysagiste déjà en pratique avant le 1er février 1974 a diminué légèrement l'urgence de l'incorporation professionnelle. Peu après, l'AAPPQ a fait une première tentative de se fusionner avec l'Ordre des architectes, tentative qui n'a pas porté fruit. Tout cela n'était que la première variation d'un thème qui reviendra régulièrement dans l'histoire de l'association.

LES ANNÉES HÉROÏQUES 1965 – 1978

Pendant ses premières années, la jeune association a connu une croissance certaine mais plutôt lente, ne comptant que 33 membres et 15 associés en 1973. Les deux dossiers critiques de l'éducation et de la reconnaissance professionnelle ayant nécessité énormément d'énergie, toute autre activité vivait dans la pénurie de ressources et de temps. L'Association n'avait aucun employé régulier ni aucun bureau, ses dossiers étant gardés dans la résidence d'un membre. Les dépenses totales du secrétariat pour la période mai-octobre 1974 montaient à 69,24 $ – incluant les services de la secrétaire. Au moins une réunion annuelle avait lieu autour d'une seule table dans un restaurant bruyant. Les membres de l'époque étaient malgré tout fiers de sortir de l'obscurité totale.

Durant cette période, l'échelle et la quantité de travail professionnel ne cessaient de s'accroître. Les grands mouvements d'aménagement au Québec se poursuivaient par la création de parcs nationaux et de parcs provinciaux de conservation et de récréation, ainsi que par l'établissement des cégeps. Tous ces nouveaux projets de grande envergure demandaient une contribution importante des architectes paysagistes. Évidemment, la tenue des Jeux olympiques de Montréal en 1976 a contribué à l'essor continu de la profession. Au milieu des années 1970, apparurent les premières indications d'un changement de la garde : la génération des fondateurs commençait à prendre un peu de recul et les diplômés de l'Université de Montréal commençaient à jouer un rôle significatif – qui sera, éventuellement, prépondérant – dans la profession et dans l'association.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS AU COURS DES ANNÉES

	Agréés	Stagiaires	Étudiants	Retraités	Amis
1965	29	–	–	–	–
1989	169	103	–	–	–
2006	285	70	14	13	12
2010	342	104	73	11	25
2015	465	124	62	10	44

UNE PROFESSION MATURE 1978 – 1993

L'arrivée de cette nouvelle génération d'architectes paysagistes « made in Québec » coïncidait avec l'avènement de toute une série de nouveaux types de projets et de nouvelles approches de design des aménagements extérieurs. Ceux-ci comprenaient le recyclage et la conversion de terrains industriels désaffectés en espaces publics. Par exemple les vieux-ports de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et de Chicoutimi, longtemps réservés à des usages industriels et des installations ferroviaires, passèrent par des processus de réaménagement total à partir des années 1970, afin de les rendre accessibles au public et d'y accommoder une variété d'activités récréatives. La piste cyclable du canal Lachine à Montréal, la piste de bicyclettes et ski de fond du « P'tit Train du Nord » dans les Laurentides, et le réseau de sentiers créé par la CCN pour les citadins d'Ottawa et de Gatineau en sont des exemples. Autre courant nouveau : la redécouverte de l'aménagement floral et de l'horticulture (mis de côté pendant l'efflorescence du design moderniste), et son projet-phare, les Floralies internationales de Montréal, grande exposition florale sur l'île Notre-Dame tenue en 1980. Orchestré par Pierre Bourque, directeur du Jardin botanique de Montréal, ce projet très ambitieux a provoqué un réel engouement pour l'aménagement de jardins résidentiels chez les Québécois.

En parallèle, la profession a vu l'élargissement de ses frontières par la naissance d'un mouvement environnemental d'envergure. Les innovations techniques accélérées du XXe siècle, couplées à une ignorance sociétale des lois de la Nature, ont créé une véritable « crise de l'environnement » durant les années 1960, marquées par la pollution de l'air et de l'eau et la destruction des milieux naturels. Cette situation a provoqué une prise de conscience qui a profondément influencé le domaine de l'aménagement. Bâtissant sur des recherches et préceptes déjà avancés par des écologistes, dont Pierre Dansereau, les architectes paysagistes ont intégré des analyses systématiques des aspects naturels des sites à leurs processus de design et ont insisté pour que la réalisation des grands projets d'infrastructure soit précédée par des études d'impact sur l'environnement. En 1987, la rubrique développement durable est devenue l'expression de choix pour décrire ce vaste mouvement, qui s'exprime par un nombre d'efforts très variés, comprenant les toits verts sur des bâtiments urbains, la renaturalisation des berges et des sites dégradés, la reconstitution d'écosystèmes naturels et d'importantes études multidisciplinaires sur les écosystèmes fragiles du Grand Nord.

Vieux-port de Chicoutimi
© Yves-Michel Garant

À partir des années 1970, on assiste à une vague de conversions de terrains industriels désuets en espaces publics. Entre autres, les vieux-ports des grandes villes du Québec ainsi que plusieurs chemins de fer abandonnés ont commencé à être réaménagés à des fins récréotouristiques.

Depuis, chaque coin du Québec a vu la création de nouveaux jardins floraux impressionnants, y compris des jardins de plantes aquatiques, de vivaces et de graminées. Cet enthousiasme s'est aussi manifesté par une expansion remarquable des industries d'horticulture ainsi que par une prolifération étonnante du nombre de livres et de revues sur le jardinage. Les Floralies n'étaient que le premier d'une série de projets de différentes envergures – rues piétonnes, places publiques, terrains de jeu – exécutés pour la Ville de Montréal par de jeunes architectes paysagistes (surtout des diplômés de l'École), dont le lieu de travail avait été relocalisé du bureau des Travaux publics au centre-ville au milieu inspirant du Jardin botanique.

Après un bref hiatus dû à la crise des taux d'intérêts de 1981-1982, les centres-villes des centres urbains du Québec ont connu un boum économique au milieu de la décennie. À Montréal, un véritable nouveau centre-ville corporatif s'est érigé, complémenté par des projets publics, dont l'avenue McGill-College. Les projets de la Commission de la Capitale nationale et des grands musées à Hull-Ottawa et, de plus en plus, des projets dans des centres moins grands ont permis à un nombre considérable de nouveaux bureaux privés de se développer. L'association s'est agrandie, comptant 92 membres et 56 stagiaires en décembre 1983.

Pendant cette période, l'AAPPQ a adopté son nom actuel, l'Association des architectes paysagistes du Québec. Désormais, le secrétariat serait logé dans un vrai bureau, chez l'agence Parent Latreille et associés, pendant plusieurs années et ensuite dans les bureaux d'une compagnie de gestion au Vieux-Montréal, qu'elle partagerait avec plusieurs regroupements semblables. →

Plus tard, à partir de 1994, une succession de membres très compétents prendront charge du secrétariat, à partir de leurs domiciles respectifs : Sylvie Parent, André Abran et Marie-Claude Robert. L'Association s'est aussi penchée sur ses procédures d'admission durant les années 1980, établissant un système flexible basé sur la soumission de dossiers détaillés par des candidats à la suite d'une période de stage de deux ans.

De 1982 à 1983 et ensuite de 1986 à 1992, le dossier de reconnaissance professionnelle a refait surface. Dans le premier cas, un deuxième projet de fusion avec l'Ordre des architectes est tombé à l'eau à cause des incertitudes relatives au maintien de l'identité des architectes paysagistes au sein d'un tel regroupement. Dans le deuxième, l'AAPQ est revenue à la charge en répétant, avec beaucoup plus de ressources cette fois, l'effort magistral des « années héroïques » – une demande formelle de constitution en corporation à titre réservé. Mais elle s'est encore heurtée à un mur, subissant un refus.

COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES ET LE PUBLIC

Dès que l'Association atteignit les 50 membres et associés, elle se soucia d'assurer la communication entre eux. À la suite d'une première « Lettre circulaire aux membres » du président André Sauvé en date du 6 juin 1974, proprement dactylographiée sur IBM Selectric et polycopiée, une lettre de nouvelles a été publiée régulièrement à partir du 5 février 1975. Parution bimensuelle à de rares exceptions près, cette mince publication est l'ancêtre d'une série de publications de qualité constamment améliorée, baptisées de façon séquentielle *Les Nouvelles AAPQ* (années 1970-1980), *Le Bulletin de l'AAPQ* (années 1980 à 2000) et *Paysages - le bulletin* (années 2010 à nos jours). En parallèle, les membres ont régulièrement initié des publications destinées à une plus grande audience. De 1977 à 1984, des volontaires indomptables – membres et stagiaires de l'AAPQ, ainsi que des étudiants – ont publié un excellent magazine professionnel sous le titre *Architecture de paysage / Archi-pays*. Lorsque la publication de cette revue s'est terminée à la suite de l'épuisement de ses missionnaires, des articles écrits par nos membres ont régulièrement paru dans la revue de l'AAPC, *Revue de l'architecture de paysage*. Aujourd'hui, une participation accrue à la revue pan-canadienne *Landscapes / Paysages* de la part de l'AAPQ complète bien les publications de l'AAPQ, qui comprennent, depuis dix ans cette année, la revue annuelle *PAYSAGES*.

RECONNAISSANCE DES CONTRIBUTIONS

Depuis les années 1980, l'Association a voulu rendre hommage aux gens du public qui ont contribué de façon exemplaire à l'architecture de paysage en les nommant Membres honoraires de l'AAPQ. Cette pratique s'est institutionnalisée en 1996 par la création du prix Frederick- Todd, nommé en l'honneur du premier architecte paysagiste résidant et pratiquant au Québec, créateur du Parc des Champs de Bataille à Québec, du Lac des Castors sur le Mont-Royal et du Parc de l'île Sainte-Hélène, entre autres. Chaque année depuis l'établissement de ce prix, au moins deux « prix Todd » sont accordés à des personnes qui ont contribué de façon significative à l'avancement de l'art ou de la profession de l'architecture de paysage : un est remis à un membre du public, et l'autre à un membre de l'Association.

Quelques événements spéciaux ont marqué cette période fructueuse qu'ont été les années 1980. En mai 1984, lors de la célébration du 15e anniversaire de l'École d'architecture de paysage, était dévoilée une plaque en honneur à Frederick Law Olmsted, fondateur de l'architecture de paysage en Amérique du Nord, près du chalet au sommet du Parc du Mont-Royal (que cet illustre prédécesseur a conçu). Le 25e anniversaire de l'AAPQ a été célébré de façon festive par une centaine de membres et invités à la Maison des Arts de Laval le 17 mars 1990. Les fondateurs de l'Association en étaient les invités d'honneur. Durant cette fête mémorable, on a assisté à bien des accolades faites aux anciens présidents et beaucoup d'anecdotes des années pionnières ont été racontées.

En 1980, la tenue des Floralies internationales de Montréal a relancé l'engouement pour l'aménagement floral et l'horticulture chez les Québécois. Cet engouement s'est traduit par une demande accrue pour les jardins résidentiels et par la remise en état et l'ouverture au public de grands jardins privés. Depuis, des expositions comme les Mosaïcultures ou le Festival international des jardins de Métis font courir les foules et sont des laboratoires de créativité inspirants pour les architectes paysagistes.

Jardins de bâtons bleus, Métis-sur-Mer
© Louise Tanguay

Ce conventum aura permis de constater que l'architecture de paysage au Québec était une profession ayant désormais atteint la maturité, bien établie et reconnue par la société québécoise.

En 1989, l'AAPQ était toujours en pleine expansion, accueillant 168 membres et 103 stagiaires. Le point culminant de cette période a été marqué par les fêtes du 350e anniversaire de Montréal en 1992, occasion d'un véritable festival de l'architecture de paysage : la création d'un vaste parc public au Vieux-Port, le réaménagement de la rue de la Commune et du Champ-de-Mars, l'élaboration de paysages éducatifs dont le Biodôme, ainsi que d'une série d'autres projets de design civique, de parcs et d'espaces symboliques. Les membres de l'Association, autant ceux du secteur public que du secteur privé, furent fortement impliqués dans cette immense panoplie de projets.

PIERRES D'ACHOPPEMENT ET NOUVELLES INITIATIVES 1993 – 1997

Ces grands investissements dans le secteur public de la métropole ont partiellement masqué la récession des années 1990, affectant déjà le secteur privé depuis 1989 et installée pour de bon en architecture de paysage vers 1993. Contre toute orthodoxie économique, les gouvernements ont choisi cette période pour couper les budgets du secteur public. Résultat : rétrécissement dans les programmes de création de parcs, pénurie de grands projets d'habitation, diminution dans les demandes d'inscription à l'université et, pour la première fois depuis la fondation de l'École, difficulté chez les nouveaux diplômés à trouver des emplois en sortant de l'université. Dans les bureaux privés, les effets de la crise se firent aussi sentir : ce fut l'époque du « partage du travail » et des pertes d'emploi ; et même, pour certains, la recherche de travail dans d'autres domaines. Brusquement, la relève n'était plus assurée. Pour l'Association et ses membres, ce fut la période la plus décourageante depuis sa fondation. Mais il y avait quelques rayons de soleil qui perçaient à travers les nuages. La tendance générale a été combattue par la Ville de Québec, entre autres, et par son grand collaborateur, la Commission de la Capitale nationale du Québec, fondée en 1995 sous la direction de Pierre Boucher.

Rivière Saint-Charles
© Ville de Québec

Bien qu'ayant toujours été sensible aux enjeux environnementaux, l'architecte paysagiste inclut systématiquement, à partir des années 1990, l'analyse des aspects naturels dans son processus de design et insiste pour que la réalisation des grands projets d'infrastructure soit précédée par des études d'impact sur l'environnement. C'est à cette époque que commencent à se multiplier les projets de toits verts en milieu urbain et de renaturalisation de berges et de sites dégradés.

Ces deux instances ont collaboré, avec d'autres partenaires, à une série de projets innovateurs afin de réinventer la ville, de corriger les erreurs des années 1960, lorsque la construction d'autoroutes urbaines avait dérangé le tissu et l'expérience urbaine, et de redonner aux quartiers patrimoniaux leur gloire d'antan. Une série de projets de réfection et de renaturalisation à l'échelle du Québec tout entier présageait bien pour l'avenir. À Montréal aussi, plusieurs des anciens parcs qui avaient été détériorés pendant des années, dont le parc du Mont-Royal, ont enfin fait peau neuve durant les années 1990.

Autre événement clé des années 1990 : la tenue à Québec, au mois de juin 1995, des « États généraux du paysage québécois », un vaste congrès interprofessionnel appuyé par plusieurs agences gouvernementales dans le but de « réunir pour une première fois tous les acteurs dont les interventions ont un impact sur les paysages québécois ». Les discussions entre les membres de 13 associations et ordres professionnels sur le thème « Dynamique et visions du paysage québécois » ont mené à des compréhensions nouvelles, de nouvelles alliances et des stratégies innovatrices.

UN NOUVEL ÉPANOUISSEMENT 1997 – 2015

Vers la fin des années 1990, on a assisté à une reprise économique et la profession a non seulement réoccupé des territoires perdus, mais s'est transformée et s'est épanouie de façon frappante. Le design du paysage a pris de nouvelles directions – désormais, le jardin est devenu un moyen d'expression d'idées, intégrant l'humour, plusieurs niveaux de compréhension, aussi bien que les valeurs esthétiques et écologiques traditionnelles. Les Floralies sont revenues au Québec une deuxième fois avec l'événement « Québec en fleurs 97 » dans la capitale ; le Festival international de jardins, fondé aux Jardins de Métis en 2000, a encouragé les jeunes architectes paysagistes à explorer de nouveaux thèmes et à « pousser l'enveloppe » du design des jardins en créant des projets éphémères et expérimentaux ; et l'ancien art de la mosaïculture fut redécouvert et mis en vedette dans une exposition à l'été 2000, ensuite répétée à deux reprises, sur le site du Vieux-Port de Montréal. La première décennie du nouveau siècle a vu une série d'autres projets de création originale en architecture de paysage, y compris les nombreux jardins éphémères de l'exposition Flora international, qui a eu lieu au Vieux-Port de Montréal pendant les étés 2006 et 2007, ainsi que des réalisations splendides qui ont marqué le 400e anniversaire de la ville de Québec en 2008, dont des projets au centre-ville et un vaste programme d'embellissement le long du Saint-Laurent. L'exposition Mosaïculture Montréal s'est aussi répétée en 2014, spectaculairement intégrée au Jardin botanique de Montréal.

Parallèlement, l'architecture de paysage québécoise a exercé une influence importante au-delà de nos frontières. De plus en plus, des bureaux privés et publics ont réalisé des projets dans les autres provinces du Canada, dont le parc Point Pleasant à Halifax, le Jardin botanique du Nouveau-Brunswick à Edmundston et des projets imaginatifs au bord du lac Ontario à Toronto. Et au plan international, des architectes paysagistes québécois (y compris des étudiants et des agences publiques) ont réalisé des parcs et projets de design urbain très appréciés dans des pays comme la France, le Chili, les États-Unis et la Chine, où quelques agences ont établi des bureaux locaux permanents qui jouent un rôle important dans leurs ville-hôtes.

En 2001, une ombre a obscurci cette scène ensoleillée. L'AAPQ était nommée association-hôte pour l'accueil des 5000 architectes paysagistes de l'AAPC et de l'ASLA (American Society of Landscape Architects) lors du premier congrès conjoint de ces deux associations, congrès prévu pour le mois de septembre 2001 à Montréal. Chaque membre de notre association était impliqué d'une façon ou d'une autre dans les préparations de cette activité internationale. Un numéro de la prestigieuse revue américaine *Landscape Architecture* était entièrement consacré à l'architecture de paysage au Canada, fortement dominé par les réalisations au Québec. Les derniers préparatifs pour le congrès étaient complétés et l'équipe de l'ASLA s'était déjà établie à Montréal lorsque les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont modifié l'histoire pour toujours. Malgré des efforts louables, il fut impossible de tenir le congrès. Finalement, en dépit des déceptions et de l'horreur, un congrès à l'échelle canadienne a été organisé à la dernière minute – une rencontre particulièrement mémorable, émouvante et appréciée. Rappelons qu'avant et après ce congrès manqué, l'AAPQ a bien accueilli le congrès annuel de l'AAPC à plusieurs occasions, en 1980 (en complément des Floralies), en 1991 et 1998 (où les discussions étaient concentrées sur l'histoire de l'architecture de paysage) et en 2008 (lors de la célébration du 400e anniversaire de la fondation de Québec).

En 2005, au moment de se préparer à célébrer son 40e anniversaire, l'Association comptait 234 membres et 61 stagiaires. Voilà qui était loin des modestes débuts de 1965 ! Cet accomplissement important a été célébré lors d'un rassemblement à l'hôtel Méridien de Montréal ; lors de cet événement, on pouvait constater que la profession s'était fait une place importante au Québec. Plusieurs des membres fondateurs n'étaient plus de ce monde et tous les autres étaient à la retraite, souvent depuis longtemps, tandis que les premières vagues de diplômés de l'École étaient devenus des professionnels établis. Ils – et elles, car notre association était depuis plusieurs années composée d'autant d'hommes que de femmes – avaient procuré ses lettres de noblesse à leur école, leur profession et leur association, souvent par leurs activités dans l'éducation, la politique et la direction de grands départements gouvernementaux et entreprises privées, aussi bien que par leur création de projets méritoires.

En 2015, alors qu'elle fête son 50e anniversaire, l'Association compte près de 600 membres. La visibilité et le prestige de la profession d'architecte paysagiste, qui étaient au cœur des préoccupations de l'Association, ont énormément augmenté depuis sa fondation il y a un demi-siècle. La société a commencé à remarquer l'excellence des œuvres et aménagements créés par nos membres, ce qui fut salué par la nomination de Claude Cormier et Vincent Asselin à titre de chevaliers de l'Ordre national du Québec en 2009 et 2012 respectivement.

Kuujjuaq
© Stéphane Cossette

LE NORD

Immense territoire québécois, le Grand Nord est en voie de se transformer rapidement. Cette région à la fois extrêmement convoitée pour ses ressources, très vulnérable face aux changements climatiques et à cheval entre sa culture traditionnelle et la « culture du Sud », représente un défi pour lequel l'architecte paysagiste est appelé à jouer un rôle de premier plan.

Il reste néanmoins de nombreux défis pour la profession et l'Association. Au niveau international, les architectes paysagistes sont appelés à jouer un rôle-clé dans les enjeux que représentent les changements climatiques et dans l'exploitation rationnelle et responsable des ressources. Au Québec, on doit se préoccuper du fait que les architectes paysagistes sont trop concentrés dans nos grandes villes (71 % d'entre eux sont établis dans les trois plus grandes agglomérations de la province), et tenter de corriger le tir afin d'assurer l'accès à nos connaissances et à notre expertise partout au Québec. D'ailleurs, la planification rurale, objet de beaucoup de réflexion en Europe, reste presque entièrement à explorer chez nous. Nous n'avons pas non plus porté suffisamment d'attention aux problèmes environnementaux et humains du Grand Nord, actuellement l'objet d'énormément de convoitise à cause de ses ressources.

Pour notre profession, la retraite de Marie-Claude Robert du poste de directrice générale, fonction qu'elle a assumée de 1999 à 2013, marque la fin d'une ère. Depuis plusieurs années, l'Association a entrepris une révision et une mise à jour des procédures et standards de l'admission à la profession qui a été mise en place en juillet 2014, le tout coordonné étroitement avec la première restructuration des programmes d'éducation en architecture de paysage à l'Université de Montréal, où le programme professionnel du baccalauréat (qui a existé depuis sa création en 1968) donne place à de nouveaux programmes de maîtrise professionnelle.

Et enfin, la reconnaissance formelle de la profession – un objectif longuement et patiemment poursuivi, mais qui nous a toujours échappé – semble être une réelle possibilité, encore une fois. La modification de la Loi des Architectes, actuellement devant le Parlement du Québec, pourrait enfin régler cette situation officiellement. Ce serait bien sûr très souhaitable, mais le manque de reconnaissance officielle n'a jamais empêché la réussite de la profession et de l'Association. Les paroles du premier président de l'AAPQ, Warner S. Goshorn, écrites en octobre 1965, semblent toujours s'appliquer à cet égard :

« L'architecte paysagiste, quoique n'étant pas encore officiellement reconnu dans la province de Québec comme professionnel, appartient à une profession longtemps établie et acceptée par la coutume et par la loi dans une très large partie du monde (...) cette reconnaissance n'est que le résultat de la qualité professionnelle des services rendus par ses membres, présentement et dans le passé. Pareillement, au Québec, les ambitions de notre Association se réaliseront seulement si son propre professionnalisme, dans le vrai sens du mot, est établi et maintenu par nous-mêmes (...) »* P

Ron Williams est fondateur de l'agence d'architecture de paysage, d'urbanisme et de design urbain WAA inc, professeur retraité de l'école d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et l'auteur de l'ouvrage *L'Architecture de paysage du Canada*, paru en 2014.

—

* Traduction originale reprise par l'auteur.

PRÉSIDENCE

Au cours des 50 ans d'existence de l'AAPQ se sont succédé des présidentes et des présidents qui ont tous, animés par leur vision de la profession, contribué à faire évoluer la pratique et l'association.

1965

- **1965 — 1967**
  Warner S.Goshorn
- **1967 — 1969**
  Georges Daudelin

- **1969 — 1971**
  Edwin Skapsts
- **1971 — 1972**
  Raymond Gascon

- **1972 — 1974**
  Danielle Routaboule

1975

- **1974 — 1976**
  André Sauvé
- **1976 — 1978**
  Ulric Couture
- **1978 — 1979**
  André Sauvé
- **1979 — 1981**
  Marcel Piuze

- **1981 — 1982**
  Hélène Blondin
- **1982 — 1983**
  Richard Jalbert

- **1983 — 1984**
  Luc Bérard

1985

- **1984 — 1985**
  Richard Gaudreau

- **1985 — 1986**
  Marie-Claude Bergevin

- **1986 — 1988**
  Vinçent Asselin

- **1988 — 1989**
  Chantal Prud'Homme

- **1989 — 1992**
  Pierre Valiquette

1995

- **1993 — 1997**
  Vinçent Dumais

- **1998 — 2001**
  Chantal Gagnon

2005

- **2002 — 2005**
  Serge Poitras

- **2005 — 2007**
  Jean-Jacques Binoux

- **2008 — 2011**
  Robert Murphy

- **2011 — 2013**
  Yvan Lambert

2015

- **2013 — 2015**
  Myriame Beaudoin

MERCI !

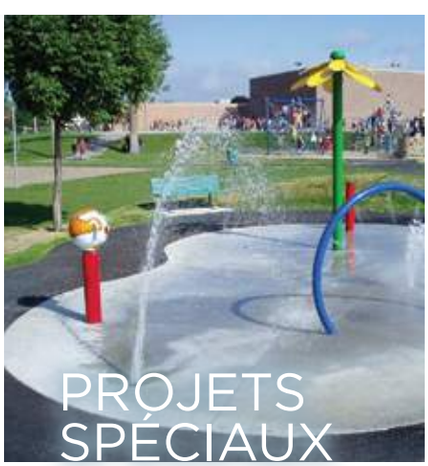

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
INSTITUTIONNEL
MUNICIPAL ET GOUVERNEMENTAL

Tél. : 450 434.0038

77, rue Omer Deserres, suite 7a, Blainville, QC J7C 5N3

www.pavatech.ca

RBQ: 2633-2312-00

AMÉNAGEMENT PAVATECH
DEPUIS 1987

LES RACINES SÉLECTIVES DE LA MÉMOIRE

Retour en tableaux sur un passé encore présent – Parcours d'un membre fondateur

par Benoît Bégin

Né à Trois-Rivières en 1922, Benoît Bégin est détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en Garden Design et d'une maîtrise en City and Regional Planning de l'Université Cornell.

Au sein du bureau conseil en architecture de paysage et urbanisme qu'il a fondé, il a été concepteur de plusieurs plans de jardins et de parcs et de nombreux plans directeurs d'urbanisme, notamment pour Lac-Mégantic, Granby et Trois-Rivières.

Il a été cofondateur de l'Ordre des urbanistes du Québec, de l'Association des architectes paysagistes du Québec et de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, dont il a assuré la première direction. En 1967, il a été professeur invité au Joint Center for Urban Studies de Harvard et du MIT.

Il est membre émérite de l'AAPQ et de l'OUQ, Fellow de l'AAPC et de IUC.

LE JARDIN D'EDMOND

Une plate-bande fascinait mes jeunes années sur la 1re Avenue à Trois-Rivières. Quelque vingt années après, je découvrais un jardin urbain, le jardin d'Edmond. Hors de son temps, dont l'à-propos et le sens de l'innovation feraient le bonheur de bien des pratiques. Il a accompagné depuis mes pensées par sa poésie patiente et discrète.

LES DÉCORS DE PELOUSE

Le printemps était marqué dans la ville par un événement festif, par le décor des pelouses publiques avec des plates-bandes de plantes vedettes dans des carrés, des losanges, des ovales, des cercles bien définis. C'était la règle : la symétrie. Les ricins, calas, kochias, tagètes pétunias, bégonias dorés rivalisaient de couleurs et de tapage. Un concours civique apprécié par la population. Ce déploiement était une coutume victorienne perpétuée dans les colonies, jusqu'aux Trois-Rivières. La tradition s'est éteinte, faute de flamme pour l'alimenter.

LE RÊVE D'UNE PROFESSION

Le besoin crée l'organe, dit-on. Sur un camion de livraison dans ma ville j'ai ressenti avec émotion l'exaspérante improvisation de l'habitat, la grisaille sociale et la précarité affligeante des enfants, nombreux à cette époque. Ma conscience était troublée et je m'interrogeais sur pourquoi et comment pallier à ces problèmes. Ce n'est que plusieurs années après, à l'université, que j'ai appris qu'une discipline avait ça pour mission.

LA BOUSSOLE DE MON ORIENTATION

C'est par un hasard heureux, au milieu de l'été, que j'ai rencontré à Laval le Dr Vandal, généticien diplômé de Cornell, qui m'a informé qu'à cette université était offert un programme d'architecture de paysage bien connu. J'ai suivi son conseil et m'y suis inscrit. Une période de cinq ans d'effervescence, animée par les professions que je découvrais. Un baccalauréat, une maîtrise en architecture de paysage et une en urbanisme. Pendant cette période, je fus responsable d'un studio en architecture de paysage.

LE DUEL DES ÉCOLES

Le duel entre l'École d'architecture de paysage de l'Est américain et l'École – naissante – d'architecture de paysage de la San Francisco Bay m'a fasciné comme étudiant, moi d'un Québec sans trace de la profession. Cette école, fruit de G.I. de retour du Japon, a présenté une vision nouvelle, tenant compte des besoins de la société d'après-guerre, ayant plus de temps libre, le goût du soleil, d'une vie sociale à l'extérieur, d'entretien moins contraignant et d'une nouvelle esthétique, en lien avec la tradition japonaise des jardins.

UN AN DANS LES POLDERS

De retour au pays, j'ai remporté un Fellowship du gouvernement de Hollande pour un séjour d'un an à étudier et voir sur place les résultats du processus de planification nationale, provinciale et municipale. Une expérience inattendue de concertation et de culture. Moi, d'un pays à l'envers de celui-là, où l'essentiel de l'urbanisme consistait à raccorder des rues… Les jardins publics et privés étaient en bas de liste des priorités. Je devais comprendre : la guerre avait agenouillé ce pays, maintenant un des plus prospères d'Europe.

SURVIE GRÂCE À LA SCHL

Sans l'intervention de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) dans les années après la guerre, on ne sait pas où en serait l'urbanisme dans la province, et encore moins si la Loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire et ses lois complémentaires auraient été adoptées. La SCHL, en incitant les villes à se doter de plans d'urbanisme, rendait aussi possible la survie de bureaux tels que le mien, consacré à l'urbanisme et l'architecture de paysage.

WARNER À LA RESCOUSSE DE MON ISOLEMENT

Je ne m'y attendais pas, même si je le souhaitais. Warner Goshorn, directeur du Service des Parcs à la Ville de Montréal, me téléphona pour des rencontres, en vue de fonder une association professionnelle des architectes paysagistes. Le Service des Parcs comptait à l'époque une dizaine de candidats. Les rencontres se tenaient à Montréal. Le départ a été lent mais productif.

L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET GUY DESBARATS

Le nouveau directeur de l'École d'architecture de Montréal de la rue Saint-Urbain, Guy Desbarats, m'a surpris en me demandant de mener un atelier d'architecture de paysage en première année et pour les années subséquentes.

J'étais heureux : l'architecture de paysage venait d'être reconnue comme une discipline académique. L'expérience a été concluante. Guy Desbarats, devenu doyen de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, instaurait un programme d'enseignement de l'architecture de paysage, conduisant à un baccalauréat en cette discipline. La profession prenait son envol au Québec.

DEUX FILLES

Deux événements non concertés, qui m'ont réjoui et qui se sont produits presque en même temps : ma fille Catherine et Marie-Claude, fille de mon associé d'alors, Georges Robert, se sont inscrites à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Toutes deux ont contribué à l'épanouissement de la profession. Mon désir est grand d'énumérer leurs états de service, mais succinctement : Catherine a piloté pour la province le projet du Parc marin du Saguenay. Marie-Claude, pour sa part, a dirigé les destinées de l'Association.

GUY DESBARATS RÉCIDIVE

C'est encore Guy Desbarats qui a convaincu les autorités de l'Université de Montréal de fonder une faculté qui regrouperait l'architecture, l'urbanisme et l'architecture de paysage sous le chapeau de la Faculté de l'aménagement et de programmes autonomes pour chaque discipline. La nouvelle faculté et l'architecture de paysage prirent une place et un rôle au sein des grandes facultés de l'Université et des disciplines.

L'architecture de paysage doit beaucoup à Guy Desbarats, ce grand rassembleur.

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

Après avoir enseigné à l'Institut d'urbanisme, dont je n'aimais pas l'orientation, je me suis joint à l'équipe de l'architecture de paysage. J'ai aimé y travailler et participer à l'enseignement et à l'esprit de corps des professeurs. J'y ai trouvé du bonheur, surtout avec un grand nombre d'étudiants, qui sont devenus des membres illustres de la profession.

À QUOI FAIRE LE PLEIN

À ma retraite à la campagne, j'ai aimé participer aux activités d'un club d'horticulture, m'occuper de l'environnement, de culture des jardins et de plantes alpines. Enthousiasmé par les jardins de Quatre-Vents, j'ai dessiné le Jardin d'eau. Dans un roman, je décris les beautés singulières de plusieurs d'entre eux.

Par temps libre, de plus en plus fréquent, je donne suite à un vieux rêve : écrire. P

Un architecte paysagiste dans la toponymie québécoise

En 2014, en hommage à ce pionnier de l'architecture de paysage au Québec, la Ville de Trois-Rivières a officiellement baptisé un de ses parcs **Parc Benoît-Bégin**.

Benoît Bégin est devenu membre en 1965 et possède le deuxième sceau émis par l'AAPQ

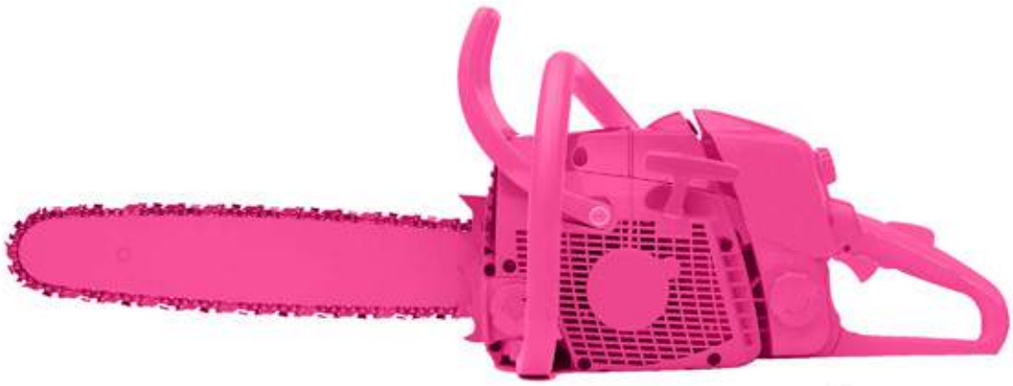

CLAUDE CORMIER + ASSOCIÉS INC

ARCHITECTURE DE PAYSAGE ET DESIGN URBAIN

Vous créez
Nous diffusons
Ils publient

v2com-newswire.com

v2com
newswire
design
architecture
lifestyle

Parc Jean-Guy-Décarie, Saint-Jérôme QC

Rue Montcalm, Gatineau QC

Esplanade Alarie-Simoneau, Boucherville QC

Bassin de rétention, Saint-Jérôme QC

Grassy Brooks Park, Dartmouth Crossing NS

fahey
+ associés

› architecture de paysage
› design urbain
› urbanisme

740, rue Notre-Dame Ouest, bureau 1501
Montréal QC H3C 3X6
514 939-9399 | info@fahey.ca | www.fahey.ca

ÉVOLUTION DE LA PRÉOCCUPATION PAYSAGÈRE AU QUÉBEC

par Chantal Prud'Homme

Malgré l'ampleur de ce qui reste à accomplir, un chemin fort appréciable a été parcouru quant à la reconnaissance de la valeur des paysages. Au Québec, la préoccupation paysagère est passée graduellement d'un enjeu en émergence à un élément primordial de la réflexion sur la transformation du territoire.

LES BASES D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Avec la Révolution tranquille, les fondements de la société québécoise se recomposent. Des symboles et lieux d'identité émergent. La place Ville-Marie, nouveau point de repère de Montréal, pose la relation essentielle avec le mont Royal. Expo 67 renouvelle l'expression du design et les architectes paysagistes impliqués donnent une forte impulsion à l'architecture du paysage au Québec. Si la Loi sur le patrimoine de 1922 a permis de classer les premiers monuments historiques, celle de 1963 a étendu la protection patrimoniale d'un élément bâti à une concentration d'immeubles. Sept arrondissements historiques protègent l'île d'Orléans et les cœurs patrimoniaux de Beauport, Charlesbourg, Montréal, Sillery, Trois-Rivières et Québec.

LA MISE EN PLACE D'UN CADRE LÉGAL

Les années 1970 marquent un tournant. Cinq lois posent des jalons importants à l'égard de valeurs collectives portées sur de grands pans du territoire. La Loi sur les biens culturels introduit la reconnaissance d'un territoire naturel exceptionnel. Les arrondissements naturels de Percé, de l'Archipel-de-Mingan et du Bois-de-Saraguay voient le jour. Le Macro-inventaire du patrimoine caractérise villes, villages et campagnes avec un corpus d'images et d'analyses paysagères inédites. Les parcs de la Mauricie et de Forillon deviennent au Québec les premiers parcs nationaux canadiens, cinquante ans après la Loi canadienne sur les parcs. Le parc du Mont-Orford devient le premier parc confirmé par la Loi sur les parcs du Québec. Des parcs de conservation visent à protéger un capital naturel exceptionnel, et des parcs de récréation visent à rendre accessibles à la population des territoires d'intérêt. L'expansion des banlieues et le morcellement des terres conduisent à l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole afin de veiller à la pérennité de l'agriculture sur les meilleures terres de la vallée du Saint-Laurent. Puis, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme met en place la planification du territoire à l'échelle régionale et requiert d'identifier des territoires d'intérêt historique, culturel, esthétique et écologique.

Dans les schémas d'aménagement et de développement des municipalités régionales de comté, les préoccupations paysagères s'énoncent au départ en relation avec les valeurs esthétiques et visuelles.

L'ÉMERGENCE D'UNE DEMANDE SOCIALE EN RELATION AVEC LE PAYSAGE ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN SAVOIR-FAIRE

Avec la Loi sur la qualité de l'environnement, visant à réduire les impacts des projets, et la création du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, de nouvelles approches d'analyses du territoire, de médiations et de démocratie participative se développent. Citoyens et groupes expriment une demande sociale à l'égard de la qualité des paysages. Au cours des années 1980 et 1990, des architectes paysagistes innovent avec la première méthode d'analyse visuelle pour l'implantation d'infrastructures routières par le ministère des Transports et raffinent les méthodes d'inventaire du paysage, d'analyse de la sensibilité paysagère et d'évaluation des impacts visuels sur le paysage en regard des infrastructures d'Hydro-Québec. Ces méthodes servent encore de référence. Depuis, de nombreux architectes paysagistes participent aux inventaires et analyses d'impacts sur le paysage et à la proposition d'aménagements.

Route des Sommets. Des régions se distinguent par l'unicité des outils de connaissance des paysages ou d'encadrement de la qualité de territoires particuliers, par exemple dans Argenteuil, Lotbinière, Memphrémagog, Mégantic et les Maskoutains.

Depuis vingt ans, dix-huit des vingt-six parcs nationaux québécois actuels protègent des paysages naturels significatifs dans différentes régions du Québec. Tant pour les parcs nationaux canadiens que québécois, des architectes paysagistes interviennent dans leur planification globale ou la réalisation des aménagements des sites.

En France, la Loi Paysage de 1993 propose un nouveau cadre juridique où le paysage fait partie intégrante du patrimoine commun de la nation. Le paysage est l'affaire de tous ! Sept ministères et sociétés doivent se préoccuper de développer la connaissance, soutenir la compétence et renforcer la cohérence à l'égard des paysages – tant remarquables qu'ordinaires. L'architecte paysagiste est au cœur de ces processus.

Dans cette foulée, se tiennent les premiers états généraux du paysage en 1995. Douze ordres et associations donnent naissance au Conseil du paysage québécois en 1996. Le Conseil a contribué à une évolution de la prise en compte du paysage, notamment avec la Charte du paysage québécois qui propose une notion de paysage et des principes pour guider l'engagement des intervenants publics et privés. Des architectes paysagistes y ont joué un rôle actif déterminant.

En parallèle, naît la Chaire en paysage et en environnement de l'Université de Montréal. Dédiée au développement de connaissances et de moyens d'interventions, elle met de l'avant la recherche-action soutenue par des partenaires, dont les ministères de la Culture et des Communications, des Transports et Hydro-Québec.

L'ANCRAGE COLLECTIF DU PAYSAGE

Plusieurs réussites distinguent le second millénaire : la Convention européenne du paysage, et, au Québec, la multiplication de démarches paysagères et l'ancrage du paysage à trois lois sur la conservation du patrimoine naturel, le patrimoine culturel et le développement durable. La Convention européenne du paysage accorde une importance sans précédent à la prise en compte du paysage.

Elle rallie une trentaine de pays autour d'une définition du paysage intégrant les perceptions des populations, d'objectifs de qualité paysagère et d'une démarche axée sur connaissance, compétence, cohérence et participation des citoyens.

Au Québec, les Laurentides, la Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est et le Bas-Saint-Laurent ont mis en place des tables de concertation sur les paysages. Quatre chartes paysagères régionales (Laurentides, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent) visent à concerter ceux qui transforment leurs paysages. Des atlas proposent une compréhension globale des paysages afin de faciliter la relation avec la planification ou la gestion de territoire : l'Atlas des unités de paysage de la Communauté métropolitaine de Québec, l'Atlas des paysages de la Mauricie, l'Atlas des paysages des Laurentides et l'Atlas du paysage du mont Royal. À l'instar de l'Europe, de nouveaux outils énonçant des objectifs de qualité paysagère émergent au Québec avec les plans de paysage.

En appui, des publications précisent les meilleures méthodologies et identifient les bonnes pratiques à l'égard du paysage. Deux nouveaux statuts accordent une reconnaissance à des paysages. Le statut de « paysage humanisé » se différencie par la protection de la biodiversité d'un territoire habité. Récemment, les élus montréalais ont soutenu la demande de reconnaissance du secteur ouest agricole de l'île Bizard. Il pourrait s'agir du premier lieu du genre mais plusieurs étapes restent à franchir.

Le statut de « paysage culturel patrimonial » permet à une collectivité de reconnaître un territoire aux qualités paysagères remarquables témoignant d'une empreinte humaine. La charte du paysage s'avère l'outil privilégié d'engagement et de sensibilisation. Divers comités s'activent dans le Kamouraska pour Rivière-Ouelle, dans Argenteuil pour la vallée d'Harrington, dans la Jacques-Cartier à Twekesbury, dans Mont-Royal ou dans les Laurentides pour le parc du Petit-Train-du-Nord.

L'implantation d'éoliennes a obligé l'adaptation des méthodes d'analyses et d'évaluation des impacts visuels et des outils de simulations pour juger de leur insertion dans le paysage. L'autoroute du Saguenay, l'aménagement de la traversée d'agglomération à Beaupré ou la promenade Samuel - De Champlain témoignent de réalisations sensibles au paysage. En milieu urbain, de nombreux architectes paysagistes proposent une approche renouvelée de l'aménagement de lieux publics. →

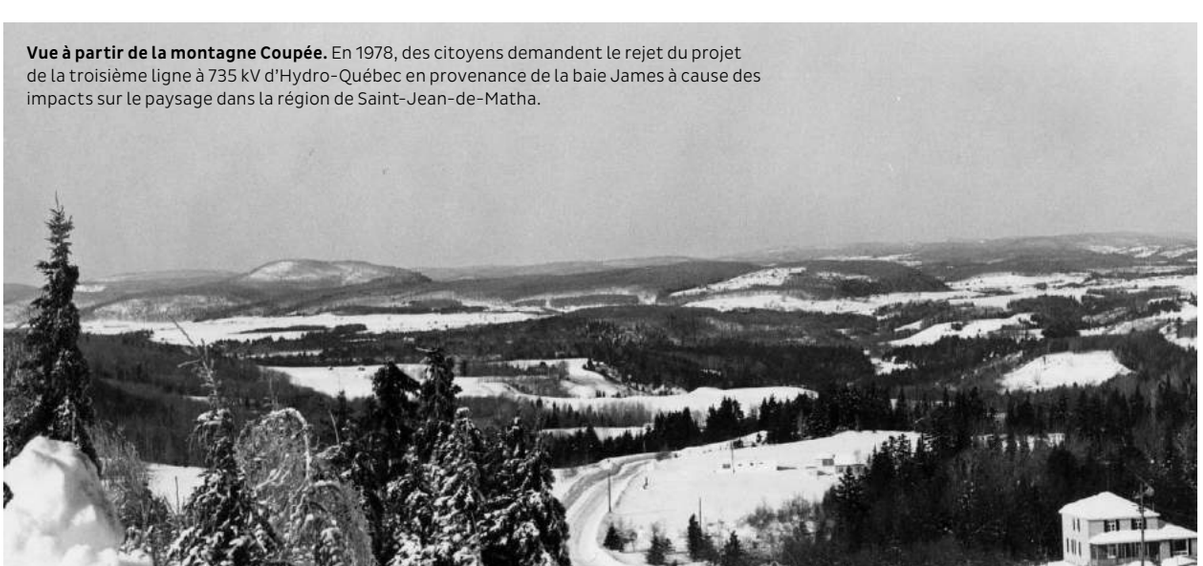

Vue à partir de la montagne Coupée. En 1978, des citoyens demandent le rejet du projet de la troisième ligne à 735 kV d'Hydro-Québec en provenance de la baie James à cause des impacts sur le paysage dans la région de Saint-Jean-de-Matha.

La notion de paysage selon un concept fédérateur multidimensionnel, a connu un point tournant à Montréal avec la désignation du mont Royal comme arrondissement historique et naturel et la consultation sur le plan de mise en valeur de la montagne.

Mais le paysage interpelle une notion d'ensemble qui déborde les limites du site et du projet, de même qu'une multitude d'acteurs. Plusieurs défis demeurent, dont celui de l'évolution de la notion de paysage, de l'expert vers le citoyen, en vue d'établir la concertation entre les acteurs pour une meilleure acceptabilité sociale des projets. Alors que le paysage est devenu un enjeu collectif, il faut encore en convaincre plus d'un de sa pertinence en relation avec la planification du territoire, l'urbanisme et le design de projet. P

Architecte paysagiste, **Chantal Prud'Homme** est diplômée de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Elle a développé une expérience unique en patrimoine et en paysage. Pendant près de dix ans, elle a agi auprès du Conseil du paysage québécois.

Elle s'avère un chef de file en matière de paysage pour la réalisation d'études dans diverses régions du Québec, pour ses formations, ses avis auprès de villes ou de groupes, et dans le suivi d'ouvrages dont *Paysages du Québec, manuel de bonnes pratiques*, et *L'Atlas du paysage du mont Royal*. Elle agit actuellement comme conseillère senior en paysage pour la Communauté métropolitaine de Québec.

—

Photos : **Chantal Prud'Homme**

val-mar MC

LA NOBLESSE DU BÉTON
POUR UN STYLE À VOTRE NIVEAU

PISCINES ◇ SPAS ◇ JEUX D'EAU
FONTAINES ◇ CASCADES ET
CHUTES D'EAU

Conception et construction, aménagement, mécanique aquatique, remodelage et réfection. Formation CPO, entretien, service sur appel.

514 832-0550

val-mar.ca

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE : UN REGARD RÉTROSPECTIF

par Peter Jacobs

On se rappellera qu'Expo 67, à Montréal, s'est déroulée dans une atmosphère optimiste et créative. Dans cet esprit, une nouvelle Faculté de l'aménagement fut mise sur pied à l'Université de Montréal. Le premier doyen, Guy Desbarats, architecte responsable des pavillons thématiques de l'exposition universelle, a pu apprécier les résultats fort positifs de la collaboration entre les pratiques de design. Cela l'a conduit à proposer une structure facultaire unique en Amérique du Nord qui visait à prodiguer une formation professionnelle en architecture, urbanisme, design industriel et en architecture de paysage au premier cycle, ainsi que des programmes de recherche et de développement professionnel aux deuxième et troisième cycles.

En 1968, le nouveau programme en Architecture de paysage fut lancé par Douglas Harper en collaboration avec Friedrich Oehmichen et Danièle Routaboule, alors qu'en 1972 le programme fut transformé en une École d'architecture de paysage proprement dite. La philosophie de l'école depuis ses origines comportait une double mission : celle de la formation en design des projets de paysage et celle de la planification des paysages à plus grande échelle. L'argumentaire sous-tendant cette double mission s'appuyait sur le fait que le Québec avait besoin de diplômés dans ces deux champs de pratique et qu'il n'existait pas alors une formation académique adéquate dans l'une ou dans l'autre.

NOTRE PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Le défi au commencement était que l'école se développe et grandisse en l'absence d'une tradition ou même d'une véritable connaissance des champs de pratique de l'architecture de paysage au Québec, nonobstant l'apport de quelques illustres pionniers tels Frederick Law Olmsted, Frederick G. Todd et Louis Perron. Peu à peu, les cohortes sont passées de quatre étudiants au début du programme, à une vingtaine et enfin à une cinquantaine d'étudiants. Le corps professoral s'est également élargi pour inclure des personnes ayant des expertises en design, construction, horticulture et botanique, ainsi qu'en histoire, en perception de l'environnement et en conservation du paysage.

Bien que l'École n'ait pas eu au départ de programme en architecture de paysage aux deuxième et troisième cycles, le corps professoral a toujours joué dès le début un rôle de premier plan aux cycles supérieurs à travers les programmes facultaires. Une centaine de mémoires et une cinquantaine de thèses furent encadrés par un corps professoral dont le nombre initial, en comparaison avec les autres écoles de la faculté, était plus petit (fait impressionnant même si cela reste peu connu). Quatre de nos diplômés des cycles supérieurs ont ensuite été intégrés pour former la deuxième génération des enseignants à l'École, tandis que d'autres finissants occupaient des postes de professeur dans les universités à travers le Canada ainsi qu'à l'étranger. Il faut aussi faire mention du Mineur en Design de jardins, un programme qui a été établi en 1996.

NOS INVITÉS

L'école a énormément bénéficié de professeurs invités qui sont restés chez nous pour des périodes variant d'une semaine à un an. Entre autres, Jacques Simon, de France, et Fernando Chacel, du Brésil, ont enseigné plusieurs fois à divers moments. Notons aussi les conférences de John Dixon Hunt, de Michel Conan et de Bernard Lassus à qui l'Université de Montréal a accordé un doctorat *honoris causa* sur recommandation de l'École en 2002. Plusieurs de nos étudiants ont bénéficié de ces contacts lorsqu'ils poursuivaient leurs études à l'extérieur du pays. Avec le temps, un grand nombre de nos anciens diplômés se sont ajoutés au bassin des conférenciers de l'École, faisant état des nouvelles pistes de pratique et champs de recherche qu'ils ont pu développer.

NOS ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE RAYONNEMENT

La recherche à l'école a pris différentes formes à travers les années grâce à des initiatives individuelles ou collectives. Nos professeurs font partie de réseaux importants d'institutions de recherche nationales et internationales ainsi que d'équipes d'évaluation de projets et de programmes de recherche. Les professeurs et nos étudiants participent aux activités de la Chaire en Environnement et Paysage et à celles de la Chaire UNESCO. De plus, grâce à nos publications, nos conférences et nos séjours comme professeurs invités, nous avons pu entamer des échanges internationaux à travers le monde.

La bibliothèque de la Faculté de l'aménagement abrite une des plus importantes collections de textes et d'images en architecture de paysage au Canada. Au cours des ans, l'acquisition de livres et des dons majeurs l'ont considérablement élargie.

Cette collection fut aussi étoffée par de nombreuses études et rapports de projets issus de la recherche et de la pratique professionnelle des professeurs ainsi que des thèses et mémoires d'étudiants aux cycles supérieurs. Mentionnons également les brochures des projets des finissants, les cahiers de croquis des voyages à l'étranger – notamment en Italie – et les voyages de découverte en Amérique, en Europe, en Asie – notamment au Brésil et en Chine - parrainés par l'école.

Avant 1968, année où le baccalauréat en architecture de paysage est dorénavant offert à l'Université de Montréal, il n'est pas possible d'étudier cette discipline au Québec.

NOS DIPLÔMÉS

Compte tenu de la double préoccupation à l'école qui valorise la formation articulant la connaissance et la compétence en design et en planification du paysage, nos diplômés ont pu s'intégrer à plusieurs niveaux au sein d'agences gouvernementales aussi bien que dans des pratiques professionnelles variées. Notons que nos anciens ont servi comme directeur des Services à la Ville de Montréal et à la Communauté urbaine de Montréal tandis que d'autres ont initié de nouveaux bureaux d'études dans toutes les régions du Québec. Certains se sont servis de leur formation comme base pour des études supérieures menant à des expertises en gestion de projets, en génie civil, en conservation de l'environnement bâti, en botanique, en histoire, en urbanisme et en design urbain. Citons, entre autres, l'engagement de nos diplômés en planification régionale, agriculture urbaine, préservation des paysages, dans des études d'impact environnemental et dans des activités paysagères liées à la participation communautaire, sans oublier les projets dans le Grand Nord.

Les défis soulevés par la sauvegarde et la conservation de la biodiversité ainsi que ceux de la participation du public dans les projets du développement urbain sont les préoccupations quotidiennes de nos diplômés qui ont fait preuve d'une grande compétence dans les pratiques traditionnelles et innovatrices menant à un champ de pratique élargi, toujours en évolution.

Le stage de l'atelier régional à Georgeville dans les Cantons-de-l'Est, 1976.

Dans l'ordre habituel :

Hélène Blondin, François-Pierre Nadeau, Anne-Marie Tougas, Gilbert Claveau, Catherine Begin, Cécile Poirier, Chantal Prud'homme, Michel Devoy, Peter Jacobs, Pierre Bouchard, Serge Lemarbre, Marie-Josée Fortier, Raynald Bousquet, René Bernard, Marcelle Paquette, Gaëtan Bilodeau. Lise Cormier est absente de la photo.

L'AVENIR N'EST PLUS CE QU'IL ÉTAIT !

La transition entre l'ancien programme de quatre ans de formation professionnelle et les nouveaux programmes de trois ans au premier cycle suivi d'un programme de maîtrise de deux ans est presque achevée. Elle établit une nouvelle plateforme pédagogique à l'École, laquelle sera sans doute ajustée au fur et à mesure que l'expérience sera acquise.

Les récentes coupures budgétaires et les retraites du corps professoral dont les postes ne seront pas remplacés créent une situation précaire pour l'École mais qui est, à mon avis, temporaire.

Ayant vu l'« effet Phœnix » à l'œuvre dans les autres écoles de la faculté, je reste optimiste en ce qui concerne l'avenir des programmes en architecture de paysage. Les énormes percées que l'École a effectuées auprès de la société québécoise et ailleurs sont garantes, selon moi, de sa pérennité et de celle de ses programmes.

Bien que cette brève esquisse de l'École ne permette pas un véritable tableau d'ensemble de son parcours, ni la possibilité de mentionner tous ceux et celles qui ont contribué à son développement, le site web de l'École fournit un riche inventaire de nos activités actuelles. P

Veuillez noter que ce texte est offert au nom de l'ensemble des professeurs et professeures de l'École d'architecture de paysage, qui ont assuré l'esprit et la qualité des programmes depuis la formation de l'école. Selon l'ordre de leur présence : Douglas Harper, Danièle Routaboule, Friedrich Oehmichen, Peter Jacobs, Ronald Williams, Bernard Lafargue, Benoît Begin, Irène Cinq-Mars, John Macleod, Jan Hoedeman, Perla Serfaty,Robert McKenna, Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon, Bruno Gadrat, Judith Epstein, Danielle Dagenais, Bernard St-Denis, Nicole Valois, Stefan Tischer, Robert Kasisi, Sylvain Paquette et Paula Meijerink.

Peter Jacobs est professeur à l'École d'architecture de paysage depuis 1971. Il a enseigné aux trois cycles de l'université et a supervisé 15 thèses, 40 mémoires et 40 projets de fin d'études. Il a prononcé des conférences et a animé des ateliers de design dans des universités à travers le monde. Il est président émérite de la Commission de la planification environnementale de l'UICN, et président de la Commission de la qualité environnementale Kativik. Membre agréé de l'AAPC et de l'ASLA, il est membre élu de l'Académie Royale des Arts du Canada et lauréat de plusieurs prix professionnels, académiques et communautaires. Après 44 ans d'enseignement, Il prendra sa retraite des activités universitaires à la fin juin 2015.

ENJEUX ACTUELS DU PAYSAGE : NOUVEAUX CADRES POUR LA FORMATION EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE

par Nicole Valois et Sylvain Paquette

En ce début de 21e siècle, la question du paysage constitue un enjeu déclaré. Son inscription récente au sein de certains outils législatifs québécois (ex. : Loi sur le patrimoine culturel, 2011), comme sa reconnaissance à l'agenda des organismes internationaux (ex. : Convention européenne du paysage, 2000) pose cette préoccupation au cœur des nouveaux enjeux d'aménagement et de développement de l'ensemble des milieux (urbain, périurbain, rural, naturel). À l'échelle de la métropole montréalaise, par exemple, des orientations particulières concernant la protection, la mise en valeur et le développement des paysages ont été adoptés récemment à l'intérieur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD, 2011) de la Communauté métropolitaine de Montréal comme à l'intérieur du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (2004). Ces préoccupations s'appliquent à toutes les échelles d'aménagement, de la transformation de l'espace de proximité (ex. : jardin, rue, placette publique), à l'évolution d'un quartier ou d'une municipalité, voire au développement d'une région entière (ex. : Plan Nord).

Au moment où les intervenants publics et parapublics sont pressés de répondre aux exigences d'une population de plus en plus sensible à la qualité des paysages et des cadres de vie, les besoins de ces acteurs sont croissants en matière de savoirs et de savoir-faire porteurs d'actions paysagères. Ainsi et à titre d'exemple, ils concernent tout autant la préservation de la biodiversité urbaine, la mise en valeur des paysages d'intérêt patrimonial, l'implantation d'infrastructures vertes, le devenir des territoires ressources (au sud comme au nord) et des régions rurales, l'intégration de nouvelles formes de concertation et de participation publiques que l'élaboration de nouvelles approches de conception des espaces publics.

La diversité de ces enjeux offre des occasions de formation et d'expérimentation sans cesse renouvelées. Directement intégrés à la formation, ceux-ci sont particulièrement transposés dans l'enseignement du projet en atelier à l'École d'architecture de paysage. En ancrant le projet en phase directe avec ces préoccupations contemporaines, soit des situations concrètes que pourraient rencontrer les futurs professionnels, les ateliers des nouveaux programmes de baccalauréat et de maîtrise amènent les étudiants à saisir la complexité des contextes physicospatiaux, urbains, patrimoniaux, écologiques ainsi que sociaux.

La reconnaissance de ces enjeux et des dimensions paysagères qui les traversent participe à la formulation par les étudiants de solutions de planification et de design innovantes, propres à enrichir l'expérience des espaces projetés. Cette approche met l'architecture de paysage au cœur du développement et de la requalification des milieux visés.

La formation offre un cadre propice à une réflexion transversale sur les enjeux de la discipline grâce à l'intégration, au sein des ateliers, des connaissances acquises dans les cours de nature théorique, technique ou procédurale. Cela favorise l'assimilation des approches, courants de pensées, méthodes et moyens techniques toujours renouvelés tant en matière de design que de planification. C'est ainsi que les concepts liés à l'écologie du paysage, à la conservation du patrimoine paysager, à la lecture des représentations et des aspirations sociales, à l'urbanisme paysager ou aux phytotechnologies, pour ne nommer que ceux-là, sont interpellés dans les partis pris d'aménagement des projets d'atelier. La formation bénéficie également du transfert des connaissances acquises dans le cadre des travaux de recherche menés par les professeurs à l'échelle du Québec comme à l'échelle internationale. Tout en contribuant par leur diffusion à l'enrichissement des connaissances dans le domaine du paysage, les recherches, transposées dans la formation, suscitent l'échange, le développement de l'esprit critique des étudiants et stimulent le questionnement sur la pratique. Par la diversité des échelles abordées et l'intégration des connaissances de pointe issues de l'architecture de paysage et des disciplines connexes (ex. : environnement, design urbain) dans les cours et les ateliers, la formation ouvre de nouvelles perspectives d'intervention.

Ces programmes permettent de consolider et d'actualiser les connaissances et les capacités d'intervention en faveur d'une relève professionnelle qui sera susceptible d'intervenir à toutes les étapes du projet d'aménagement, des premières phases de planification aux phases de mise en œuvre. Ainsi, les architectes paysagistes sont appelés à adopter une pratique réflexive capable d'évoluer de manière critique par rapport à un projet et d'influencer son cours, à tous les niveaux de la commande (ou étapes de projet) en tant que conseiller, gestionnaire, planificateur ou concepteur. Plus encore, cette formation permet de confronter les futurs professionnels au dialogue interdisciplinaire.

De fait, en plus de rassembler des personnes issues des disciplines de l'aménagement (ex. : architecture de paysage, architecture, urbanisme, design urbain, design de l'environnement), le programme de maîtrise accueille par exemple des individus d'horizons disciplinaires variés en provenance tant des sciences naturelles (ex. : écologie, agronomie, génie) que des sciences humaines (ex. : géographie, anthropologie), offrant ainsi un milieu de formation stimulant porteur de nouvelles expertises situées à l'interface de nombreux domaines de connaissances. P

Nicole Valois est professeure agrégée à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal où elle enseigne l'atelier urbain et donne un cours sur le patrimoine et le paysage. Les recherches qu'elle mène en tant que chercheuse associée à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti portent sur le patrimoine moderne en architecture de paysage. Elle a publié à ce sujet « L'architecture de paysage moderne du campus de l'Université de Montréal » dans les *Cahiers de géographie du Québec* (2012) et « A capital Treasure : Garden of the Provinces and Territories » dans *Ground*.

Sylvain Paquette est professeur agrégé à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Ses travaux abordent la question du paysage comme un phénomène de valorisation sociale et culturelle des territoires habités ainsi que l'élaboration d'outils de caractérisation et de gestion des paysages. Chercheur associé à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, son expertise est mise à profit dans plusieurs recherches touchant les principaux enjeux de paysage et d'aménagement des milieux urbains, périurbains et ruraux, recherches menées en collaboration avec différents partenaires publics et parapublics.

QUATTRO

Manufacturier de luminaires
Design personnalisé
Produits Québecois

Éclairage extérieure et structures urbaines
Performance photométrique
Solution éco énergétiques
Aluminium, acier, acier galvanisé
acier inoxydable & acier corten

info@quattrolighting.com
www.quattrolighting.com

LES SPÉCIALISTES DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET DE LA GESTION DE RISQUES

Objectif: Solutions!MD

CLAUDE BARRY R.C.PROFESSIONNELLE Inc. | CBRCP Inc.
Cabinet en assurance de dommages

Fier partenaire de l'Association des architectes paysagistes du Québec

10, rue Léonard, Saint-Sauveur (Qc) J0R 1R0
450.227.8418 - 800.665.3742 - info@cbrcp.com

CONGRÈS

DÉGÉNÉRATION RÉGÉNÉRATION

L'HORIZON TEMPOREL DU PAYSAGE

Les 27 et 28 mars derniers, au marché Bonsecours à Montréal s'est déroulée une autre édition du congrès annuel de l'AAPQ. Aperçu de deux journées enrichissantes.

Le congrès a permis de créer des liens avec des intervenantes new-yorkaises inspirantes.

Réintégrer la nature dans l'un des plus grands dépotoirs au monde, Freshkills, voici là un projet rempli de contraintes techniques et d'embûches politiques qui a connu des ratés et des bons coups. **Robin Geller** nous a parlé de l'importance de la planification concertée de tous les acteurs engagés au fil du long processus nécessaire pour ramener la vie dans un tel site.

Gena Wirth a traité de la relation ville-eau et démontré la force que la participation citoyenne confère au processus de design à travers son projet Living Breakwaters mis en place dans la zone côtière de la grande région de New York. Ses propos sont interpellants pour le Québec dont une large partie de la population vit sur les côtes du Saint-Laurent.

Animée par une recherche de justice sociale, **Paula Z. Seagal** plaide pour le droit à réclamer, s'approprier et transformer le territoire. Elle nous a démontré que grâce au projet 596 Acres qu'elle a mis sur pied, il est possible pour le citoyen de changer son environnement, un terrain vague à la fois.

C'est en explorant ces questions essentielles et fondamentales que **David McConville,** président du Buckminster Fuller Institute (partenaire du congrès) s'est adressé à une assistance captivée. Comment l'humain s'est-il extrait de sa relation à l'environnement et comment repenser notre réciprocité avec la terre ?

CONFÉRENCE DE LA RELÈVE

Caroline Magar, nous a parlé avec entrain de la biodiversité urbaine comme le reflet de la culture d'une collectivité et a démontré, à travers le cas du Champ des possibles, qu'une friche industrielle recèle des richesses insoupçonnées.

La table ronde sur les paysages culturels et les risques naturels animée par **Dinu Bumbaru** a éveillé notre conscience collective en présentant des menaces potentielles qui pourraient avoir des conséquences réelles sur nos milieux de vie et a abordé la notion de résilience. À droite sur la photo, l'animateur du congrès, **Marc-André Carignan**.

Raquel Penalosa a animé une discussion sur l'avenir du Champ-de-Mars, secteur stratégique de Montréal appelé à se réinventer avec la transformation prochaine de l'autoroute Ville-Marie.

Catalina Lopez Correa nous a initié à la génomique et mis au fait du potentiel de la science dans la résolution d'enjeux paysagers et environnementaux.

C'est par vidéo conférence que **Bill Reed** a présenté le concept de la grande entité, « the greater whole » qui permet une compréhension plus élargie du territoire.

La table ronde sur le Plan Nord animée par Peter Jacobs a été riche en débats et a révélé les enjeux d'une réalité bien québécoise mais mal connue. Entre protection et exploitation, entre une vision hédoniste et une vision utilitariste, entre paysage ancestral et paysage économique, les stratégies de planification seront complexes et les architectes paysagistes sont certainement appelés à y prendre part.

PAROLES CAPTÉES À LA VOLÉE

« C'est impressionnant et rafraîchissant d'entendre une responsable municipale parler des problèmes et des ratés de l'administration sans la langue de bois. C'est seulement de cette façon qu'on évolue et qu'on ne répète pas les mêmes erreurs »

- Suite à la conférence de Robin Geller

« Rien n'aurait pu me distraire de ses paroles. Chacun des mots de son discours était pertinent »

- À la sortie de la conférence de Bill Reed

« C'est la meilleure conférence que j'ai vue et entendue de ma vie. Un regard neuf et insolite transmis par un interlocuteur fascinant »

- À la sortie de la conférence de David McConville

« Je ne savais pas qu'une architecte paysagiste faisait ce genre de travail et assumait pratiquement seule de telles responsabilités. Comme professionnels il faut se mobiliser pour le nord du Québec avant qu'il ne soit trop tard »

- En parlant du travail de l'architecte paysagiste Marie-Pierre McDonald au Nunavik à la sortie de la table ronde sur le Plan Nord

REMISE DES PRIX

LES PRIX FREDERICK-TODD

Catégorie membre

Marie-Claude Massicotte, Ville de Montréal

André Plante, Ville de Québec

Catégorie personnalité publique

René Pronovost, directeur du Jardin botanique

CERTIFICAT D'HONNEUR

Marie-Claude Robert, directrice générale de l'AAPQ de 1999 à 2013

Le Salon recherche et développement a été particulièrement convivial cette année. La rencontre entre les congressistes et les exposants s'est déroulée autour d'un délicieux buffet.

Nous avons pu apprécier la présence des représentants de notre commanditaire Diamant tout au long de l'événement. **Victor Stanley** et **Emma Skalka** en compagnie de notre directrice générale, à gauche sur la photo.

Le congrès de l'AAPQ, c'est aussi l'occasion d'échanger et de faire la fête !

Merci aux artistes qui ont créé l'ambiance durant le Congrès et les soirées.

Musique : **DJ Vo Dao et DJ kiroco**

Images : **VJ Caroline Blais**

Environnement sonore : **Antoine Bédard, Montag**

Espace projections : **Le Pamphlet**

Merci à tous nos partenaires dont, voici les principaux :

DIAMANT

VICTOR STANLEY™

Create a timeless moment.™

PLATINE

lemay

OR

Val-Mar

ARGENT

Bolduc, Aménagement Pavatech, Maglin

Vous trouverez la liste complète des partenaires ainsi que la programmation détaillée, le bilan et le contenu des conférences et ateliers sur le site du congrès : **aapq.org/evenement/congres2015**

Photos : **Jean Landry** Photos de la soirée : **Bruno Guérin**

Textes rédigés par Katerine Boisclair à partir du bilan congrès 2015 de Jonathan Cha

AGREBEC INC.

Le **LEADER** en
production & distribution
D'AGRÉGATS SPÉCIALISÉS
au Québec

TOITURES

- Gravier de MARBRE BLANC
- Pierre naturelle LEST
- Argile broyée pour TOIT VÉGÉTAL

AGRÉGATS

- Pierre DÉCORATIVE
- GALET naturel
- SURFACE stabilisée

SPORTS

REVÊTEMENT pour
- Baseball |Tennis
- Pétanque | Bocce

www.agrebec.ca

Suivez la page FACEBOOK pour connaître les mises à jour

TEL: 450. 461. 2552 FAX: 450. 461. 1742
650 RANG DES VINGT-CINQ EST | SAINT-BRUNO (QC) | CANADA | J3V 0G6

LUMIÈRE SUR L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Du 1er au 10 avril 2015, l'AAPQ, en grande première, a présenté à la Grande Place du complexe Desjardins à Montréal une exposition d'architecture de paysage destinée au grand public.

Fruit du travail d'architectes paysagistes de la relève choisis par le biais d'un concours lancé à l'automne, les six jardins exposés ont animé l'endroit et donné un avant-goût du printemps aux visiteurs tout en leur permettant de se familiariser avec certains des aspects essentiels et quotidiens de la pratique de l'architecte paysagiste.

En effet, chaque jardin a proposé une expérience mettant en lumière les grands thèmes et enjeux portés par la profession, soit l'Interactivité, l'environnement, l'esthétisme, la temporalité, l'urbanité et la convivialité.

Pour donner le coup d'envoi à l'exposition, une inauguration qui a rassemblé plus de 150 personnes s'est tenue le premier soir de l'événement.

L'Exposition Jardins sur mesure, lumière sur l'architecture de paysage a été conçu en collaboration avec le complexe Desjardins et a été rendue possible grâce à la généreuse contribution de nos partenaires. **Un grand merci à tous !**

Photos :

Vue d'ensemble, Acalmie, Dessine-moi une racine, Pique-Nique, Qui mange qui : **Eve-Line Montagne**

Deux tons, trois couleurs : **Bruno Ricca**

Let it be… Nature : **Fanie St-Michel**

—

Textes : **Katerine Boisclair**

Choix du public

Temporalité

ACCALMIE

Patricia Boucher

Invitation à être attentif et à s'unir au spectacle végétal qui se déroule bien souvent en parallèle de notre quotidien, *Accalmie* a mits en lumière l'importance du principal et puissant médium que sont les plantes en architecture de paysage.

Urbanité

LET IT BE... NATURE

Atelier MAP

Le jardin a proposé aux visiteurs une structure construite où il a pu vaquer à ses occupations tout en profitant du spectacle que la nature offre, de la friche urbaine au balbutiement d'un boisé. Ce dialogue et la mise en valeur de la nature au sein d'un environnement construit sont des éléments que l'architecte paysagiste cherche à promouvoir dans son travail.

Interactivité

DESSINE-MOI UNE RACINE !

Valériane Noël et Félix Parent-Sirard

Interactif, ce jardin a invité les visiteurs à représenter leur vision du sol à l'aide de craies sur une surface de tableaux noirs. L'interactivité est une notion importante en architecture de paysage. En créant des espaces où la découverte et l'appropriation sont favorisées, l'architecte paysagiste développe chez le citoyen une sensibilité et un éveil à la qualité des lieux et des infrastructures qui l'entourent.

Convivialité

PIQUE-NIQUE

Valéry Simard

Encadrée d'un tapis de fleurs, la pelouse inclinée de ce jardin a servi de lieu pour faire une pause, faire une rencontre impromptue ou une sieste improvisée. Invitant au rassemblement, *Pique-nique* a fait écho à la dimension sociale des paysages en exprimant le partage de l'espace commun, ce que l'architecte paysagiste cherche constamment à favoriser dans ses aménagements.

Esthétisme

DEUX TONS, TROIS COULEURS

Gilles Marin

Empruntant à la technique des peintres pointillistes, ce jardin contemplatif a proposé une démarche esthétique à la fois simple et efficace avec l'utilisation d'une espèce végétale unique, la tulipe, déclinée en trois couleurs reflétant l'essentiel de la démarche créatrice de l'architecte paysagiste qui conjugue habilement esthétisme et durabilité.

Environnement

QUI MANGE QUI ?

Olivier Philippe

En cherchant à sensibiliser un public de tout âge à la protection du paysage cultivable ainsi qu'à l'utilisation de sources d'énergie alternative, le jardin a illustré, de façon ludique, la nécessité de répondre aux besoins présents sans pour autant compromettre ceux des générations futures. *Qui Mange Qui ?* a traité de l'importance du bien-être de la collectivité au sein d'un environnement prospère, un enjeu au cœur de la pratique de l'architecte paysagiste.

DÉFIEZ LA GRAVITÉ!

Faites grimper les enfants.
Faites sourire les passants.
Créez un espace récréatif tout à fait SPATIAL !

SPATIAL

LA FUSÉE JAMBETTE

Fixée à un bloc psychomoteur, intégrée à un parc thématique ou solitaire, elle est parmi nos grimpeurs les plus populaires.

CONTACTEZ-NOUS pour obtenir le témoignage d'un client satisfait!

5... 4... 3... 2... 1...

Multipliez le plaisir en ajoutant des modules et accessoires complémentaires. Tour de lancement, Salle de mission, Iris astronaute, Télescope, Rover sur ressorts... l'univers SPATIAL de Jambette est infini!

TOUR DE LANCEMENT

SALLE DE MISSION

IRIS ASTRONAUTE

TÉLESCOPE

ROVER SUR RESSORTS

Jambette.com
INNOVER DANS L'ESPACE RÉCRÉATIF
1 877 363-2687

Évolo, Île des soeurs, Montréal

Casino de Montréal

Dalle Prestige, gris granite

BOLDUC
www.bolduc.ca

PAVÉS, MURETS ET MARCHES, DALLES, BORDURES

Bibliothèque Monique-Corriveau, Québec

Parc Lansdowne, Ottawa

60 ANS
ACTUEL ET AUTHENTIQUE
CRÉER D'APRÈS NATURE !

TROMPE-L'ŒIL

Y AVEZ-VOUS CRU ?

La collection de dalles TRAVERTINA offre toute la résistance et la durabilité des produits modernes en béton Techo-Bloc sans la fragilité de son équivalent, le travertin naturel.

TRAVERTINA - conçue pour les climats rigoureux et un look plus chic que Dame Nature avait prévu.

CATALOGUE DE DESIGN GRATUIT

Techo-Bloc
Pierres Précieuses^MC

DÉCOUVREZ NOS PIERRES RÉINVENTÉES

techo-bloc.com • 1 877-832-4625

LES PHYTOTECHNOLOGIES, OUTILS DE DESIGN DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE : L'EXEMPLE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

par Michel Rousseau – Avec la collaboration de : Daniel Lefebvre, Mélanie Glorieux, Marie-Eve Boisvert, Mylène Chartrand, Sarah Lacombe et Valériane Noël

Photo © **High Line**, Valériane Noël

Une expression assez récente est apparue dans l'univers de l'aménagement, celle des phytotechnologies. Qu'est-ce qu'une phytotechnologie ? La Société québécoise de phytotechnologie (SQP)[1] écrit sur son site web que : « Les phytotechnologies sont des ouvrages visant à résoudre des problèmes environnementaux et comprenant nécessairement l'utilisation de plantes vivantes. Il s'agit notamment d'ouvrages touchant l'épuration de l'eau, de l'air et des sols, le contrôle de l'érosion et du ruissellement, la restauration de sites dégradés, la captation des gaz à effet de serre, la réduction de la chaleur ou la vélocité du vent. »

En raison des nombreux défis d'adaptation aux changements climatiques, de l'épuisement des ressources non renouvelables et de la demande sociale pour des technologies plus respectueuses de l'environnement, les phytotechnologies connaissent un essor important partout sur la planète. Que l'on parle de biodiversité, de services écologiques variés ou d'autres bénéfices tels que l'amélioration du cadre de vie des citoyens, l'utilisation des phytotechnologies permet de répondre à ces besoins. Les recherches actuelles dans le domaine visent à optimiser les performances de ces systèmes innovants. Dans bien des cas, cette approche durable s'avère moins coûteuse que celles utilisant des matériaux de construction inertes.

Plusieurs phytotechnologies existent depuis de nombreuses années. Beaucoup de recherches se font pour améliorer et pour diversifier leur usage. Des recherches permettent également de mieux comprendre le rôle fonctionnel des phytotechnologies et même de quantifier leur efficacité. Il s'agit d'outils précieux que tout architecte paysagiste devrait intégrer dans son coffre. De nombreuses professions s'y intéressent mais l'architecte paysagiste est le professionnel formé pour mettre en valeur cette technologie et pour créer des milieux de vie plus sains.

Une phytotechnologie particulièrement intéressante est celle portant sur la gestion de l'eau de pluie. Depuis 2012, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)[2] fait la promotion d'une approche basée sur la gestion durable de l'eau de pluie. Celle-ci doit être valorisée et non plus rejetée rapidement et bêtement dans des tuyaux. Il s'agit en fait d'une petite révolution en matière d'aménagement du territoire qui fait face malheureusement à encore beaucoup de résistance dans les municipalités. Comme le Québec accuse déjà un certain retard en ce domaine, il s'agit d'une approche où aucun retour en arrière n'est possible. En fait, il faudrait même aller bien plus loin que ce que le Ministère propose. D'ailleurs, une bonification ministérielle de la Politique est en préparation.

L'ARCHITECTE PAYSAGISTE A LA CAPACITÉ DE LIER EFFICACEMENT DESIGN ET ENVIRONNEMENT

Aménager le territoire de manière plus durable : quelle belle opportunité pour l'architecture de paysage ! Malheureusement, peu d'architectes paysagistes ont intégré réellement cette façon de faire dans leur pratique. Plusieurs la considèrent, mais bien peu prennent le leadership des équipes de conception en matière de gestion de l'eau pluviale, bien souvent parce qu'ils sont mal outillés.

L'utilisation des phytotechnologies permet non seulement aux architectes paysagistes de se démarquer, mais aussi de raffiner leur conception. Intégrer des phytotechnologies dans un aménagement n'est pas une fin en soi, il s'agit d'une pratique responsable qu'il faut toutefois maîtriser. Il faut aller plus loin que l'utilisation d'une liste de plantes choisies parmi les différents ouvrages consultés. Il faut savoir que certaines plantes ont un système racinaire grossier favorisant l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol tandis que d'autres ont un système racinaire fin et touffu qui permet la filtration de l'eau, par exemple.

En explorant les phytotechnologies, c'est tout notre rapport au vivant qui change. Oui, on verdit, oui, on implante davantage de végétaux et c'est un bon geste en soi. Ces plantes jouent un rôle fonctionnel en plus qu'esthétique mais il ne sera efficace que si toutes les conditions sont réunies, comme dans un écosystème. Jouer avec le vivant : voilà une des caractéristiques, un des attraits majeurs de la profession d'architecte paysagiste. Concevoir des milieux de vie pour des gens ou pour la faune représente un défi de tous les instants, mais c'est un défi extrêmement gratifiant lorsque ces milieux de vie sont adoptés, lorsqu'ils sont réussis. →

Photo © **Centropolis**, Marie-Eve Boisvert

Photo © **Lyon**, Michel Rousseau

Photo © **Atlanta**, Mélanie Glorieux

La gestion durable de l'eau de pluie avec l'utilisation des phytotechnologies doit être une réalité commune à tous les architectes paysagistes à court terme. Mais il faut aller plus loin. Il faut saisir cette opportunité pour repenser notre façon de concevoir des espaces. Voici quelques réflexions ou pistes de suggestions que proposent d'explorer des membres du Groupe Rousseau Lefebvre qui travaillent dans ce domaine :

« La gestion de l'eau pluviale est un outil de design au fort potentiel. Il faut exploiter les différents états de l'eau pour structurer de façon temporelle un espace. Sous sa forme gazeuse, liquide ou solide, l'eau peut influencer la forme d'un site, la nature de ses activités. Les possibilités sont illimitées ! » - Daniel

« L'eau de pluie est le nouveau matériau de design qui permettra d'augmenter la résilience des aménagements et des villes. L'eau se transforme et traverse nos projets. Il faut planifier en regard de l'évolution des aménagements et des changements climatiques pour assurer la pérennité des ouvrages. » - Mélanie

« En milieu urbain, l'architecte paysagiste a la possibilité de modifier les sols inertes ou imperméables. Les phytotechnologies nous permettent de filtrer les contaminants présents dans l'eau de ruissellement et de la rendre à nouveau disponible pour les sols, permettant à ceux-ci de se réhydrater, de redevenir perméables. » - Marie-Eve

« Les phytotechnologies nous offrent la possibilité d'aller plus loin que la simple gestion des volumes d'eau de pluie. Les ouvrages végétalisés de gestion de l'eau pluviale nous permettent de filtrer, d'infiltrer et d'évapotranspirer. On va plus loin que le génie civil tout en créant des espaces aménagés plus agréables. » - Mylène

« L'intégration de l'eau de pluie dans les aménagements devrait s'exprimer davantage dans une approche inventive. Il faut faire ressortir l'aspect événementiel, le mouvement provoqué par une pluie sur un site donné. » - Sarah

« L'eau de pluie ne doit plus être considérée comme une contrainte d'aménagement qu'on solutionne à la toute fin. On doit intégrer sa gestion dès le départ de la conception. Elle peut et doit influencer le design au niveau de la forme, de la fonction, de sa programmation. » - Valériane

Architecte paysagiste de formation, **Michel Rousseau** a fondé avec **Daniel Lefebvre** en 1989 le Groupe Rousseau Lefebvre, firme multidisciplinaire spécialisée en développement durable appliqué. Il est devenu un des experts en phytotechnologie et en gestion intégrée de l'eau pluviale au Québec.
Sa vision d'un paysage durable et structurant est véhiculée dans ses nombreux livres, guides, revues, cours et formations. Avec son équipe, il a conçu et dirigé plusieurs projets novateurs qui lui ont valu des prix d'excellence de l'AAPC qui l'ont intronisé à l'Ordre des associés (Fellows) en 2014.

—

1. Société québécoise de phytotechnologie (SQP).

2. Guide de gestion des eaux pluviales du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

BEAUPRÉ Associés

Architecture de paysage + design urbain

Centre jeunesse Montréal

www.beaupreassocies.com

À L'AFFÛT DES TENDANCES

CONSTRUCTION ARCHITECTURE URBANISME DESIGN

formes.ca/abonnement

Aménagement au cœur de la forêt
Photo © Nature Action Québec

LE BOIS DU FER-À-CHEVAL EN MONTÉRÉGIE

Conservation et paysages de l'ordinaire dans le Québec urbain,
par Linda Fortin

J'habite en Montérégie depuis plus de vingt ans. J'y parcours, du printemps à l'automne, plusieurs centaines de kilomètres à vélo, ce qui m'a laissé croire au fil du temps que je connaissais bien le territoire. Pourtant ce n'est qu'en 2011, alors que la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) publiait son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), que j'ai découvert, parmi les bois d'intérêt métropolitain identifiés par la CMM, qu'à deux pas de chez moi se trouvait le bois du Fer-à-Cheval. Comment la plus grande superficie boisée continue de la Montérégie avait-elle pu demeurer aussi insaisissable et invisible pendant si longtemps ?

Le bois du Fer-à-Cheval forme une étendue boisée d'une grande valeur écologique, avec sa superficie de près de 6 500 hectares, soit 34 fois celle du parc du Mont-Royal (190 ha)[1], et plus de sept fois celle du parc national du Mont-Saint-Bruno (890 ha)[2] *(figure : localisation).* Cependant, une multitude d'infrastructures routières ou industrielles créent d'importants obstacles visuels ou physiques et rendent le boisé peu perceptible en tant qu'entité paysagère. Ce massif forestier présente une diversité de milieux constitués de milieux humides et de peuplements de feuillus et de conifères, qui représentent autant de refuges fauniques et floristiques. Quelques dizaines de petites érablières privées sont établies sur son pourtour extérieur, situé de 15 à 20 mètres plus bas que la terrasse centrale. Sis au cœur des meilleures terres agricoles du Québec, à égale distance du Saint-Laurent et du Richelieu, le boisé est morcelé en près de 2 000 propriétés privées réparties sur le territoire de sept municipalités et deux MRC, comptant environ 200 000 habitants. La conservation de ce boisé dépend donc à la fois de la volonté de ses nombreux propriétaires, des forces en présence et des mesures qui seront mises de l'avant (ou non) par les différents paliers de gouvernement pour assurer son avenir.

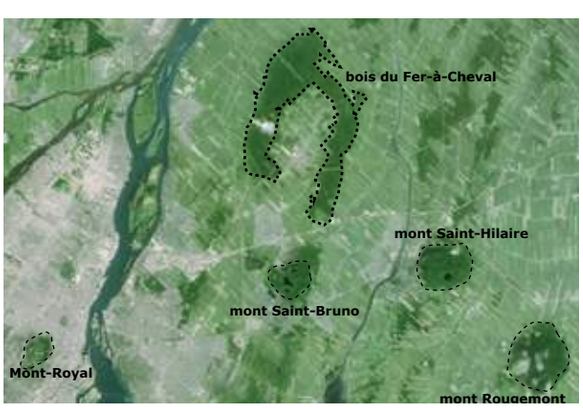

Figure : localisation, Google Earth

Figure : évolution historique

HISTORIQUE

La superficie de cette forêt a-t-elle changé au cours du temps ? La réponse est oui, et de façon importante, même si peu de cartes anciennes du territoire sont disponibles et qu'elles sont floues quant à la délimitation de ses contours originaux. Seuls les relevés systématiques entrepris par le ministère de la Défense nationale du Canada au début du 20e siècle tracent un portrait évolutif du boisé, connu au départ sous le nom de bois de Verchères *(figure : évolution historique).* Ces cartes démontrent que l'expansion de l'agriculture dans les basses terres du Saint-Laurent a déjà amorcé, au début du siècle dernier, le déboisement progressif du cœur du boisé ; c'est cependant l'apparition de la banlieue, après la construction des autoroutes 20 et 30 au milieu de la même décennie, qui exerce une pression fatale sur ce secteur du bois du Fer-à-Cheval. La conservation de la superficie résiduelle devient aujourd'hui primordiale pour le maintien de la biodiversité de ses nombreux écosystèmes.

Entrée privée : chemin privé donnant accès aux érablières.

Bas boisé : vue sur le boisé ; pylônes omniprésents.

Photos : **Linda Fortin**

ACTIONS

Il ne faut pas se le cacher, au Québec les mesures gouvernementales de protection et de conservation des milieux naturels dans les milieux à forte densité de population sont plutôt timides, surtout s'il s'agit de terres privées. En Montérégie, la situation est catastrophique : non seulement nous sommes loin du pourcentage recommandé par l'UICN de 17 % d'aires protégées sur un territoire donné[3], mais le pourcentage d'aires protégées est passé de 3,78 % en 2007 à 3,72 % en 2014[4].

Dans le but de maintenir l'intégrité des milieux naturels sur ce territoire, Nature-Action Québec s'est lancé depuis 2005 dans un vaste programme d'inventaires biologiques des milieux naturels, avec l'accord de plusieurs propriétaires ; ces inventaires ont permis la découverte d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) dans le bois du Fer-à-Cheval, ainsi que la présence d'espèces à statut (rares, menacées ou susceptible de l'être). Ces caractérisations écologiques ont mené à la production de cahiers, qui sont remis à chacun des propriétaires, et qui font état de la richesse de la biodiversité présente sur leur terrain. La prise de conscience suscitée par ces publications a amené plusieurs de ces propriétaires à de meilleures pratiques environnementales ; certains d'entre eux ont même conclu des ententes de conservation volontaire de leur terre.

De plus, l'année 2014 s'est conclue sur une excellente nouvelle pour le boisé : le MDELCC a reconnu une première aire protégée en milieu privé (la Coulée-des-Érables), d'une superficie de 5,19 ha, dont l'entente est conclue entre un propriétaire et un organisme à but non lucratif, en l'occurrence Nature-Action Québec (NAQ)[5]. Avec la collaboration de NAQ, deux municipalités se sont engagées depuis 2013 dans des projets de restauration qui respectent l'intégrité écologique du milieu sur des terrains municipaux dans le bois du Fer-à-Cheval. Ces travaux ont par la même occasion permis de réhabiliter et de protéger des sites de ponte de tortues serpentines, menacées de disparition par la destruction de leur habitat. D'autres projets de protection et de mise en valeur sont actuellement en développement, et l'un des principaux objectifs de ces aménagements est de favoriser l'accès aux milieux naturels. À la base de cette réflexion se trouve le travail en équipe multidisciplinaire, qui permet une meilleure compréhension du milieu et de ses enjeux : alors que biologistes et géographes analysent les données biophysiques du territoire, l'architecte paysagiste intègre des dimensions de l'ordre du senti : évolution historique, repères culturels et sociaux, patrimoine naturel ou bâti… Par le fait même, les propositions d'aménagement qui en résultent incluent à la fois des habitats fauniques de qualité et une expérience d'immersion totale dans la nature pour les humains.

Est-ce à dire que l'avenir du bois du Fer-à-Cheval est assuré ? Nous sommes encore loin du compte. Il ne faut pas oublier que le boisé est situé en zone agricole et que, ce faisant, rien ne s'oppose à la coupe forestière à des fins de mise en culture – sauf pour les secteurs spécifiquement désignés comme étant acéricoles. Les pressions de dézonage à des fins résidentielles ne vont pas en diminuant non plus sur ce territoire de la première couronne, puisqu'une augmentation de la population est prévue et souhaitée par l'ensemble des municipalités concernées. D'autre part, les mesures de conservation qui sont essentielles à la pérennité du bois du Fer-à-Cheval ne doivent pas nous faire oublier qu'une autre dimension de l'aménagement régional du territoire est négligée : celle de la distance humain/nature, que la conservation des milieux naturels sur les propriétés privées ne résout pas. Il semble donc important de développer des modèles d'aménagement qui intègrent les humains, non pas seulement à côté d'îlots forestiers protégés et inaccessibles, mais bien à l'intérieur de nouvelles trames vertes de développement au cœur même des communautés, en tenant compte des dimensions économique, culturelle et sociale des écosystèmes urbains et périurbains. P

Linda Fortin est détentrice d'un baccalauréat en science politique, ainsi que d'un baccalauréat et d'une maîtrise en architecture de paysage. En 2012, elle obtient le prix d'excellence étudiant de l'AAPQ avec le projet Wanaki, terre de leurs enfants. En 2013, elle est choisie University Olmsted Scholar auprès de la Landscape Architecture Foundation par l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

Depuis 2013, Linda Fortin est chargée de projet en aménagement écologique du paysage chez Nature-Action Québec. Fière de ses racines autochtones, elle souhaite que les architectes paysagistes s'impliquent davantage dans des projets visant l'amélioration des conditions de vie des Premières Nations.

—

1. Ville de Montréal, http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/node/512
2. Sépaq, Parc national du Mont-Saint-Bruno, http://www.sepaq.com/pq/msb/information.dot
3. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 1980, *Stratégie mondiale de la conservation*, 77 p.
4. MDDEP (s.d.), *Portrait du réseau d'aires protégées au Québec, période 2002 à 2009*, 41 p., et MDDELCC, *Registre des aires protégées du Québec*, mise à jour du 23 octobre 2014.
5. Nature-Action Québec, le 11 décembre 2014. http://nature-action.qc.ca/site/nouvelle/une-premiere-quebecoise-en-matiere-daire-protegee

LES CIMENTIERS MORISSETTE inc.

NOUVEAUTÉS

BÉTON MEULÉ ET MARTELÉ

WWW.CMORISSETTE.CA

R.B.Q. 8320-8801-51

GROUPE BC2 RASSEMBLE UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE DÉDIÉE À LA RÉSOLUTION DE DÉFIS FONCTIONNELS, ESTHÉTIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DANS UNE LOGIQUE DURABLE ET INNOVANTE.

DESIGN URBAIN
STRATÉGIES
ARCHITECTURE DE PAYSAGE
URBANISME
PATRIMOINE
ENVIRONNEMENT
RÉCRÉOTOURISME

MONTRÉAL
TERREBONNE
SAGUENAY

514 507 3600
GROUPEBC2.COM

LE PAYSAGE, UNE PORTE D'ENTRÉE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

par Céline Bonnot

Parmi les échelles d'intervention explorées par les architectes paysagistes, celle du « grand paysage » correspond à des territoires recouvrant une partie de municipalité, une ou plusieurs municipalités, une MRC ou encore une région. Les études effectuées à cette échelle s'inscrivent dans une démarche de planification et de gestion des paysages, en amont des projets d'aménagement. Il s'agit d'une approche transversale visant à valoriser les paysages, en lien étroit avec les grandes dynamiques du territoire liées à différents secteurs en aménagement, tels que le transport, l'agriculture, le développement urbain, l'énergie, le patrimoine et l'environnement.

Autoroute 10, Orford. Aménagement routier mettant en valeur la vue sur le mont Orford tout en conservant des motifs typiques du paysage (étude de caractérisation des paysages culturels de la MRC).

Source : Ruralys, en collaboration avec Ici et Là Coop d'aménagement.

LES COMPOSANTES FORTES DU PAYSAGE

À travers l'analyse paysagère et le diagnostic, l'étude de caractérisation des paysages permet notamment de révéler les composantes fortes d'un paysage[1], qui contribuent à son caractère et à sa typicité. Prenant en compte les composantes biophysiques et humaines du paysage, cette approche pluridisciplinaire vise également à croiser les regards d'un maximum d'acteurs du territoire afin de mieux comprendre la relation que la population entretient avec ses paysages.

Selon le contexte et les besoins identifiés, l'étude peut mettre l'accent sur les paysages ordinaires, identitaires, ou encore sur les paysages culturels patrimoniaux.

À partir des résultats issus de cette phase d'analyse, des orientations d'aménagement, des objectifs et/ou des mesures concrètes sont élaborés. Selon le contexte, ceux-ci peuvent être transcrits dans des documents de planification (schémas d'aménagement, plan d'urbanisme, plan paysage, etc.), des chartes de paysage ou encore des guides destinés aux acteurs de l'aménagement.

C'est le cas de la MRC de Kamouraska, qui a publié un guide en 2013 afin de mettre en cohérence l'aménagement des sites d'accueil du public à l'échelle de la MRC. Produit par Ruralys en collaboration avec Ici et Là Coop d'aménagement, ce guide destiné aux municipalités de la MRC propose une signature paysagère en s'inspirant des spécificités propres aux paysages de Kamouraska[2].

UN PROJET DE PAYSAGE EN LIEN ÉTROIT AVEC DIVERS SECTEURS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les enjeux soulevés par les études de grand paysage touchent fréquemment différents secteurs en aménagement du territoire, comme l'agriculture et le transport. C'est ainsi que dans la MRC de Memphrémagog, une étude de caractérisation des paysages culturels effectuée en 2014 par Ruralys en collaboration avec Ici et Là Coop d'aménagement a mis en évidence le rôle clé de l'agriculture dans le maintien des panoramas et des paysages typiques de la MRC. Les mesures concrètes proposées font appel à des stratégies différentes visant à encourager une agriculture dynamique et diversifiée sur le territoire : préserver les paysages au niveau des secteurs agricoles dynamiques, d'une part ; d'autre part, réinventer les paysages agricoles au niveau des secteurs moins propices aux grandes cultures, en voie d'enfrichement. Dans ce dernier cas, la mise en place de pratiques agricoles innovantes comme l'agroforesterie fait partie des mesures suggérées. Des recherches sur cette alternative à l'enfrichement sont actuellement menées dans la MRC du Rocher-Percé dans le cadre du laboratoire rural « Agroforesterie et paysage »[3].

L'importance des aménagements routiers dans la mise en scène des paysages, notamment depuis les routes touristiques, est également évoquée dans l'étude. Ainsi, l'inscription de la route dans le relief, l'aménagement de ses abords en cohérence avec le paysage environnant, la mise en valeur des vues et des motifs typiques, voire emblématiques du paysage contribuent à valoriser les territoires traversés.

CONCILIER BIODIVERSITÉ ET QUALITÉ DES PAYSAGES… VERS DES PAYSAGES RICHES ÉCOLOGIQUEMENT

Le couvert végétal (boisés, haies, arbres isolés, prés, etc.), les milieux humides et les plans et cours d'eau forment une trame d'éléments naturels et semi-naturels contribuant non seulement à la spécificité et à la qualité des paysages, mais aussi au maintien de la biodiversité et à la protection de la ressource en eau. À l'échelle du grand paysage, ces structures écologiques et paysagères forment un réseau écologique ou trame verte et bleue, permettant à la flore de se disperser et à la faune de se déplacer. Ce réseau est composé de zones noyaux ou foyers de biodiversité, entourés de zones tampon protectrices et reliés par des corridors écologiques[4].

L'échelle du grand paysage apparaît ainsi propice à l'élaboration d'orientations d'aménagement en faveur de paysages riches écologiquement, valorisant à la fois les paysages et la biodiversité. Certaines orientations d'aménagement élaborées dans le cadre d'études de caractérisation des paysages[5] vont dans ce sens : maintien et renforcement de la trame verte et bleue, support à la densification de réseaux piétons et cyclables ; préservation et valorisation des milieux humides ; diversification et utilisation d'essences locales en cohérence avec le milieu environnant.

De façon générale, des paysages riches en biodiversité se distinguent les uns des autres par leur végétation et leurs ambiances diversifiées, ce qui contribue à leur caractère particulier et à la qualité de l'expérience paysagère. À contrario, le manque de biodiversité rend les milieux plus vulnérables aux ravageurs et aux plantes envahissantes, en plus de banaliser le paysage.

Guide pratique, MRC de Kamouraska.

Source : Ruralys, en collaboration avec Ici et Là Coop d'aménagement.

La mise en place de pratiques d'aménagement favorables à la biodiversité est d'ailleurs encouragée dans les orientations gouvernementales en matière de diversité biologique[6]. Dans un contexte où la fragmentation des milieux s'accroît au détriment de la biodiversité, le maintien et la densification de cette trame paysagère et écologique représente en effet un enjeu fort. Parmi les services écologiques rendus par des paysages riches écologiquement, citons l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des inondations, la réduction de l'érosion et la purification de l'eau.

La transversalité de ce champ d'expertise amène ainsi l'architecte paysagiste à croiser son regard avec celui d'autres professionnels de l'aménagement, par exemple dans les domaines du patrimoine, de la biologie, de l'écologie, de l'agronomie, etc., afin d'élaborer une vision intégrée des paysages, en lien étroit avec les autres secteurs en aménagement du territoire. P

Coupe schématique extraite du diagnostic de l'étude de caractérisation et d'évaluation de la MRC de D'Autray (sans échelle) : structure paysagère type des collines du Piedmont.

Source : Céline Bonnot. Ici et Là Coop d'aménagement, en collaboration avec Ruralys.

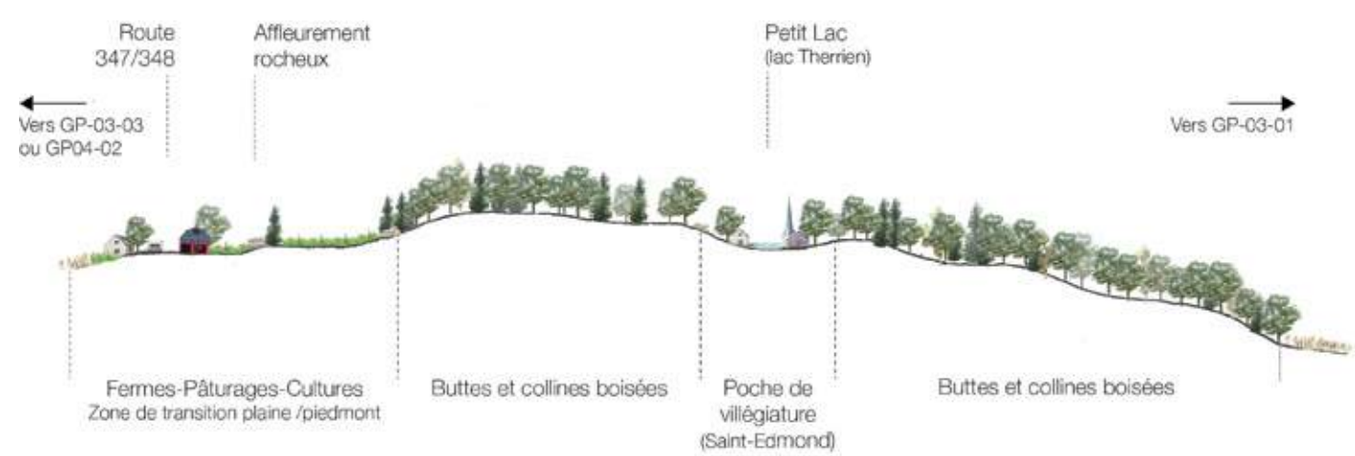

Architecte paysagiste et biologiste, **Céline Bonnot** est membre de Ici & Là Coop d'aménagement depuis janvier 2012. Son principal domaine d'action concerne le « grand paysage », en lien avec l'aménagement du territoire. Combinant une approche scientifique et méthodologique à une approche sensible, elle intervient en amont du projet d'aménagement. Mettant l'accent sur les composantes paysagères qui font la spécificité et l'identité des territoires, elle porte un vif intérêt aux enjeux transversaux au paysage, tels que la biodiversité et la gestion de l'eau et des sols.

—

1. « Portion de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de facteurs biophysiques, humains et / ou de leurs interrelations » (Conseil de l'Europe, 2000).

2. Sur la base de l'étude de caractérisation et d'évaluation de la qualité des paysages du Bas-Saint-Laurent effectuée par RURALYS en 2008.

3. http://www.mrcrocherperce.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=18&Itemid=86

4. Adapté de la définition du modèle de réseau écologique présenté dans la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, Ville de Montréal (2004).

5. Étude de caractérisation des paysages de la MRC de D'Autray, Ici et Là Coop d'aménagement (2013) ; Étude de caractérisation des paysages patrimoniaux de la MRC de Memphrémagog, Ruralys (2014).

6. Orientations gouvernementales pour la biodiversité (MDDELCC, juin 2013) http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/orientations/Orientations.pdf

Groupe
ROUSSEAU LEFEBVRE

design + environnement
www.rousseau-lefebvre.com 1-866-311-8281

développement durable appliqué | gestion des eaux pluviales | phytotechnologies

Tessier
RÉCRÉO•PARC
T 1 800 838-8591 www.tessier-rp.com

DES
PUBLIQUES

RAFFINÉ

Voici notre tout nouveau mobilier urbain Luxinox! Notre gamme se distingue par la pureté du design et la propriété unique des matériaux. Fait à partir d'acier inoxydable et de bois Ipé, notre mobilier haut de gamme est unique sur le marché. Il permet de répondre à une vision tout à fait actuelle et de créer des espaces urbains avec une touche de distinction sans compromis sur la durabilité. Pour vos projets, nous pouvons concevoir des pièces et même des collections exclusives.

ESPACES
MODERNES

INNOVATEUR

Utilisez un téléphone intelligent pour contrôler les couleurs, la hauteur, la séquence et la musique. Nos fontaines Watergush sont conçues pour les espaces urbains, les centres commerciaux, les aéroports, les centres d'exposition, les parcs d'attractions et les hôtels. Un endroit où toute la communauté peut s'émerveiller et interagir avec la beauté de l'eau! Un module de fontaines « tout-en-un » qui est flexible et adaptable pour une utilisation efficace. Facile à installer, notre fontaine est unique sur le marché.

PÉRIPLES AUX CONFINS DU QUÉBEC : FAIRE DE L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE LÀ OÙ IL N'Y A PAS D'ARBRES

par Charlotte Gaudette

Août 2013. Je pars de l'aéroport de Montréal pour un voyage qui me mènera éventuellement à plus de 1800 km au nord de mon point de départ. Destination: le village de Salluit qui se trouve à la limite du territoire québécois sur le détroit de l'Hudson. Cela va me prendre une journée complète de voyage à bord de petits avions qui, tels des autobus volants, se déplacent de village en village. J'arrive d'abord à Kuujjuaq, le centre administratif de la région, puis j'embarque à nouveau pour poursuivre vers le nord le long de la côte de l'Ungava. Nous passons tous ces villages aux noms si exotiques : Tasiujaq, Aupaluk, Kangirsuk, Quaqtaq, Kangiqsujuaq et finalement nous arrivons à Salluit.

Salluit est d'ailleurs le village où cette grande aventure a d'abord débuté. C'est en 2002 que le gouvernement régional kativik nous contacte pour la première fois pour débuter la construction d'aires de jeu dans ses centres de la petite enfance. La plupart des centres sont ouverts depuis un certain temps mais n'ont toujours pas, pour la plupart, d'aire de jeu extérieure.

Concevoir et construire une aire de jeu en milieu nordique nous apparaît alors comme une aventure excitante mais aussi comme quelque chose de complètement nouveau et inconnu pour notre alors jeune bureau d'architecture de paysage : Mousse Architecture de Paysage.

Les questions suivantes émergent :

Comment allons-nous transporter les matériaux ?

Comment construire sur du pergélisol ?

Comment faire une aire de jeu en lien et respectueuse de la culture inuit ?

Quels matériaux peuvent résister à ces conditions climatologiques extrêmes ?

Nous proposons donc au gouvernement régional d'élaborer tout d'abord un guide portant sur la conception d'aire de jeu en milieu nordique. Ce guide sera destiné aux centres de la petite enfance et vise à les aider à se préparer à la construction éventuelle de leur aire de jeu, à cerner leurs besoins et à rassembler des idées pour leur projet. Pour nous, c'est la chance de faire des recherches et de mieux comprendre les problématiques de ce milieu afin de nous préparer à intervenir éventuellement sur le terrain.

Nous terminons éventuellement le guide qui sera distribué à tous les centres, et un beau jour nous recevons un appel de Johanna Alaku, la directrice du Centre de la Petite Enfance de Salluit.

La distance qui nous sépare du village et le prix élevé des billets d'avion nous font hésiter sur le bien-fondé de nous rendre sur les lieux mais l'idée de rater l'occasion de comprendre la culture et les conditions locales nous apparaît encore plus inappropriée. Nous proposons donc au CPE de nous rendre au village et de concevoir le projet directement là-bas avec la communauté. C'est probablement le meilleur choix que nous ayons pu faire, car la réalité de ce lieu et de cette culture ne peut être comprise que par son expérience directe.

C'est donc en 2003 qu'Emmanuelle Tittley, ma collaboratrice à l'époque, se rend au village et conçoit une première aire de jeu. Des thématiques qui reviendront éventuellement dans d'autres projets émergent alors :

l'importance des transports et des activités maritimes et aériennes ;

l'attachement aux animaux du territoire : caribou, ours polaire, béluga et autres ;

l'importance du développement moteur et physique des enfants inuits en préparation aux activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette, encore très chères à ce peuple ;

le besoin urgent de créer des endroits sécuritaires et stimulants pour les jeunes enfants de la communauté. →

Un dessin d'enfants d'une aire de jeu.

Un premier plan est créé directement dans la communauté après la visite des lieux, à des rencontres avec la communauté et à un séjour chez la directrice qui nous reçoit chez elle.

C'est bien la première fois que nous logeons chez un de nos clients ! Et cette rencontre contribuera à approfondir notre compréhension de cette communauté afin de créer un projet, nous l'espérons, plus en lien avec ses valeurs et son contexte. En effet, ce projet démontre bien comment l'architecte paysagiste peut se mettre au service d'une communauté afin de l'aider à enrichir son milieu de vie, cela de façon sensible et dans le plaisir de la collaboration et de la création commune.

C'est aussi un bel exemple qui démontre l'importance de remettre en question nos a priori comme concepteur d'espace. Par exemple, dans le projet de Salluit, nous nous sommes questionnés sur le concept de clôture et de barrière. L'idée d'installer une limite physique dans le territoire vaste et sans limite de la toundra et au sein d'une culture où l'idée de propriété privée est peu développée, nous apparaissait questionnable. Mais c'est finalement la communauté qui nous a convaincu de son importance. Le temps des traîneaux à chien était révolu. Motoneiges, 4-roues et autres véhicules tout-terrain composent maintenant le paysage des villages – et cela de façon plutôt anarchique, ce qui pouvait mettre en péril la sécurité des jeunes enfants. Nous avons donc compris que cette idée avait son importance dans le projet et que finalement les besoins étaient les mêmes sur certains points que chez nous au sud.

C'est durant l'été 2003 que la construction se fait. Tout est nouveau autant pour nous que pour l'entrepreneur un peu fou qui a décidé de nous suivre dans cette aventure et qui n'a jamais mis les pieds là-bas. Nous nous accaparons un peu de son rôle et participons activement aux différentes commandes afin que tous les matériaux arrivent à temps avant le départ des bateaux et, surtout, pour ne rien oublier. Et des oublis il y en aura! Heureusement, cet entrepreneur astucieux trouve toujours des solutions. Et puis, s'il manque quelque chose, on va faire un tour au dépotoir qu'on appelle d'ailleurs là-bas le Canadian Tire du village.

DURANT LA CONSTRUCTION

La construction se termine en septembre 2003. Nous aurons énormément appris et seront prêts à entamer, l'année suivante, la construction de deux nouveaux projets. Ce projet démontre l'importance de faire les choses par étapes en tant qu'architecte paysagiste afin de prendre le temps de comprendre et de voir les résultats de nos interventions. Cela n'est pas toujours évident, car bien souvent nous ne sommes pas nécessairement appelés à retourner évaluer l'impact et l'utilisation faite de nos projets.

L'AIRE DE JEU TERMINÉE EN SEPTEMBRE 2003

Heureusement, dans le cas de ces projets, notre interlocuteur et coordinateur de projet, le gouvernement régional kativik, a supporté l'idée de faire des tournées pour évaluer l'état des projets après quelques années et proposer des plans d'entretien. C'est d'ailleurs pour l'une de ces raisons que je suis retournée à Salluit à l'été 2013. Nous y avions un projet de construction d'une nouvelle aire de jeu pour une nouvelle installation dans le village et j'en ai profité pour évaluer l'état de notre premier projet après 10 ans. J'ai pu constater que malgré tous nos efforts pour gérer un terrain difficile situé en contrebas et avec une nature de sol très instable, il y avait encore des problèmes de drainage dans l'aire de jeu créant de l'instabilité. Le bateau de jeu était littéralement enfoncé dans le sol. Ce qui était quand même amusant d'une certaine façon et donnait l'impression de se trouver dans une grande tempête! Nous avons donc proposé récemment des solutions au CPE pour améliorer la situation. Celles-ci seront mises en place l'été prochain. Le travail ne se termine donc jamais complètement. C'est d'ailleurs une chance de pouvoir retourner et effectuer des améliorations à nos projets en voyant comment le projet se comporte avec le temps et, ainsi, améliorer nos nouveaux projets.

Et des nouveaux projets, il y en aura beaucoup, la population du Nunavik étant en croissance et les besoins en services de garde importants. L'été dernier nous avons ainsi participé à la construction de trois nouveaux projets dans trois nouveaux CPE. Ce fut pour moi la chance de mettre tout mon savoir-faire à contribution pour créer des aires de jeu durables, répondant à la fois aux besoins des enfants et des éducatrices et esthétiquement intéressantes. De nouveaux matériaux et techniques de construction plus résistants furent choisis. Des nouveaux jeux, animaux et instruments de musique installés.

C'est donc en septembre 2013 que se termine la construction de notre dernière aire de jeu dans le village d'Inukjuaq. Quelle joie pour moi de voir, sous la chute légère des premiers flocons de neige, la cour envahie d'enfants et d'éducatrices excités, d'observer leur réaction à ce que j'ai imaginé plusieurs mois plus tôt et de leur montrer les épaulards qu'ils souhaitaient installés dans l'aire de jeu. Quelle satisfaction d'avoir pu participer à réaliser cette vision commune et d'avoir eu la chance de me mettre au service de cette magnifique communauté ! Malgré tous les aléas de l'aventure, je me dis que j'ai le plus beau métier du monde! J'y retourne l'été prochain ! P

LES PROJETS CONSTRUITS EN 2013

Charlotte Gaudette a entrepris sa pratique d'architecte paysagiste au sein d'organismes environnementaux tels qu'Evergreen, à Vancouver, et la San Francisco League of Urban Gardeners avant de fonder la firme Mousse Architecture de Paysage où elle a développé une expertise dans l'aménagement pour les enfants. Parmi ses projets, notons la rédaction de guides sur l'aménagement des aires de jeu et la réalisation d'aires de jeu pour des écoles, des CPE et des municipalités. Une partie de sa pratique est consacrée à des projets artistiques, notamment au Festival international de jardins de Métis. Elle est active au sein de sa communauté en siégeant comme membre du CCU du Plateau Mont-Royal et sur le CA de l'organisme Les Amis du Champ des Possibles.

Quartier chinois – Réaménagement de la rue de la Gauchetière – Montréal

L'architecture du paysage : au cœur des changements

exp.

Notre équipe d'experts en architecture du paysage et urbanisme a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des projets durables. En misant sur une approche qui privilégie la qualité de vie en tenant compte du contexte d'insertion, notre équipe contribue à créer des milieux qui s'harmonisent aux environnements naturels et bâtis. Il en résulte des aménagements inspirants, adaptés aux collectivités et où il fait bon vivre.

- Architecture du paysage
- Design et aménagement urbain
- Développement domiciliaire
- Intégration architecturale
- Planification stratégique
- Revitalisation urbaine
- Réglementation
- Urbanisme

+1.800.567.6927 DRUMMONDVILLE – GATINEAU – GRANBY – MONTRÉAL – QUÉBEC – SHERBROOKE

exp.com

savaria
Matériaux Paysagers Savaria Ltée
Certifié ISO 9001

À la base
de vos projets

terreaux - paillis - composts
sables - pierres - mélanges

terreau biorétention
barrière à sédiments
terreau aquatique
CU-sol structural

Cinq sites d'approvisionnement
Alfred - Boucherville - Charny - Laval - St-Roch-de-Richelieu

1.877.728.2742 www.savaria.ca

Imaginer,
concevoir et
construire
l'espace public

CIVILITI

Découvrez
la nouvelle identité
d'Urban Soland

civiliti.com

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Vers la création d'écopaysage,
par Jean-Michel Bédard et François Bienvenu

La gestion différenciée des espaces verts est une pratique émergente, et ce, depuis longtemps. À partir du moment où un espace est aménagé, on peut considérer qu'il fait l'objet d'une attention qui lui est propre. En ce sens, la gestion différenciée de l'espace existait bien avant que le concept ne soit approprié par les départements des parcs ou soit mis de l'avant par des architectes paysagistes. Les friches agricoles, les parcs nationaux et les espaces plantés devant les hôtels de ville sont autant de lieux auxquels correspond un niveau d'entretien spécifique. Il est toutefois intéressant d'appliquer les préceptes de la gestion différenciée à l'ensemble des espaces verts pour considérer les retombées potentielles de cette approche, les défis qu'elle présente et les implications professionnelles qu'elle suggère.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'expression gestion différenciée des espaces et ses dérivés (gestion harmonique, entretien écologique) sont apparus dans les années 1980. Cette pratique vise à diminuer l'importance de l'entretien, à maximiser le potentiel de biodiversité et à améliorer l'expérience des utilisateurs. Pour ce faire, la première étape vise à documenter la situation existante. Ce diagnostic des espaces verts précisera l'utilisation faite par les usagers, l'entretien en cours, mais pourra également inclure d'autres données telles que les coûts de la tonte, l'inventaire floristique et faunique, ainsi que les conditions environnementales. On en arrive par la suite à proposer une typologie d'espace définie selon les différents régimes d'entretien.

LES RETOMBÉES

Le bilan de plusieurs expériences en sol européen traduit les retombées positives de ce mode de gestion. En réduisant les aires de tonte et en augmentant la superficie de la couche herbacée, on a observé, après quelques années seulement, une hausse significative du nombre d'espèces animales fréquentant les parcs de la ville de Wormhout[1]. Ces hausses coïncident d'ailleurs avec la diminution de l'emploi de pesticides et d'eau pour l'arrosage. Les rejets atmosphériques sont également moins nombreux puisque les outils et la machinerie sont moins souvent utilisés.

L'entretien représente un fardeau moins lourd pour les municipalités : à titre d'exemple, la ville de Rennes bénéficie d'économies annuelles résultant de la diminution du coût d'entretien (au m^2) variant d'environ 25 % pour les espaces plus ornementaux jusqu'à 65 % pour les espaces plus naturels[2]. À ces retombées directes s'ajoutent celles, indirectes, qui proviennent notamment des services écosystémiques et des relations positives qui s'installent entre la population et des milieux sains.

LES EXPÉRIENCES LOCALES

LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

En 2012, le Jardin botanique de Montréal a amorcé une réflexion sur la gestion de ses pelouses. Cette approche a mené à la création d'une typologie d'espace qui réfère au niveau d'entretien :

- entretien intensif : zones très fréquentées par les visiteurs tondues une fois par semaine ;
- entretien semi-intensif : zones tondues aux deux semaines ;
- entretien extensif : zones tondues deux fois par année, lorsque la végétation ploie sous son propre poids et commence à jaunir ;
- aires en naturalisation contrôlée : l'entretien se restreint à freiner ou contrôler l'avancée des espèces invasives ;
- friche arbustive : aucun entretien n'y est effectué.

Le bilan du projet s'avère positif. Les employés du Jardin ont su intégrer avec succès une dimension esthétique à la démarche. De plus, la réduction de l'utilisation d'essence pour les outils de tonte souligne le caractère écologique de ce mode d'entretien. Cette gestion des pelouses a également diminué la charge de travail pour l'équipe d'entretien.

L'ARRONDISSEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Au cours des quatre dernières années, l'arrondissement a transformé 43 % de ses plates-bandes annuelles en vivaces. Mieux, cela fait plus de 10 ans que la végétation des buttes aux abords des boulevards Papineau et Christophe-Colomb n'est pas tondue. La diminution de l'entretien est devenue un critère important dans la conception de toutes les aires aménagées. La conception du parc Roland-Giguère (anciennement la place l'Acadie) témoigne de cette préoccupation avec ses aires plantées de végétaux qui ne requièrent que très peu de soins. Les parcours qui seront aménagés à proximité du boulevard Gouin dans les prochaines années viseront également à atteindre ces mêmes objectifs.

LEÇONS

Les expériences locales ont également mis en lumière les défis de la gestion différenciée. En effet, les changements apportés dans un environnement familier peuvent susciter des réactions. Par conséquent, l'acceptabilité sociale constitue un des piliers de la transition vers la gestion différenciée. L'appropriation des espaces générés par ce mode d'entretien peut être atteinte de plusieurs façons : par exemple en proposant des activités de sensibilisation, d'idéation, de plantation dans le cadre d'un projet. De façon plus générale, l'éducation doit être au cœur de ce changement. Avec une compréhension des différentes dimensions du paysage et des attentes du public, l'architecte paysagiste est une personne clé dans ce processus, d'autant plus que les lieux traités doivent présenter de grandes qualités esthétiques.

La prise en compte de l'expérience et de la compréhension des lieux pour l'usager augmente également la qualité d'un projet.

Par exemple, au Jardin botanique de Montréal, dans les zones où les herbes ne sont fauchées que deux fois par année, une zone correspondant à la largeur de deux tondeuses est tondue de part et d'autre des sentiers. Le visiteur qui profite de cet espace naturel comprend aisément que la croissance de la végétation y est souhaitée et que ce lieu n'a pas échappé à l'attention du jardinier.

IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

Les fondements de la gestion différenciée impliquent d'importantes modifications de l'approche professionnelle face à la conception de l'espace. Il ne s'agit plus seulement de concevoir les paysages qui seront par la suite livrés à l'expérience des utilisateurs, mais de mettre en place et de suivre les relations écologiques par lesquelles ceux-ci nous sont rendus. En ce sens, la gestion différenciée implique une vision dynamique du paysage en tant que système vivant et complexe. Cette approche diminue également la distance qui existe entre l'horticulture et l'architecture de paysage. Par exemple, la tondeuse à gazon n'est plus perçue comme un simple outil de tonte, mais devient un outil de design qui permet la création d'un nouveau sentier dans une prairie en fleur. Le crayon et la règle de l'architecte paysagiste trouvent leurs échos dans les plantes et la débroussailleuse. Le dialogue de création ne s'arrête pas lorsque l'encre a séché sur le papier, il se poursuit pour résumer les aspirations changeantes des usagers et de l'environnement lui-même. En ce sens, la gestion différenciée permet de réaffirmer le lien qui unit l'architecture de paysage aux dynamiques du vivant. P

Fondateur de l'entreprise Opaysage et passionné d'architecture de paysage, **Jean-Michel Bédard** a démontré au cours des années son expertise en design et en gestion de l'entreprise. Il a piloté de nombreux projets de paysage et reste à l'affût des plus récentes innovations.

François Bienvenu a d'abord commencé par planter et entretenir les annuelles dans les parterres avant de poursuivre sa formation en urbanisme et en paysage. Il a travaillé à titre de consultant en environnement sur des projets d'infrastructures d'énergie renouvelables en Écosse et il participe à des projets de gestion du paysage depuis son retour au Québec.

—

1. *Gestion des espaces vert de la ville de Wormouth : vers une oasis de biodiversité*. Bulletin annuel 2014. Disponible en ligne :www.wormhout.fr/images/stories/mairie/bulletinsmunicipaux/Gestion_differenciee1.pdf

2. Groupe COST, Université de Cardiff. Étude de cas *: La gestion différenciée en milieu urbain à Rennes*, 2002.

AECOM

est fière de s'associer à l'AAPQ pour son 50ième anniversaire !

AECOM
www.aecom.com

design urbain
urbanisme
architecture de paysage
économie

Photo : un paysage de la région fictive de Kyrat dans le jeu Far Cry 4, © **Ubisoft, 2014**. Tous droits réservés.

INCURSION EN TERRITOIRE INCONNU

L'architecture de paysage… de jeux vidéo

par Laureline Chiapello

De l'architecture de paysage à l'architecture de niveaux de jeux vidéo, il n'y a qu'un pas. Au premier abord, les jeux vidéo peuvent ressembler à une jungle où il est dangereux de s'aventurer. D'aucuns les associent à un ensemble de problèmes de société (tels que la dépendance et la violence). Cette vision s'avère cependant dépassée[1] : les jeux vidéo regroupent aujourd'hui une grande variété d'œuvres qui font rêver des milliers d'utilisateurs et les plongent dans des univers toujours plus riches, aux décors extraordinairement soignés. Dans cette optique, l'architecture de paysage fait partie des disciplines qui peuvent contribuer au perfectionnement des œuvres vidéoludiques.

Le terme de « paysage » est rarement employé par les créateurs de jeux vidéo : on lui préférera ceux de « décor », « d'espace », « d'environnement », de « monde » ou encore de « niveau de jeu ». Pourtant, le concept de paysage tel qu'il a été élaboré par les chercheurs semble avoir un potentiel non négligeable pour la compréhension et l'analyse des expériences vidéoludiques.

Gérald Domon, professeur titulaire à l'École d'Architecture de paysage à l'Université de Montréal, propose par exemple de dégager deux dimensions essentielles pour la compréhension du paysage : la dimension territoriale et la dimension perceptive[2]. Un paysage est alors « l'ensemble des composantes géographiques, anthropiques (ex. : bâtiments) ou naturelles (ex. : rivière) qui constituent le territoire », et « le regard que l'on porte sur ce territoire » (p. 7). Le territoire est « l'assise physique » du paysage, assise que chacun, selon sa culture, ses valeurs ou son rôle (touriste ou habitant, par exemple) interprétera de façon différente.

Ces deux dimensions se retrouvent dans les jeux vidéo. Leur territoire, bien que virtuel, demeure fort semblable aux territoires que nous rencontrons dans la réalité. S'il existe des jeux faisant appel à l'abstraction, comme Tetris, la plupart offrent à notre regard des montagnes, des habitations, des forêts ou des rivières. Ces territoires peuvent d'ailleurs être très réalistes, car la technologie permet aujourd'hui des reproductions fidèles au grain de sable près ! Des quelques pixels devant évoquer un arbre dans les premiers jeux vidéo on est passé aujourd'hui à des milliards, et l'on peut représenter une goutte de rosée sur les aiguilles d'un pin à flanc de montagne entouré de sommets enneigés.

Si la technique n'est plus un problème et si l'on peut créer tout type de territoire, la question centrale devient celle de la perception : comment susciter certaines impressions chez le joueur ? Que peut-on faire vivre aux usagers avec ces territoires virtuels ? Pour les chercheurs en jeux vidéo, la réponse est évidente : c'est le territoire dans le jeu qui représente le support de toute la narration.

Henry Jenkins, universitaire américain spécialiste des nouveaux médias, a comparé la conception de jeux vidéo à de « l'architecture narrative » et a élaboré le concept d'« environnemental storytelling[3] » pour le jeu vidéo, ce qui peut se traduire par « narration par l'environnement ». L'environnement informe le joueur et l'encourage à prendre part à l'histoire. Faire comprendre au joueur qu'il s'aventure en territoire ennemi en traversant une plaine désolée, ou utiliser l'image d'un barrage hydroélectrique pour montrer la puissance de l'homme face à la nature… La narration par l'environnement peut ainsi être considérée comme « une invitation à l'interprétation des situations et des significations qui dépend des valeurs et de l'expérience des joueurs (traduction libre)[4] ». On note ici une grande similitude avec la dimension perceptive du concept de paysage évoqué plus haut : « l'environnement virtuel » devient alors un territoire que les créateurs de jeux façonnent pour l'offrir au regard de leur public.

Face à cet engouement pour la narration par l'environnement, il est étonnant qu'il n'existe pas plus de rapprochements entre la conception de jeux vidéo et l'architecture de paysage. Les travaux du designer de jeux Christopher Totten constituent une première tentative en ce sens : ce chercheur s'est inspiré des écrits de l'architecte Grant Hildebrand[5] afin de concevoir des niveaux de jeux. Il suggère par exemple d'insuffler un sentiment de danger au joueur avec des espaces confinés dont on ne peut s'échapper, ou à l'aide d'espaces à découvert où le joueur est constamment exposé à l'ennemi. Les connaissances développées en architecture de paysage pourraient venir prolonger cet essai. Les travaux de caractérisation des paysages pourraient permettre de rapprocher l'expérience visuelle d'un paysage et l'expérience ludique.

Architecture de paysage et architecture de niveaux de jeux semblent appelées à être mises en relation : les jeux vidéo commencent à être utilisés pour faciliter l'apprentissage de l'architecture de paysage[6]. Les recherches et la pratique en architecture de paysage ont à leur tour probablement beaucoup à apporter à la création vidéoludique. Les outils développés pour travailler sur des paysages « réels » pourraient être transférés à l'étude de paysages virtuels et les connaissances en architecture de paysage pourraient se voir intégrées aux programmes de formation des designers de jeux vidéo, afin que ces derniers deviennent de véritables architectes de la narration. Souhaitons que les cinquante prochaines années soient le territoire d'une telle collaboration ! P

Laureline Chiapello est étudiante en doctorat à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Ses travaux portent sur le design de jeux vidéo, plus particulièrement sur la pratique du design en entreprise et la formation des futurs designers de jeux vidéo. Son approche de recherche, ancrée dans la pratique, valorise le savoir professionnel et la collaboration entre chercheurs et praticiens. Elle est aussi chargée de cours à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

—

1. Hovig Ter Minassian, Samuel Rufat, Samuel Coavoux et Vincent Berry, «Comment trouver son chemin dans les jeux vidéo?», L'*Espace géographique*, vol. 3, nº 40, 2011, p. 245-262.

2. Gérald Domon et Julie Ruiz, «Paysage et multifonctionnalité des territoires: enjeux et atouts pour l'agriculture de demain», Université de Montréal, *Rapport déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec*, 2007.

3. Henry Jenkins, « Narrative Spaces », dans *Space Time Play: Computer Games, Architecture and Urbanism: The Next Level*, F. von Borries, S.P. Walz et M. Böttger (dir.), Bâle, Birkhäuser, 2007.

4. Harvey Smith et Matthias Worch, «What Happened Here? Environmental Storytelling», article présenté à la Game Developers Conference, 2010.

5. Christopher W. Totten, «Designing Better Levels through Human Survival Instincts»,2011,*Gamasutra*, http://www.gamasutra.com/view/feature/134779/designing_better_levels_through_.php.

6. Greg More et Andrew Burrow, « Observing the Learning Curve of Videogames in Architectural Design », *Proceedings of the 4th Australasian conference on Interactive entertainment*, Melbourne, RMIT University, 2007).

SoucyAquatik
Division de Piscines Soucy inc.
Conception et réalisation
Fontaines architecturales - Piscines publiques, commerciales, municipales et institutionnelles
Parcs aquatiques - Jeux d'eau et bassins récréatifs - Bains nordiques - Skateparks
418.872.4440
www.soucyaquatik.com

Stantec
Meilleurs ensemble.
Plania est maintenant Stantec.
Notre équipe unifiée conçoit des espaces extérieurs novateurs qui se conjuguent harmonieusement au quotidien.
Imaginer, réaliser… dans l'intérêt commun
stantec.com
Place du Citoyen, Ville de Saguenay

agence RELIEFDESIGN

/////// ARCHITECTURE DE PAYSAGE & DESIGN URBAIN

PLANIFICATION D'ENSEMBLE
DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER
SITES PATRIMONIAUX
SITES INSTITUTIONNELS
JARDINS PRIVÉS & PUBLICS
VILLÉGIATURE
ARCHITECTURE DE GOLF
COURS D'ÉCOLES
PLANS & DEVIS
SUIVI DE RÉALISATION
GESTION PLUVIALE

www.reliefdesign.ca
info@reliefdesign.ca
T. 514.500.3605

L'AAPQ EN 2014 ACTIVITÉS, REPRÉSENTATION, PARTENARIATS

Par Katerine Boisclair

LANCEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME DE STAGE EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE (PSAP)

En 2012 et 2013, les membres de l'AAPQ ont statué en faveur de la révision des profils et des exigences d'admission, en mettant sur pied un nouveau Programme de stage en architecture de paysage (PSAP). Ce dernier mènera au statut de membre agréé et vise à bonifier l'expérience de mentorat et l'acquisition de connaissances en pratique professionnelle du membre stagiaire.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC MP REPRO

L'entente qui permet à l'AAPQ d'imprimer une partie de son matériel graphique se poursuivra jusqu'en 2017. Dans cet échange, l'AAPQ est heureuse d'offrir une vitrine pour promouvoir les nouveaux produits et technologies mis à la disposition de sa clientèle par l'entreprise.

TABLE DES ARCHITECTES PAYSAGISTES EN PRATIQUE PRIVÉE (TAPPP)

L'AAPQ intensifie sa collaboration avec la TAPPP dans le but d'appuyer la réalisation de son plan d'action. Entre autres, il sera notamment question de réviser et diffuser le barème des honoraires et expliquer dans quel contexte il est applicable, de créer une foire aux questions et d'informer les donneurs d'ouvrages de nos services et champ d'expertise à l'aide de fiches de présentation.

CONCOURS DE JARDINS POUR LES MEMBRES DE LA RELÈVE

En grande première, l'AAPQ a mis sur pied un concours pour les architectes paysagistes de la relève. Plusieurs propositions ont été envoyées et à l'issue des délibérés, le jury a choisi les six équipes qui réaliseraient un jardin dans le cadre de l'exposition qui s'est tenu au complexe Desjardins en avril 2015.

CONGRÈS ANNUEL

C'est dans une ambiance à la fois festive et invitant à la réflexion que le Congrès de l'AAPQ a rassemblé au Centre des sciences de Montréal plus de 300 participants, 36 conférenciers du Québec et de l'international et 60 exposants.

Le thème abordé, Tourisme + Paysage, a su démontrer la capacité de l'architecte paysagiste à créer des destinations attractives et a fait connaître des acteurs qui misent sur le savoir-faire de la profession pour générer des projets inspirants.

Les Actes du Congrès qui rendent compte des consensus que les réflexions foisonnantes ont permis de dégager ainsi que toutes les présentations des conférenciers peuvent être consultées sur notre site web.

LANCEMENT DU LIVRE ARCHITECTURE DE PAYSAGE DU CANADA

C'est plus de 150 personnes qui ont tenu à être présentes au Centre canadien d'Architecture pour célébrer la sortie de cette publication très attendue. L'AAPQ a préparé et accueilli cet événement avec fierté, car cette publication d'une qualité exceptionnelle est la première à dresser un portrait aussi exhaustif de l'architecture de paysage et des architectes paysagistes au pays.

L'AAPQ a également organisé une activité pour souligner la sortie du livre au Domaine Cataraqui, dans la région de Québec.

JOURNÉE MUNICIPALITÉS ET ARCHITECTURE DE PAYSAGE

C'est dans le cadre de l'Expo-FIHOQ, qui a attiré plus de 6000 participants à la place Bonaventure, que s'est tenue cette journée qui a permis de valoriser la profession d'architecte paysagiste auprès d'un large public. L'AAPQ, en partenariat avec Les Fleurons du Québec, a élaboré une programmation présentant entre autres la conférence « La ville positive : une approche écologique intégrée », de l'architecte paysagiste Isabelle Giasson, et a organisé une activité Cocktail-réseautage réservée aux municipalités du Québec et aux membres de l'AAPQ.

INAUGURATION DU PARC BENOÎT-BÉGIN

En juin, la Ville de Trois-Rivières, en hommage à un pionnier de l'architecture de paysage au Québec, a baptisé un de ses parcs du nom de Benoît Bégin, membre de la première heure de l'AAPQ. L'inauguration s'est déroulée en compagnie de M. Bégin lui-même et de plusieurs membres de l'AAPQ, des représentants du CA et de la direction.

PRIX D'EXCELLENCE CECOBOIS

L'AAPQ a été invitée à présenter le prix au récipiendaire de la catégorie aménagement extérieur lors du Gala de la 4e édition des Prix d'excellence Cecobois tenu au Théâtre du Capitole à Québec.

FORUM DE LA RUE

L'AAPQ, représentée pour l'occasion par Danielle St-Jean, membre du CA, a été invitée à participer au Forum de la rue organisé par l'École Polytechnique de Montréal dans le cadre d'une recherche réalisée pour le ministère des Transports du Québec visant à illustrer certains aspects du transport actif en milieu urbain ainsi que les concepts d'aménagement favorisant la sécurité et la mobilité des usagers vulnérables.

TABLE RONDE : JARDIN BOTANIQUE

L'AAPQ, en partenariat avec l'AAPC, la Fondation des architectes paysagistes du Canada et les Amis du Jardin botanique et Espace pour la vie, a préparé la table ronde intitulée *Comment créer des milieux de vie rapprochant l'humain de la nature ? Entre héritage et avenir, les réponses de l'architecture de paysage.* Les architectes paysagistes Isabelle Dupras, Michel Rousseau et Ron Williams y ont abordé les défis actuels de la pratique ainsi que les manières de la réinventer afin de contribuer au nécessaire rapprochement de l'humain et de la nature. La chroniqueuse horticole au *Devoir* Lise Gobeille a animé la soirée.

CHARRETTE RÉINVENTER LA VILLE

Répondant à l'appel lancé par la mairesse Colette Roy-Laroche, l'APPQ s'est engagée à contribuer aux travaux de ***réflexion sur la reconstruction de Lac-Mégantic*** et a pris part à la mise sur pied de la Charrette *Réinventer la ville*. Une quinzaine d'architectes paysagistes se sont rendus à Lac-Mégantic pour participer à ce brassage d'idées et réfléchir à la « signature » du nouveau centre-ville.

JURY À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

À l'invitation de l'école, l'AAPQ, représentée par Katerine Boisclair, a participé au jury des projets d'aménagement du parc Lalonde à Sainte-Anne-de-Bellevue. Les étudiants de l'atelier Espace urbain ont travaillé sur ce projet réel avec la collaboration de la Ville qui a remis un prix en argent aux trois meilleurs projets.

ATELIER DE DISCUSSION SUR LE SQUARE PHILIPS

Représentant l'AAPQ, Éric St-Pierre, de l'Agence Relief Design, a participé à l'atelier de discussion sur le réaménagement du square Philips, un exercice de design participatif.

DÎNER AVEC LES ÉTUDIANTS

C'est autour d'un buffet que s'est tenue la traditionnelle réunion que l'AAPQ organise tous les ans pour aller à la rencontre des étudiants de l'École d'architecture de paysage de l'UdM. Édith Normandeau, directrice générale par intérim, accompagnée de Jean-Philippe Grou, a présenté l'association et a pris le pouls des besoins spécifiques de la future relève.

JURY DU CONCOURS DE JARDINS À MÉTIS

Paula Meijerink et Édith Normandeau ont été invitées à participer au jury de l'édition de l'édition 2015 du Festival international de jardins à Métis.

ATELIER : « VILLES RÉSILIENTES ET PLUS DURABLES »

Organisé par Ouranos, l'objectif de l'atelier auquel la directrice générale a été invitée à participer était de documenter les visions d'avenir de différents acteurs de l'adaptation et de l'atténuation aux changements climatiques afin d'intégrer ces visions à des pistes de solutions quant à la mise en œuvre du développement durable au Canada. L'objectif ultime du projet est d'identifier un ensemble de politiques et mesures qui aideraient à combler le déficit environnemental actuel du Canada.

L'architecture de paysage était au rendez-vous pour développer des villes résilientes et durables.

Notez que des communiqués de presse concernant certains de ces événements sont disponibles dans notre salle de presse : aapq.org

NOUVEAUX MEMBRES

CROISSANCE 2015 → Agréés : 465 Stagiaires : 124 Étudiants: 62 Amis : 44 Retraités : 10

18 MEMBRES AGRÉÉS

Chantal Bédard
Jean-Michel Bédard
Corinne Biolay
Céline Bonnot
Virginie Carignan
Lisa Cullen
François Fortin
Isabelle Gagnon-Rose
Natalie Gingras
Jean-Philippe Grou
Ombeline Guémard
Alexandre Guertin
Jérôme Janelle
Selma Laroussi
Luc Osta
Alexandre Parent
Déline Petrone
Manon Tougas

33 MEMBRES STAGIAIRES

Frédérique Allard
Eric Aguib
Nicole Charbonneau
Gabriel Corriveau
Mihai Razvan Dinu
Marie-Ève Dumont
Danielle El Helou
Béchara Estaty
Nelson Fernandes
Jean-Philippe Gagnon
Antoine Gamache
Marie Garat
Pauline Gayaud
Dany Gingras
Carlos Ipser
Habou Issia
Hoda Kameli
Soha Khalil
Sophie Lacoste
Josiane Léger
Sarah-Eve Lepage
Maude Loiselle
Caroline Magar
Frédérique Magnan-Lauzon
Joanne Nassab
Caroline O'Hara
Sébastien Paquet
Camille Plourde-Lescelleur
Andrea Raducu-Lefter
Alexandre Rescat
Patrick Sheito
Mathivathana Suntharalingam
Michelle Younes

SARAH LACOMBE, ARTISTE DES PLANTES ET PROSPECTRICE DE TALENTS INSPIRANTS

Propos recueillis par Katerine Boisclair

La passion de Sarah Lacombe pour les plantes, doublée de l'esthétisme qu'elle cultive et souhaite transmettre, l'ont poussée à concrétiser des projets personnels qui lui ressemblent tout en menant sa carrière d'architecte paysagiste.

Entretien avec la fondatrice du site lepamphlet.com et de la revue Bosquet.

PAYSAGES Sur la page d'accueil du *Pamphlet* on lit que ce site web montréalais présente des projets locaux et internationaux innovateurs dans le domaine de l'architecture de paysage. Mais ce qui n'y est pas dit, c'est que ce site est devenu une référence sur la planète architecture de paysage, aussi bien au Québec qu'ailleurs. Vous avez des lecteurs d'un peu partout, n'est-ce pas ?

SARAH LACOMBE Lorsque j'ai commencé *Le Pamphlet*, mon seul objectif était que les étudiants en architecture de paysage de l'Université de Montréal profitent du blog pour s'inspirer au quotidien, mais surtout pour qu'ils aient accès à une banque de projets réalisés à utiliser comme précédents pour leurs projets d'école. Et puis, comme je publiais énormément, parfois jusqu'à cinq projets par jour, le mot s'est vite passé et j'ai réussi à faire ma place auprès des autres sites web de paysage. Des architectes paysagistes d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas et d'Écosse m'écrivent quotidiennement pour me remercier de publier leur projet.

J'ai même été surprise d'apprendre par une architecte française que *Le Pamphlet* était le site web visité par tous les architectes en début de projet et qu'il était très populaire dans les différents bureaux en paysage.

P Vous avez obtenu votre baccalauréat en architecture de paysage de l'Université de Montréal en 2011 et déjà en 2012 vous mettiez en ligne *Le Pamphlet*. Aviez-vous un modèle que vous souhaitiez reproduire ou désiriez-vous occuper un créneau qui n'existait pas encore ?

SL Ma première publication sur *Le Pamphlet* date de décembre 2011. Cela m'a pris quelques mois après la fin du baccalauréat avant de mettre le site en place.

Je savais que le site allait me demander beaucoup de temps et d'énergie, alors c'est seulement une fois établie professionnellement que j'ai commencé à publier des projets.

J'avais en tête le site depuis très longtemps et je l'imaginais très épuré et minimaliste, alors la formule blog s'est avérée être le meilleur moyen pour moi de publier mes découvertes.

Ma principale inspiration provient du site vulgare.net, qui n'est malheureusement plus alimenté mais qui est toujours en ligne. Dans le même esprit, je voulais publier les projets que je trouvais inspirants, sans restriction, tous les jours, sur des sujets variés ayant la même ligne directrice : l'architecture de paysage. Et surtout… en français ! C'est vraiment ce qui me démarque de tous les autres sites. J'avais déjà la curiosité et l'intérêt pour trouver des projets différents de tout ce qu'on voit sur les sites de design, mais le fait qu'il n'existait aucun site en français sur l'architecture de paysage m'a encouragée à me lancer et à occuper ce créneau justement.

Aujourd'hui, après trois ans de publication, je sens que le blog a sa place et je continue de chercher des projets uniques à travers le monde. De plus, avec la nouvelle collaboratrice Marie-Christine Guindon, également architecte paysagiste, nous avons comme objectif de mettre de l'avant les projets québécois.

Sarah Lacombe
récipiendaire
du prix
de la relève de
l'AAPC 2015

P Ce que vous choisissez de montrer dans *Le Pamphlet* correspond à une esthétique et se distingue par une singularité dans l'approche. Avez-vous découvert des architectes paysagistes qui se démarquent par leur créativité et y a-t-il des pays qui sont en quelque sorte des pépinières de talents ? Où se situe le Québec à cet égard ?

SL Mes nombreuses recherches à travers les médiums papiers et web m'ont permis de découvrir des architectes paysagistes qui se démarquaient par la conception de jardins et d'espaces originaux mais aussi par le graphisme et l'image de l'entreprise. En termes de réalisation, je pense tout de suite à l'Allemagne et aux Pays-Bas. C'est là que je retrouve le plus d'information sur les projets en architecture de paysage, dans des sites de répertoire des bureaux, des blogs ou des magazines web, mais aussi par la grande quantité de firmes en paysage. Presque chaque semaine, je découvre des projets inspirants, colorés et surtout originaux qui proviennent de Berlin, Brandebourg, Hambourg, en Allemagne, ou encore d'Amsterdam, Rotterdam et Utrecht, aux Pays-Bas. En voici quelques-uns parmi mes préférés : ANNABAU pour la simplicité des projets, l'utilisation des textiles dans le travail de Petra Blaise de Inside Outside, les jardins résidentiels et les photomontages délicats de Joost Emmerik, les installations paysagères d'Anouk Vogel et les motifs au sol de TOPOTEK1. Des projets colorés et dynamiques comme ceux-là se retrouvent très rarement au Québec, parfois dans des festivals ou autres concours qui permettent aux jeunes professionnels de faire valoir leurs idées, mais je souhaiterais voir ces projets éphémères plus durables. Je pense aussi qu'il est important de laisser la place aux plus jeunes firmes pour nos projets d'aménagement dans la ville et de promouvoir la création et la nouveauté dans nos cours d'école, rues, ruelles et parcs.

P Vous dirigez également le magazine *Bosquet*, ce « précis de déambulations botaniques » que vous avez créé avec la designer graphique Edith Morin. Vous y explorez les plantes sous un angle inédit en faisant appel a des collaborateurs provenant notamment des arts visuels et du monde littéraire, des domaines qui n'utilisent pas d'office le végétal, contrairement aux architectes paysagistes et aux horticulteurs. D'où vous est venue cette magnifique et inspirante idée ?

SL L'idée existait depuis bien longtemps. Toujours entourée de plantes, de livres et de magazines, j'avais en tête de créer une publication dont le thème principal serait la botanique. Et cette idée s'est concrétisée avec Edith, un soir où elle me posait des questions sur l'entretien de ses plantes d'intérieur. Je lui ai fait part de ce projet qui m'habitait depuis plusieurs années et quelques mois plus tard, nous avons créé *Bosquet*.

Constatant un manque de publications sur les végétaux d'intérieur avec une facture graphique actuelle, il était clair pour nous qu'il existait un créneau pour ce type de magazine. Au tout début, il ne s'agissait que d'un simple guide botanique sur un thème précis, permettant à un large public de découvrir les secrets de leur mobilier végétal.

Et tranquillement, à travers nos lectures et rencontres, nous étions convaincues qu'une publication francophone saurait rejoindre un large public, amateur de plantes présentant un intérêt pour les arts.

P Après les deux premiers numéros, « Camouflage » et « Poison », avez-vous une idée de quoi traitera votre troisième numéro ?

SL Depuis le tout début de *Bosquet*, nous avons une liste de thèmes que nous souhaitons aborder et la semaine suivant le lancement du deuxième numéro, nous avions déjà décidé du thème pour la troisième édition. C'est donc sur le thème du sucre que nous avons invité plusieurs collaborateurs à illustrer et écrire autour des fragrances, cristaux, confiseries, fleurs, miel et sève sucrée. Et nous souhaitons lancer Bosquet n° 3 à la fin de l'été 2015. P

Le pamphlet

Photo : *Begonia maculata* © **Sarah Lacombe**

Illustration © **Charlotte Williams**

→ **Visitez les sites Web pour en savoir plus sur les projets :**
lepamphlet.com
bosquetmagazine.com

LANCEMENT DU LIVRE ARCHITECTURE DE PAYSAGE DU CANADA : CONVERSATION AVEC RON WILLIAMS

Propos recueillis par Vincent Asselin

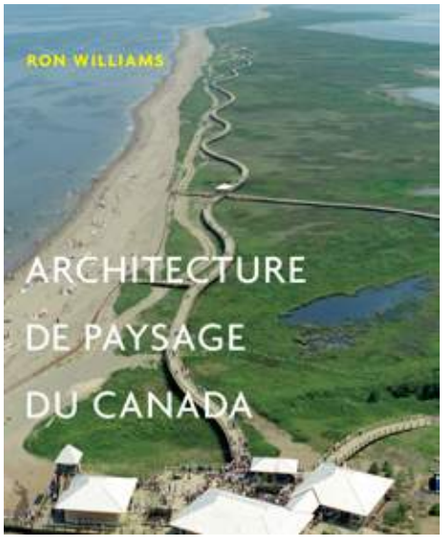

Ron en compagnie de Satchi Williams, complice et collaboratrice de longue date.

Photos : **Jean Landry**

C'était au Centre canadien d'Architecture (CCA) à Montréal, lors d'une belle soirée du mois de juin 2014, qu'avait lieu un événement de marque, soigneusement planifié par l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), le CCA, l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) et la Fondation d'Architecture de Paysage du Canada (FAPC).

L'occasion était unique ! En effet, après plus d'une décennie d'attente, Peter Jacobs et Vincent Asselin mettaient en scène une conversation avec Ron Williams, auteur d'un ouvrage magistral intitulé *Architecture de paysage du Canada*. C'est une œuvre unique en son genre, 664 pages remplies de textes approfondis et d'illustrations vives et pleines de couleurs ; l'auteur, Ron Williams, est professeur et directeur de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal aujourd'hui à la retraite. Publié simultanément en français par les Presses de l'Université de Montréal et en anglais par McGill-Queen's University Press, le livre est accueilli avec enthousiasme par une foule d'invités et de visiteurs lors de son lancement à la vénérable institution du boulevard René-Lévesque.

La soirée a débuté avec les retrouvailles des collègues et professionnels; la vente et la signature du livre s'est poursuivie durant les festivités, ne s'arrêtant que pendant les mots d'accueil et de félicitations prononcés par les organisateurs de l'activité ainsi que par les contributeurs au projet du livre.

Afin de présenter le livre, une conversation s'est entamée entre deux collègues de longue date de monsieur Williams, soit Vincent Asselin, de WAA Inc. (Williams, Asselin, Ackaoui et associés), et Peter Jacobs, professeur vétéran de l'École d'architecture de paysage et éminence grise de la profession.

Voici un résumé de la conversation de ces trois collègues :

VINCENT ASSELIN Ron, est-ce que ce livre traite essentiellement des paysages conçus par des architectes paysagistes ?

RON WILLIAMS En fait, on parle de trois types de paysages : des paysages « aménagés » ou conçus par des professionnels (surtout architectes paysagistes mais aussi des architectes, ingénieurs, urbanistes et jardiniers) ; des paysages « culturels » ou vernaculaires, les fruits de longues traditions ; et des paysages « naturels », dont les parcs nationaux, qui sont aussi l'objet d'interventions – même si subtiles – des architectes paysagistes.

VA C'est un ouvrage volumineux et très détaillé, comment l'as-tu organisé ?

RW La structure du livre a été déterminée lors d'une rencontre importante en septembre 2000 à Vancouver entre moi-même, ma femme et associée Sachi Williams et Cornelia Hahn Oberlander, la doyenne de la profession au Canada. On a décidé d'adopter une structure thématique, ou chaque chapitre aborderait un thème distinct en explorant plusieurs exemples-clés d'une tendance, d'une période ou d'un milieu ; on a immédiatement écarté l'approche encyclopédique et celle d'une série de courtes vignettes. Enfin, il y a 24 chapitres, regroupés en quatre sections majeures : les paysages des Premières Nations et des colons lors de la fondation du pays ; les innovations paysagères pendant l'industrialisation et l'urbanisation du 19e siècle ; les réponses des concepteurs de paysages aux défis des guerres et de la dépression économique de 1914 à 1945 ; et les nouveaux paysages du monde post-guerre et moderne.

VA Tu as visité beaucoup d'endroits pour faire ta recherche et colliger les images… Quelle est ton image préférée dans le livre ?

RW La photo du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

VA Quel paysage as-tu considéré le plus beau ?

RW Les Jardins publics d'Halifax en Nouvelle-Écosse.

Peter jacobs, Ron Williams et Vincent Asselin

VA Lequel a été le plus frappant ou le plus remarquable ?

RW Le village de Ninstints au Haida Gwaii (anciennement, Îles de la reine Charlotte). Les totems et les grandes maisons de bois, abandonnées depuis plus d'un siècle, sont toujours très évocateurs.

VA Quel paysage t'a surpris le plus ?

RW Le « chemin de la croix » dans le petit village de Lebret, sur la rivière Qu'Appelle en Saskatchewan ; j'étais étonné de voir ce paysage, qui s'inspire tellement des racines québécoises, en pleines Prairies de l'Ouest.

PETER JACOBS Tu as interviewé beaucoup de gens dans tes recherches pour ce livre. Parmi toutes les personnes que tu as rencontrées, qui t'as marqué le plus ?

RW C'était très émouvant de rencontrer et d'interviewer plusieurs des vétérans de la profession, dont Cornelia (Oberlander), Macklin Hancock, Phil Tattersfield, Alfred de Vynck, Clive Justice, ainsi que des personnes responsables des jardins des Ursulines à Québec et d'autres paysages historiques. Bien que je ne l'aie pas rencontré, le personnage qui m'a le plus marqué au cours de mes recherches est celui qu'on considère souvent comme le fondateur de notre profession au Canada – Frederick G. Todd. Je suis fasciné par cette personne introvertie et humble. Je crois qu'il a quitté les États-Unis, son lieu de naissance, pour s'établir à Montréal en 1900 à l'âge de 24 ans seulement. Il y a établi son bureau et a tout de suite commencé à concevoir un nombre presque incroyable de paysages qui nous marquent encore aujourd'hui – les Plaines d'Abraham, le Lac des Castors du Parc du Mont-Royal, l'île Sainte-Hélène, les grands parcs publics à Winnipeg et à Saint-Jean, Terre-Neuve, les réseaux d'espaces verts à Ottawa et Edmonton (toujours là aujourd'hui), les quartiers résidentiels à Vancouver et Toronto, le plan d'ensemble de Mont-Royal, entre autres. Il a été confronté à des obstacles, étant quelquefois écarté en cours de projets ou impayé pour son travail, mais il a persisté pour nous donner un legs remarquable. J'ai l'impression de l'avoir vraiment rencontré.

PJ Combien de temps as-tu pris pour écrire le livre ?

RW Quatorze ans, depuis le début d'un semestre sabbatique en 2000.

PJ Pourquoi si longtemps ?

RW Le fait que le livre soit écrit dans les deux langues a évidemment beaucoup contribué à prolonger le travail, mais c'est surtout que j'ai ressenti la nécessité de visiter presque tous les lieux qui sont dans le livre. Comme l'a dit J.B. Jackson, le fondateur des « études paysagères » aux États-Unis (que j'ai eu la chance d'avoir comme professeur à Berkeley), les « sources primaires » en architecture de paysage sont les paysages eux-mêmes, et non pas les livres, les archives… Lorsqu'on visite le vrai lieu, tout est plus clair sur la raison d'être du design.

PJ Quel a été le sujet exigeant le plus d'efforts ou de recherche ?

RW Le chapitre 13, sur le mouvement « City Beautiful ». Je connaissais peu ce mouvement, qui n'est pas très important dans l'est du Canada, mais central au développement de l'Ouest canadien. Il m'a fallu faire énormément de recherches pour le comprendre et pour en explorer les exemples ; aussi, il m'a fallu surmonter une barrière intellectuelle, car pendant la période de ma formation en aménagement dans les années 1960 et 1970, le « City Beautiful » était vu comme une approche formaliste, prétentieuse et totalement inappropriée pour le monde moderne.

PJ Quel a été le moment le plus difficile pendant tout le projet de rédaction ?

RW J'ai écrit le livre d'abord en français, car j'avais un contrat avec les Presses de l'Université de Montréal. Lorsque j'ai fini l'essentiel du texte en 2009, j'étais épuisé mais très content… Je croyais publier le livre en 2010. J'ai alors contacté la McGill-Queen's University Press afin d'explorer la possibilité d'une éventuelle version anglaise.

Mais les deux éditeurs m'ont proposé la publication simultanée des deux versions selon la même mise en pages, par le même imprimeur, sur le même papier – une idée géniale sur le plan économique et qui aiderait beaucoup la publication.

Pour moi, c'était donc le meilleur moment du projet, et en même temps le pire, puisque je savais qu'il faudrait attendre encore cinq ans avant de voir la publication complétée.

VA Y a-t-il des sections du livre que tu n'avais pas l'intention d'écrire lorsque tu as entrepris le projet ?

RW Oui, le chapitre 15 sur les mémoriaux de la Première Guerre mondiale. En parcourant le pays, j'ai remarqué ces sculptures et paysages dans tous les villages et villes, occupant toujours un point-clé dans la structure urbaine. Je les connaissais déjà, mais ils m'étaient devenus invisibles. Il aurait été impossible de discuter de la composition urbaine des villes canadiennes sans les expliquer, donc j'ai fait les recherches et c'est devenu le chapitre-surprise.

VA Est-ce qu'il y a un ou des sujets que tu as retirés du livre ?

RW Oui, j'ai coupé deux chapitres assez avancés lorsque la version française a excédé (de beaucoup!) le nombre de mots permis. Les éditeurs m'ont sagement demandé de faire des « coupures structurales » – c'est-à-dire couper quelques grands ensembles du livre qui se situaient relativement loin de « l'axe central » de mon sujet, au lieu d'enlever trois mots de chaque phrase. Il s'agissait des paysages de villégiature et de la fin du « mythe agraire » au Québec.

À la fin de cette conversation, M. Williams a exprimé ses remerciements à ceux qui l'ont aidé dans la création de ce livre, comprenant, entre autres, les représentants des deux maisons d'édition ; ses conseillers Sachi Williams, Peter Jacobs, Cornelia Oberlander, Vincent Asselin et Susan Buggey ; l'AAPQ, l'AAPC et la FAPC, le Conseil des Arts du Canada, le Fonds du livre du Canada, la Société de développement des entreprises culturelles du Québec et la Fédération des sciences humaines ; ainsi qu'un grand nombre d'architectes paysagistes à travers le pays qui ont fourni, avec beaucoup d'enthousiasme, des renseignements, illustrations, documents et suggestions. Depuis le lancement de l'ouvrage, monsieur Williams a entamé une série de visites à travers le pays afin de le promouvoir, comprenant entre autres au Québec des présentations à l'Université McGill, au Jardin botanique de Montréal et à la Maison Cataraqui à Québec. P

Les Sols
Champlain inc.
LA QUALITÉ FINALE
Les Sols Champlain inc.
1111, Cabane Ronde,
Mascouche (Québec) J7K 0P2
(450) 966-0985
www.solschamplain.com

Ruel & Frère

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS DE HAUTE QUALITÉ DEPUIS 1962

BRIQUE | PIERRE NATURELLE | PAVÉS D'ARGILE

Montréal
450.682.7473

Québec
418.833.3657

info@rueletfrere.com
www.rueletfrere.com

LAURÉATS

2014

Prix et honneurs décernés aux architectes paysagistes

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC

PRIX FREDERICK-TODD

Le prix Frederick-Todd vise à reconnaître les individus, membres de l'Association et membres du public, qui ont contribué de façon exceptionnelle à promouvoir l'architecture de paysage par leurs projets, leurs publications, leur enseignement ou et par la promotion de valeurs soutenant le paysage québécois. Ce prix rend hommage à Frederick Todd, pionnier de la profession au Canada qui fut aussi le premier architecte paysagiste résidant et œuvrant au Québec.

PERSONNALITÉ PUBLIQUE

Daniel Gauthier

Président du conseil d'administration et du comité exécutif et de développement stratégique du Massif de Charlevoix

Pour son engagement à intégrer les principes du développement durable à toutes les étapes de l'évolution du projet du Massif de Charlevoix ainsi que pour avoir impliqué des architectes paysagistes dans la mise en valeur du site.

CATÉGORIE MEMBRE

Lise Cormier

Instigatrice de la compétition mondiale des Mosaïcultures Internationales

Pour souligner l'énergie et la créativité dont elle a fait preuve à la barre de la compétition mondiale des Mosaïcultures Internationales, un projet dont le succès dépasse nos frontières.

CERTIFICAT D'HONNEUR

Équipe SEPAQ

Denise Blais, Marjolaine Lascelles et Jonathan Cléroux

Pour la qualité des aménagements offerts à la population dans les parcs nationaux du Québec sous la gouverne de la SÉPAQ.

PRIX D'EXCELLENCE ÉTUDIANT

Anne Laurence Dumont

Projet : Îlet champ, îlet vert, îlet bleu ;
Réinventer le parc récréonautique de Portneuf

CONCOURS AAPQ
JARDINS SUR MESURE – LUMIÈRE SUR L'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Exposition de jardins à la Grande-Place du complexe Desjardins

LES JARDINS LAURÉATS

Accalmie

Patricia Boucher

Dessine-moi une racine

Valériane Noël et Félix Parent-Sirard

Deux tons trois couleurs

Gilles Marin

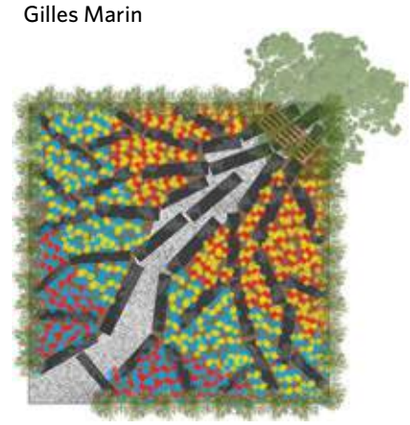

Let it be... nature !

Atelier MAP

Pique-Nique

Valéry Simard

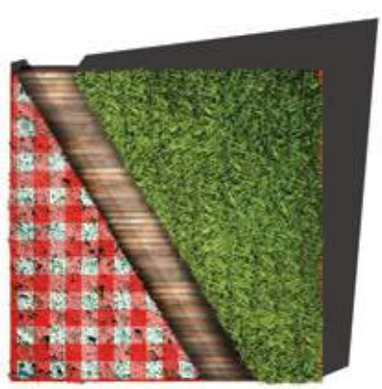

Qui mange qui ?

Olivier Philippe

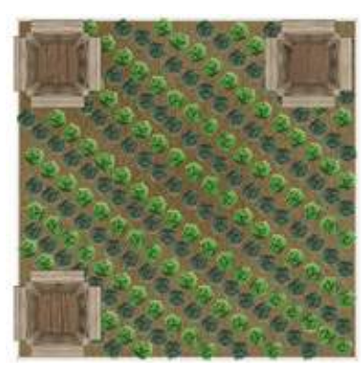

ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU CANADA

PRIX D'EXCELLENCE

Les prix de la catégorie Honneur national souligne les meilleures œuvres accomplies à l'échelle du pays, les prix de la catégorie mérite régional témoignent d'œuvres de grande qualité réalisées dans chacune des provinces et territoires du Canada. Vous trouverez ici la liste des prix remportés par des architectes paysagistes membres de l'AAPQ.

HONNEUR NATIONAL

Les promenades urbaines

Firme : Direction des grands parcs et du verdissement, Ville de Montréal

Client : Ville de Montréal

Équipe : Marie-Claude Séguin, chargée de projet / Marie-Claude Massicotte, chef de section / Bruno Duchesne, Claudia Villeneuve et Joanne Proulx, architectes paysagistes / Michele De Benedictis, agent technique / Sabine Courcier, conseillère en aménagement

CITATION NATIONALE

Parc Hydro - Québec de Montréal

Firme : Claude Cormier + Associés

Client : Hydro-Québec

Équipe : Claude Cormier, directeur de projet / Sophie Beaudoin, chargée de projet / Guillaume Vanderveken, architecte paysagiste

MÉRITE NATIONAL

Belvédère du Chemin-Qui-Marche

Firme : Groupe IBI-CHBA

Client : Ville de Montréal, Arrondissement Ville-Marie

Équipe : Isabelle Giasson, gestionnaire de projet / Bruno Duchesne, chargé de projet / Patricia Lussier, chargée de conception / Jean-Philippe André, conception, exécution et suivi des travaux

Architecture : Kevork Garabedian, chargé de projet / Dominic Laforce, exécution / Robert Robitaille, devis

Loft Impérial – Une bouffée d'air

Firme : Groupe IBI-CHBA,

Client : Prével

Équipe : Isabelle Giasson, directrice de projet / Vanessa Parent et Suzanne Rochon, chargées de projet

Architecture : Michel Hardy

TOM Champ de pavots / Champ de marguerites

Firme : Claude Cormier + Associés

Client : Musée des beaux-arts de Montréal

Équipe : Claude Cormier, directeur de projet / Yannick Roberge et Guillaume Paradis, chargés de projet

MÉRITE RÉGIONAL

La ruelle verte Cartierville

Firme : Groupe Rousseau Lefebvre

Client : Écoquartier Ahuntsic-Cartierville / Ville en vert

Équipe : Jasmin Corbeil, directeur de projet / Daniel Lefebvre, architecte paysagiste senior / Mylène Chartrand, architecte paysagiste intermédiaire / Neil Kobewka, technicien en architecture de paysage / Clarissa Omelczuk, surveillante de chantier

NOMINATION À L'ORDRE DES ASSOCIÉS COLLÈGE DES FELLOWS

Titre honorifique attribué aux personnes qui sont membres de l'AAPC depuis au moins douze ans et qui ont apporté une contribution sans égale à la profession de par leur excellence dans un ou plusieurs domaines.

Myriame Beaudoin et Michel Rousseau

CITATION RÉGIONALE

Hôtel et Résidences Four Seasons de Toronto

Firme : Claude Cormier + Associés

Client : Menkes Developments Ltd.

Équipe : Claude Cormier, directeur de projet / Marc Hallé, chargé de projet (OALA), Sophie Beaudoin, Yannick Roberge et Luu Thuy Nguyen, architectes paysagistes

Artiste : Linda Covit.

Visualisation : Alain Carle.

Collaboration : NAK Design Group (Toronto)

Plan directeur d'aménagement récréotouristique de Rivière-au-Renard (Ville de Gaspé)

Firme : Groupe IBI-DAA

Client : Corporation de développement de Rivière-au-Renard

Équipe : Jean-Francois Rolland, directeur de projet / Cédric Deniset, architecte paysagiste / Serge Plourde, spécialiste en tourisme / Émilie Gagné-Belley, technicienne en aménagement / Xavier Champagne et Tania Davoli, perspectivistes 3D

IRAC – ICU – AAPC
PRIX NATIONAUX DE DESIGN URBAIN

PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Evergreen Brick Works

Firme : DTAH / Claude Cormier + Associés / Dougan & Associates
Client : Evergreen

PROJETS D'AMÉNAGEMENTS MUNICIPAUX

Place du Marché

Firme : Janet Rosenberg + Studio Inc.
Client : Ville de Guelph, Ontario

Place Pierre-Boucher et parc du Platon

Firme : Urbanex, division de la firme Roche Ltée
Client : Ville de Trois-Rivières

L'INSTITUT CANADIEN D'URBANISME
PRIX D'EXCELLENCE

DESIGN URBAIN

Place Pierre-Boucher et parc du Platon

Firme : Urbanex, division de la firme Roche Ltée
Client : Ville de Trois-Rivières

LES ARTS ET LA VILLE
PRIX AMÉNAGEMENT

MUNICIPALITÉS DE 100 000 HABITANTS ET PLUS

Le parcours d'interprétation de l'Arboretum du Jardinbotanique de Montréal

Firme : Groupe 90-0 (consortium de Vlan Paysages, In situ atelier d'architecture, Bla bla Blais et Uniform 1F) en collaboration avec Espace pour la vie
Client : Ville de Montréal

MUNICIPALITÉS DE 20 000 À 100 000 HABITANTS

Place de la Cathédrale

Firme : Yvan Lambert, Ville de Saint-Jérôme et André Arata, Plania
Client : Ville de Saint-Jérôme et Évêque catholique romain (Diocèse de Saint-Jérôme)

AGENCE PID

GRANDS PRIX DU DESIGN

PROJET DE L'ANNÉE ET PRIX SPÉCIAL COULEUR

Allez-up - Centre d'escalade de Montréal

Firme : Architectes paysagistes : Groupe Rousseau Lefebvre
Architectes : Smith Vigeant
Ingénieurs : NCK Inc, Martin Roy et associés
Client : La Famille Richer - de la Plante

INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU QUÉBEC

PRIX D'EXCELLENCE EN IMMOBILIER

PRIX COUP DE CŒUR

Allez-up - Centre d'escalade de Montréal

FONDATION D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE DU CANADA

PRIX ANDRE SCHWABENBAUER

BOURSE D'ÉTUDES

Caroline Magar, U de M

GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT-DURABLE DE MONTRÉAL

LAURÉATS CORPS PUBLICS

Revitalisation commerciale et verdissement des places Le Pascal et Del Sol

Firme : Groupe Rousseau Lefebvre
Client : Arrondissement de Montréal-Nord, Ville de Montréal

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Revitalisation commerciale et verdissement des places Le Pascal et Del Sol

Firme : Groupe Rousseau Lefebvre
Client : Arrondissement de Montréal-Nord, Ville de Montréal

CANADIAN GREEN BUILDING AWARDS

PROJETS COMMERCIAUX

Bibliothèque du Boisé

Firme : Architectes paysagistes : Cardinal Hardy et associés, s.e.n.c.

Client : Ville de Montréal, arrondissement de St-Laurent

Équipe : Architectes : Eric Pelletier architecte, Cardinal Hardy et associés, Les Architectes Labonté Marcil / Ingénieurs : SDK et associés Inc. et Leroux Beaudoin Hurens et associés Inc. / Consultant LEED : EXP / Consultant acoustique : Davidson & Associés inc.

PROJECT MANAGEMENT INSTITUTE

AWARD FOR PROJECT EXCELLENCE

100 M$ ET MOINS

Bibliothèque du Boisé

ASSOCIATION DES MUSÉES CANADIENS

PRIX D'EXCELLENCE

CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS

Planétarium Rio Tinto Alcan

Firme : Consortium : Cardin Ramirez Julien - Ædifica + Fauteux et Associés Architectes Paysagistes + SNC Lavalin + Dupras Ledoux ingénieurs

Client : Espace pour la Vie - Les Muséums nature de Montréal

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE GÉNIE CIVIL

PRIX POUR LE LEADERSHIP GOUVERNEMENTAL EN INFRASTRUCTURES DURABLES

VILLE DE QUÉBEC

Projet d'assainissement et de renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles

Client : Ville de Québec, service de l'Environnement

Équipe : Architectes paysagistes: Duo Design, Claude Lachance architecte paysagiste (phases 1 et 2) / IBI|DAA (phases 3 à 6)

CONTECH

TROPHÉES INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

MENTION, CATÉGORIE BÂTIMENT ICI (INSTITUTIONNEL, COMMERCIAL, INDUSTRIEL) – PRATIQUES NOVATRICES

Le centre de transport Stinson de la STM

Client : Société de transport de Montréal (STM)

Équipe : Architecture de paysage : Version & Vlan paysage / Architecture et direction de projet : Lemay associé / Génie mécanique : Bouthillette Parizeau / Génie électrique : BPR / Génie structural : Pasquin St-Jean / Génie civil : P. Charbonneau et associés-Roche / Consultation LEED : Lyse M. Tremblay, Éco-Architecture

HÉRITAGE CANADA

PRIX ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES DES REBÂTISSEURS

UTILISATION ADAPTÉE / RÉHABILITATION

Gare Jean-Talon

Firme : Arbour, Berthiaume & Beauregard : Élise Beauregard et Benoît Gaudet, architectes paysagistes

Client : Provigo/Loblaws Québec

Lieu historique national Cartier-Brébeuf

Firme : Groupe IBI / DAA
Client : Agence Parcs Canada
Équipe : Responsable du Projet: TPSGC

CECOBOIS

PRIX D'EXCELLENCE

LAURÉATS

Centre de découverte du parc national du Mont-Tremblant

Catégorie: design interieur

Client : SÉPAQ

Équipe : Architecture de paysage : Vlan Paysage / Architecture : Smith Vigeant, architectes / Structure et génie civil : CLA, expert conseil inc. / Génie mécanique et électrique : Martin Roy et associés / Muséologie : Groupe GID design

Siège social Desjardins, Caisse de l'Ouest de la Mauricie

Catégorie : Bâtiment commercial de plus de 1 000 m²

Équipe : Architecture de paysage : NIP PAYSAGE / Architecture : Atelier Pierre Thibault / Génie civil : Vinci Consultants / Acoustique : Octave acoustique inc.

Client : Siège social Desjardins

Portage

Catégorie : Réalisation d'une firme québécoise à l'étranger (Chine)
Firme : Sébastien Breton de B3 inc.
Client : Ministère des Relations internationales du Québec, Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal, UNESCO (Management Of Social Transformation) et Chongqing Foreign

RECONNAISSANCE
BÂTIMENT MUNICIPAL

Centre de soccer de Montréal

Client : Ville de Montréal

Équipe : Architecture de paysage : WAA et associés inc / Architecture : Saucier+Perrotte Architectes, HCMA / Structure et génie civil : NCK inc. / Génie mécanique et électrique : Bouthillette Parizeau et associés

Halte de services de Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Client : Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Équipe : Architecture de paysage : Groupe Rousseau Lefebvre / Architecture : Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques Inc. / Structure : WSP Canada inc. - Roche ltée / Génie mécanique et électrique : WSP Canada inc.

LAURÉATS ET RECONNAISSANCE
BÂTIMENT MUNICIPAL

Place des citoyens et parc Claude-Henri-Grignon – Sainte-Adèle

Catégorie : Bâtiment institutionnel de moins de 1 000 m² et Développement durable et
Client : Ville de Sainte-Adèle

Équipe : Architecture du paysage : Groupe Rousseau Lefebvre

Architecture : Atelier IDEA, Structure : GUSA Experts-conseils, Génie mécanique et électrique : INGEMEL Experts-conseils, Génie civil : Marchand Houle et associés

DESIGN DE LA PLAGE DE L'EST

Débâcle

Catégorie : Lauréat
Firme : Ni conception architecture de paysage et Ruccolo + Faubert Architectes
Client : L'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

CONCOURS DE DESIGN POUR LE BOULEVARD CHAMBÉRY

Le boulevard Chambéry, un ruban unificateur

Catégorie : Lauréat
Firme : Groupe Rousseau Lefebvre
Client : Ville de Blainville

CONCOURS POUR LA CONCEPTION DU MONUMENT NATIONAL DE L'HOLOCAUSTE

Un paysage de deuil, de souvenirs et de survie

Catégorie : Lauréat
Firme : Lord Cultural Resources
Client : Patrimoine canadien
Équipe : Claude Cormier,architecte paysagiste / Daniel Libeskind, architecte / Edward Burtynsky, photographe / Doris Bergen, spécialiste de l'Holocauste à l'Université de Toronto

ART ON THE STREETS

The bench

Catégorie : 16e Exposition Arts on the Street
Client : Downtown Partenership Colorado Springs
Équipe : Juliana Morar, étudiante à la Maitrise en architecture de paysage à l'UdeM et l'artiste Adina Ana Vomisescu de Toronto

CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

Alessandro Cassa, Productions du 3 juin

Catégorie : 1er Prix Entreprise de services

GRANDS PRIX DE LA LITTÉRATURE EN MONTÉRÉGIE

Alessandro Cassa, Productions du 3 juin

Catégorie : Mention d'honneur dans la catégorie Fiction jeunesse

WORKSHOP ATELIER / TERRAIN UNESCO

Centralité riveraine

Catégorie : 1er prix

Client : Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal en collaboration avec l'université Shandong Jianzhu et la Ville de Binzhou (Chine)

Équipe : Fanny B. Perras, ÉAP, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal (Canada), Pierre Chastel, ÉSA de Paris (France), Yu Chenglong, CAU, Shandong Jianzu University de Jinan (Chine) et Gabriel Violleau, FA La Cambre-Horta, Université Libre de Bruxelles (Belgique)

CONCOURS D'IDÉES PAYSAGES EN DIALOGUE PROJET

Immergé

Catégorie : 3e Prix Professionnel

Firme : Atelier MAP (Gabriel Lacombe, Jean-Philippe Di Marco, Carlo Tadeo)

Client : Commission de la capitale nationale du Québec

OBSERVATOIRE IVANHOÉ-CAMBRIDGE

PRIX FINISSANTS DE LA FACULTÉ D'AMÉNAGEMENT

ARCHITECTURE DU PAYSAGE

"Co." Revalorisation patrimoniale de la Canada Malting Co.

Équipe : Sophie Lacoste et Virginie Roy-Mazoyer

ASSOCIATION DU DESIGN URBAIN DU QUÉBEC

BOURSE UNIVERSITAIRE

"Co." Revalorisation patrimoniale de la Canada Malting Co.

Équipe : Sophie Lacoste et Virginie Roy-Mazoyer

ASSOCIATION DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

CONCOURS D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Chaque année, l'APPQ organise parmi ses membres, des entrepreneurs certifiés, un concours destiné à souligner l'excellence de leurs réalisations. Nous présentons ici les récipiendaires qui ont collaboré avec des architectes paysagistes pour la conception de leur projet.

PRIX MILAN HAVLIN + 1ER PRIX

Charme d'envergure

Catégorie : Aménagement de prestige
Firme : Janet Rosenberg & Associates
Réalisation : Daccord Webster Paysage

PRIX COUP DE CŒUR

Simplicité en blanc

Firme : Eva Novoa et Stuart Webster, Stuart Webster Design
Réalisation : Daccord Webster Paysage

PRIX ENVIRONNEMENT VERT L'AVENIR

Ambiance forêt enchantée

Firme : Hodgins & Associés
Réalisation : Paysagistes Chantal Lambert & Associés inc.

1ER PRIX

Au fil de l'eau

Catégorie : Une idée novatrice
Firme : Christian Bilodeau, Stuart Webster Design
Réalisation : Daccord Webster Paysage

Boisé urbain

Catégorie : L'audace du bois et du métal
Firme : Les artisans du Paysage, Isabelle Nadeau
Réalisation : Les Artisans du Paysage

Bouquet garni

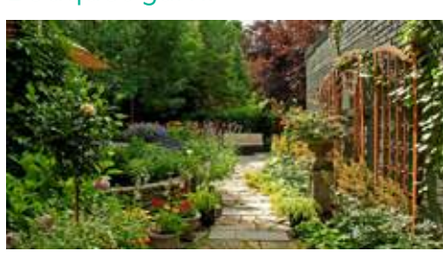

Catégorie : Côté Cour
Firme : Art & Jardins Conception
Réalisation : Art & Jardins

Centre récréoaquatique

Catégorie : Paysage du monde des affaires
Firme : Johanne Berthiaume
Réalisation : Centre du Jardin Dion inc.

La maison sur le roc

Catégorie : Tour de la maison
Firme : Nathalie Gingras
Réalisation : Créations Aqua Terra

Le petit bonheur

Catégorie : Espace restreint pour grand jardin
Firme : Art & Jardins Conception
Réalisation : Art & Jardins

Nature urbanisée

Catégorie : Des façades invitantes
Firme : Les artisans du Paysage, Isabelle Nadeau A.P.
Réalisation : Les Artisans du Paysage

Pierres contemporaines

Catégorie : De la matière au naturel
Firme : Art & Jardins Conception
Réalisation : Les Innovations paysagées Ladouceur

2IÈME PRIX

Bonheur au jardin

Catégorie : Côté Cour
Firme : Équipe de design Michel Martel Paysagiste inc.
Réalisation : Michel Martel Paysagiste inc.

MENTION

Nature humaine

Catégorie : Ma région
Firme : Les artisans du Paysage, Isabelle Nadeau A.P.
Réalisation : Les Artisans du Paysage

Réflexion de lignes pures

Catégorie : Ambiance simple et chic
Firme : Aaron Wallis, Paysage Lambert
Réalisation : Paysage Lambert
Crédit photo : Marc-André Grenier et Daniel Lambert

Rhythm & Blue

Catégorie : Ö
Firme : Tara Callaghan et Stuart Webster
Réalisation : Daccord Webster Paysage

Vistal Phase 1 et 2

Catégorie : Paysage du monde des affaires
Firme : Julie Gravel (Beaupré et Associés inc.)
Réalisation : Aménagement Côté Jardin inc.

MONUMENT NATIONAL DE L'HOLOCAUSTE À OTTAWA

Léonard Flot a rencontré Claude Cormier dont le projet a remporté le concours pour la conception du Monument national de l'Holocauste à Ottawa.

Nom du projet
Monument national de l'Holocauste

Site
Intersection des rues Booth et Wellington, Plaines LeBreton, Ottawa

Budget
4,5 millions de dollars

Début du concours
Appel d'offres, mai 2013

Fin de la première étape
(sélection des équipes)
Septembre 2013

Présentation des finalistes
Février 2014

Fin de la deuxième étape
(sélection du concept gagnant)
Mars 2014

Lancement
Première inauguration prévue pour le mois d'août 2015

Ouverture
Printemps 2016

Équipes participantes
6

Équipe gagnante
Gail Lord (chef d'équipe), Daniel Libeskind (architecte), Edward Burtynsky (artiste photographe), Claude Cormier (architecte paysagiste), Dr Doris Bergen (professeure à la chaire d'études Rose et Ray Wolfe sur l'Holocauste)

LE CONCOURS

LÉONARD FLOT Ce concours traite d'un sujet extrêmement délicat : représenter par un monument le massacre des Juifs par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Qu'avez-vous ressenti lors du lancement de cette compétition ?

CLAUDE CORMIER Nous ne voulions pas prendre part à ce concours, car il traite en effet d'un sujet très complexe et « hypersensible ». Dans mon équipe, personne n'est de culture juive et nous n'avons donc pas ce bagage-là. En revanche, je connais beaucoup d'architectes canadiens pour qui ce sujet est relié à une histoire familiale et à un passé très lourd.

LF Que s'est-il passé alors ? Pourquoi avoir changé d'avis ?

CC Gail Lord, de Lord Cultural à Toronto, a constitué l'équipe avec Daniel Libeskind, Ed Burtynsky et Doris Bergen. Elle voulait qu'on en fasse partie afin d'apporter, non pas un autre élément de noirceur, mais plutôt une dimension d'espoir et de lumière. Comme nos réalisations en témoignent, nous recherchons toujours cette dimension relativement heureuse : le happy design. Ils nous ont donc convaincus de participer et on a remporté le concours. Il y a eu une très belle complicité entre chacun des membres de l'équipe, une ambiance vraiment unique. Gail Lord a eu tout un flair en rassemblant ces acteurs, cette équipe de rêve.

LF Quelle relation avez-vous avec Daniel Libeskind ?

CC Nous avons fait ensemble deux autres projets : on termine le Tower à Toronto et nous avons collaboré sur le projet du Royal Ontario Museum. Nous nous connaissons donc bien. Je sais que certains ont émis quelques critiques concernant son travail. Dans bien des cas, ces gens-là n'ont rien fait de concret, alors que Daniel Libeskind a une carrière avec des projets aussi « percutants » les uns que les autres. Il faut reconnaître son talent d'artiste avant tout. Bref, j'étais très content à l'idée de collaborer avec lui. J'apprécie beaucoup son travail. Il a une démarche et un langage précis, des projets clairs d'où se dégage beaucoup d'émotion. C'est un de mes modèles récents, avec Ed Burtynsky.

LF Comment s'est justement déroulée cette collaboration ?

CC Lors du processus créatif, c'est Daniel Libeskind qui a été le chef d'équipe. Mais en nous laissant une totale autonomie, le processus est resté très fluide. Dès le départ, nous avions une certaine responsabilité dans ce concours, mais je ne voulais pas que mon équipe et moi dirigions la proposition. Pourtant cela ne nous a pas empêchés de le réaliser à notre manière : en lui présentant notre concept sous une perspective de paysage autonome à celui de son bâtiment. Daniel Libeskind a entièrement adhéré à cette idée. Pour les aspects techniques, nous nous sommes tous rencontrés à plusieurs reprises, que ce soit par vidéoconférence ou directement dans leurs bureaux de New York. Ces allées et venues n'ont pas empêché le processus d'être très constructif. D'ailleurs, le professeur Bergen souhaiterait organiser au Musée Royal de l'Ontario une table ronde traitant de notre processus de travail.

LF Combien étiez-vous dans votre firme à travailler sur ce projet ?

CC En tant que directeur du bureau, je travaille sur tous les projets. Je donne les instructions et m'assure d'une clarté d'expression vis-à-vis de l'idée maîtresse. Le concept est venu principalement de Nicole Meier, Yannick Roberge et moi. Sophie Beaudoin a eu la responsabilité de la réalisation, c'est-à-dire de le bâtir.

Partir d'une idée puis travailler sur la construction et la réalisation tout en s'assurant que l'intention est présente du début à la fin du projet, c'est une tâche exigeante. Nous avons donc des réunions hebdomadaires de coordination et travaillons très près des ingénieurs et des architectes.

LF Il existe un grand nombre de monuments de l'Holocauste dans le monde (c'est le troisième de Daniel Libeskind). Avez-vous regardé d'autres projets pour éviter de tomber dans une sorte de déjà vu ?

CC Peu. J'ai commencé à en regarder, mais j'ai rapidement arrêté. Dans beaucoup de cas, les monuments ne me faisaient ressentir aucune émotion alors que c'est primordial. Par exemple, ceux de Miami et de Boston m'ont laissé totalement de glace. Par contre, le monument d'Eisenman à Berlin est extraordinaire ; j'en ai encore des frissons en y repensant. Tout cela pour dire qu'il y a des monuments qui m'ont beaucoup interpellé et d'autres non. Par exemple, celui de Maya Lin [Memorial des Vétérans du Viêt Nam, Ndlr] me parle beaucoup, car c'est un projet d'une immense simplicité, mais en même temps d'une telle grandeur. Je pense que l'expérience du corps doit être la première pour que la magie opère. De là, on peut ajouter une expérience plus intellectuelle. →

LF Comment faire de cet aménagement une identité nationale ?

CC Dans ce projet, l'élément identitaire vient du paysage boréal et nordique, et des hivers longs et arides. C'est une transposition symbolique de ce que les survivants de l'Holocauste ont vécu en situation de survie. Transposition dans une dimension canadienne de paysage nordique, de toundra où il y a des arbres qui ne poussent pas et où d'autres peinent à survivre dans des conditions minimales de sol. Nous apportons cette réalité près du monument, là où le visiteur traverse ce parallèle entre la survie de quelques spécimens atrophiés et l'expérience vécue par ces rescapés de la Shoah. On est loin du jardin où tout est beau, vert et luxuriant. Cette idée de résilience et d'atrophie vient caractériser ce paysage qu'on appelle paysage d'espoir : un paysage qui a marqué ceux qui sont passés à travers.

LF ... sans les symboles canadiens « classiques » ?

CC Bien sûr, la dimension canadienne était importante, mais je ne voulais pas qu'on réalise cet aménagement à l'aide de la feuille d'érable ! Le paysage boréal occupe quand même une large partie du territoire du pays ; cela fait partie de notre identité. La « dureté » de ce paysage fait en sorte qu'il y a une résilience associée. Le professeur Bergen et Daniel Libeskind ont adoré.

LF Que pensez-vous du site alloué pour le concours ?

CC Je qualifierais ce site de peu inspirant. De chaque côté, il y a des boulevards déshumanisés avec six ou huit voies de circulation et un petit trottoir. Plutôt que de puiser notre inspiration dans le site, on a exploré d'autres potentiels en créant deux plans : l'un qui descend dans le monument et qui traite de l'horreur de l'Holocauste, et l'autre qui monte, allant vers la lumière. Ces deux plans créent une expérience qui rend moins présente la condition environnante. Ce concept aurait pu être transposé ailleurs à Ottawa, mais le choix du site fonctionne bien car le Musée de la Guerre est juste derrière.

Il y a d'autres projets de prévus aux alentours ; à l'heure actuelle, il y a un appel d'offres pour l'ensemble des plaines LeBreton, pour un projet de développement avec des promoteurs privés, mais aussi avec d'autres institutions culturelles qui risquent de venir s'installer à proximité. Avec ce qui s'est passé au parlement récemment, toutes les activités cérémonielles se passeront maintenant dans le secteur du Musée de la Guerre. Un futur se développe sur ce site.

LF Ce contraste entre les plans descendants et ascendants fait-il un clin d'œil au Monument de la Guerre du Viêt Nam par Maya Lin ?

CC Oui. Il ne faut pas oublier que le Canada a joué un rôle important après cette guerre en accueillant beaucoup de survivants. Il y a donc un endroit particulier dans le monument où les plans descendant et ascendant créent une ouverture dans laquelle on voit le parlement du Canada, afin de donner tout le sens national au monument.

LF Dans les journaux ou sur le site internet de Daniel Libeskind, on peut voir seulement des perspectives du bâtiment. Votre site internet est le seul à montrer des éléments autres que le bâtiment lui-même, c'est-à-dire le paysage qui l'entoure. Y a-t-il eu une séparation du travail dans le projet ou bien avez-vous travaillé conjointement, mais en ciblant vos compétences ?

CC Ce n'est pas aussi tranché. C'est certain que Daniel Libeskind est quand même le maître. L'Holocauste est un sujet particulièrement sensible et son équipe est composée d'experts en la matière grâce à des projets antérieurs. Mais nous travaillions de pair avec eux. C'est pour cela qu'il y avait un « flou » sur chacun de nos travaux : on ne pouvait pas dire « j'ai fait ci ; il a fait ça ».

Site à proximité du musée de la guerre

LF Le bâtiment, surtout dans le diagramme de Daniel Libeskind où l'on voit le schéma du projet, semble être l'élément principal du projet. Qu'en pensez-vous ? Dans le descriptif du projet, on peut lire : « Un paysage consacré à l'espoir et à la survie, qui entoure et soutient la forme construite. » Est-ce que le paysage a ici une vocation plus secondaire, c'est-à-dire être un complément au projet plutôt qu'en être la base ?

CC Le symbole de l'étoile de David, qui est une icône, est un point de départ. Dans chacune des pointes d'étoiles, il y a un programme qui apparaît. Or, de par la taille minimale du site, l'apport du paysage n'est pas seulement de la plantation autour du monument; l'idée des deux plans amène le monument et le paysage au même niveau. Dès le début, nous nous sommes assurés que les pentes fonctionnaient et qu'elles faisaient partie du bâtiment : tout est relié.

LF Dans cette transposition du concept de forêt boréale, la végétation va-t-elle par exemple grandir ? Comment voir ce projet au fil des années ?

CC Notre sol est composé de paillis dans lequel on vient planter des petits conifères. Avec le temps, tout cela va bien sûr croître, mais j'espère qu'on va être capable de maîtriser cette nature atrophiée grâce à l'entretien.

LF Y a-t-il des espèces végétales qui pourraient déjà avoir cet aspect atrophié ?

CC Oui, mais on tombe alors dans un dilemme entre théorie et pratique. Imaginez qu'on livre un jardin composé de plantes atrophiées, le visiteur va directement exprimer son dégoût face à ce paysage ; il va aussi dire que cet aménagement est à la fois coûteux et laid. La Commission de la Capitale Nationale veut donc que ce soit un endroit agréable visuellement. Alors, comment faire face à la perception générale du public pour qui un jardin doit être beau et glorieux ? On plante des espèces qui vont rester relativement petites, mais qui vont être saines ; on va aussi s'assurer d'une taille constante. Mais ça, c'est tout un autre suivi avec les opérations d'entretien. →

Travail sur les liens visuels. On aperçoit le parlement du Canada à l'intérieur du monument.
Photo : **Daniel Libeskind**

Mémorial de la Guerre du Viêt Nam.
Photo : **Hu Totya**

Claude Cormier

LF Il y a donc deux éléments contradictoires : la perception des visiteurs face à ce paysage et le message que vous cherchez à faire passer ?

CC Exactement : il faut tenir compte du point de vue du client qui doit l'entretenir et qui se soucie de ce que pensent les contribuables. On a passé beaucoup de temps sur la sélection des végétaux et sur la manière de les planter dans le gravier pour s'assurer que cela pousse; on a travaillé avec des gens au Jardin botanique de Montréal, car la meilleure façon de procéder est de regarder les plantations antérieures, ailleurs. L'aspect général se rapprochera d'un paysage de type bonzaï.

LF Un paysage doit-il être facilement compréhensible pour être apprécié ?

CC Oui, il faut être clair. Mais en même temps, cela ne veut pas dire être simpliste.

LF Finalement, que vous a apporté cette récente expérience à Ottawa ?

CC Cela m'a ouvert les yeux, notamment sur un pan de l'histoire que je ne connaissais pas et pour lequel j'ai développé un intérêt important, dans la dimension sensible et humaine qui se voit directement dans le travail que l'on fait. Par exemple, nos boules roses dans le Village gai à Montréal visent simplement à émerveiller des gens dans des secteurs en difficulté où il y a peu d'esthétique. Tout réside dans le travail de l'émotion, de l'expérience physique et de la perception. Le projet du Monument national de l'Holocauste n'est donc pas très loin de notre travail. Il nous aide à être cohérents et constants dans notre manière de travailler.

LF Sur quoi allez-vous travailler en 2015 ?

CC Sur quelques projets à Toronto et sur des projets artistiques ici et là. Mais c'est le projet pour commémorer l'Exposition universelle de 1967, dans le cadre de l'événement « Montréal 2017 », qui nous prend beaucoup de temps, car c'est un projet difficile. J'espère pouvoir amorcer la construction dès cet automne.

LF Dans le futur, votre firme tendra-t-elle à s'agrandir ?

CC Nous avons pour objectif de rester dans nos valeurs qui sont, entre autres, la proximité. Un grand nombre de personnes autour d'un projet augmente aussi les risques que celui-ci ne se réalise pas comme on le voudrait. Il faut prendre le plus grand soin pour que l'idée originale soit encore perceptible à la fin. C'est pour cela que nous sommes peu nombreux.

LF Comment voyez-vous la profession au Québec dans les prochaines années ?

CC J'espère seulement qu'on va être capable d'avoir des convictions claires pour se tenir debout et prendre encore plus notre indépendance vis-à-vis des autres professionnels, pour ne plus être à leur service et ne plus travailler en retrait. On doit faire partie de l'équation plutôt que d'être juste présent à la fin du projet pour y ajouter de la verdure. Par conséquent, il faut établir dès le départ une stratégie commune entre les différents corps de métier, pour être capable d'opérer en parallèle. Le paysage a cet aspect magnifique qu'il a la capacité d'informer très tôt le processus de design.

LF Avez-vous un message pour la relève, les professionnels ou les enseignants ?

CC Aujourd'hui, nous manquons de cran, d'aspect ludique dans les projets et de clarté dans les idées. Il faut revenir à la base et se demander ce qu'on cherche à montrer pour éviter ce manque de clarté dans nos intentions et cette tendance à la complexité. La complexité peut être expliquée simplement. Aujourd'hui on a trop tendance à s'égarer, à intellectualiser et théoriser. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire, mais à la fin, le produit doit être simple pour laisser ensuite la complexité s'installer. Clarté, singularité et référence, voilà mes trois piliers pour traduire une complexité. P

Léonard Flot

Titulaire d'un baccalauréat de l'École d'Architecture de paysage de l'Université de Montréal, Léonard FLOT poursuit ses études en maîtrise à la John H. Daniels Faculty of Architecture, Landscape and Design de l'Université de Toronto.

Il est coauteur du livre *Cahier_Paysage Chine* (2014), récit d'un voyage d'études relatant notamment les enjeux « nature » auxquels est confronté ce pays.

CÔTÉ JARDIN

Audace. Expertise. Excellence.

Entrepreneur paysagiste

4303, rue Hogan
Montréal, Québec
T 514 939-3577
F 514 939-3174
www.cotejardin.com
info@cotejardin.com

R.B.Q. # 2165-7044-69

APPQ entrepreneur certifié

APECQ

LA PLACE PIERRE- BOUCHER ET LE PARC DU PLATON

par Anne-Laurence Dumont

UN AMÉNAGEMENT AU CŒUR DE L'HISTOIRE TRIFLUVIENNE

L'idée de marquer l'entrée de l'arrondissement historique de Trois-Rivières anime les conversations des différents intervenants de la Ville depuis près de 25 ans. C'est en 2010 que les pourparlers pour aménager le secteur ont mené vers un projet d'aménagement concret en suivant les prémisses émises en 1990 dans le plan directeur de l'arrondissement historique. La Ville avait pour but d'initier une nouvelle façon de penser et de créer les projets urbains à Trois-Rivières, en adoptant une facture contemporaine. Le but de ce projet était donc de créer un lien entre la rue des Forges et le Vieux-Trois-Rivières qui offrira un accès piéton vers l'amphithéâtre de Trois-Rivières, situé à la jonction de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent.

LA RÉVÉLATION D'UNE VILLE EMPREINTE D'HISTOIRE ET DE CULTURE

La concertation entre plusieurs disciplines a été nécessaire pour ce projet. Des fouilles archéologiques ont été faites pour révéler certains artéfacts qui témoignent de l'histoire trifluvienne. Ces fouilles ont permis de confirmer l'emplacement exact de l'église paroissiale de Trois-Rivières rasée par un incendie qui a emporté une partie de la ville en 1908. Elles ont également permis de trouver l'endroit où se trouvaient des pieux de palissades datant du 18e siècle ainsi que les traverses d'un ancien tramway.

L'aménagement révèle ces différents éléments par des motifs au sol et un mobilier adapté. Un changement de couleur dans le pavé délimite l'empreinte au sol de l'église. On y voit donc les transepts, la nef et le chœur qui donne directement sur le monument du Sacré-Cœur. Sur le site, des panneaux d'interprétation expliquent l'histoire trifluvienne à certains endroits stratégiques. Certaines inscriptions au sol permettent aux promeneurs d'accorder une attention particulière à des éléments historiques.

À quelques mètres du Sacré-Cœur, se trouve le flambeau qui est maintenant encadré par un système de fontaines présentant différentes programmations au cours de la journée. Les jets d'eau, qui animent la place en plein centre de l'aménagement, rappellent certains événements historiques de la ville de Trois-Rivières par les hauteurs et les couleurs associées à chacune de ces programmations.

Le lien sous forme de ruban qui unit les différents aménagements vers la place du Platon revêt un caractère symbolique et figuratif. Le ruban se révèle de plusieurs façons. En effet, près du flambeau, c'est un simple trait dans le pavé qui conduit vers les fontaines. Il se poursuit vers la place du Platon pour devenir la main courante de l'escalier monumental et il termine sa course à la base de cet escalier qui offre un accès au port et à la rue des Forges.

Contrairement à la place Pierre-Boucher, le parc du Platon se veut plus végétalisé. On y retrouve des graminées et des vivaces qui rappellent un peu les prairies. Des changements de hauteur dans le pavé évoquent les vagues du fleuve. L'aménagement paysager entourant le monument du Sieur de Laviolette, fondateur de la ville, favorise la mise en valeur de cet espace.

La pièce majeure de l'aménagement est sans contredit l'escalier monumental en béton qui accueille le ruban comme main courante. Les concepteurs ont tiré avantage de cette contrainte architecturale en poursuivant la main courante qui se transforme discrètement en siège permettant aux utilisateurs d'admirer la vue sur le fleuve. Lors de l'ascension de l'escalier, le promeneur peut apprécier l'histoire de la ville par le biais d'inscriptions intégrées dans les contremarches. En soirée, ces inscriptions profitent d'un éclairage dissimulé dans le nez de chacune des marches.

De grands objectifs ont régi ce projet d'aménagement qui répondait aux attentes du ministère de la Culture et des Communications pour mettre en valeur le quartier historique de Trois-Rivières. Ces objectifs avaient pour but d'améliorer la circulation, l'accessibilité, la sécurité et la cohabitation des usages. Il fallait également mettre en valeur les monuments déjà en place, ainsi que promouvoir l'histoire du lieu.

L'ÉCLOSION D'UNE CULTURE TRIFLUVIENNE

Ce projet d'envergure démontre que la Ville de Trois-Rivières accorde de l'importance à la mise en valeur et à la conservation de son patrimoine, autant culturel que matériel. La Ville prend position sur les valeurs qui régissent les projets d'aménagements et qui influencent les objectifs de design. La force du projet réside dans le fait qu'il est autant accessible pour les touristes qui désirent connaître la culture trifluvienne et apprendre son histoire, que pour les résidants de la ville qui peuvent se déplacer et s'arrêter dans un environnement fonctionnel, attrayant et accueillant. Les éléments qui évoquent l'histoire de Trois-Rivières sont habilement et subtilement intégrés afin que le projet ne constitue pas uniquement une représentation littérale de l'histoire trifluvienne, mais bien un aménagement intemporel qui saura assurer son rôle de porte d'entrée vers le quartier historique de Trois-Rivières. Alors que l'entrée est maintenant bien assumée, la Ville valorise la conservation de son patrimoine et, par ce fait même, favorise le tourisme.

Le site mérite plus d'une visite grâce à la diversification des expériences qu'il propose au courant de la journée. Il favorise les rassemblements, par son ouverture vers le centre-ville et l'arrondissement historique, par son mobilier urbain intégré et par le mouvement et l'action créés par les jets d'eau, sans néanmoins se rapporter à l'événementiel. En somme, la promenade à travers la place Pierre-Boucher et le parc du Platon se veut fluide et agréable, un peu à l'image du ruban qui agit à titre de lien entre les différents aménagements. On pourrait même dire que le projet s'inscrit dans une nouvelle ligne de pensée pour imaginer les paysages trifluviens. P

Anne-Laurence Dumont a fait un DEC en architecture à Trois-Rivières avant de s'inscrire au baccalauréat en architecture de paysage qu'elle a terminé en 2014. Durant sa deuxième année d'études, elle a travaillé avec la firme Version Paysage et avec la Direction des Immeuble de l'Université de Montréal pour réaliser l'aménagement de la cour intérieure Marie-Victorin.

À la fin de ses études, elle a fondé, avec Carl Teasdale, le bureau Dumont Teasdale Architecture, qui réalise des projets tant en architecture qu'en architecture de paysage. Elle travaille également pour un entrepreneur de Trois-Rivières où elle réalise des plans d'aménagement.

—

Personnes-ressources :
Robert Dufresne, conseiller en architecture et en aménagement urbain.
Marc-André Godin, coordonnateur programmes et projets de redéveloppement.

Documents :
Pluritec (19 octobre 2010). Place du flambeau ; mise en valeur de l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Étude de faisabilité.
ICU (2014). La place Pierre-Boucher et le parc du Platon. Présentation du projet.

—

Photos : **Marc-André Grenier, photomag**

DÉBÂCLE

par Sophie Lacoste

Le miroir d'eau

Lancé par l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et le comité exécutif de la Ville de Montréal en septembre 2013, le concours de design de la plage de l'Est invitait les architectes et architectes paysagistes à proposer un nouvel aménagement de plage pour le site de l'ancienne marina Beaudoin. Situé en rive du fleuve dans le prolongement de la 94e Avenue, le réaménagement du site fait partie des actions prioritaires du *Plan bleu vert* de l'arrondissement qui consiste à mettre en valeur les berges de la rivière des Prairies et du Saint-Laurent[1].

Organisé en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal, ce concours de design marque une étape importante dans l'appropriation des berges et l'accès au Saint-Laurent. Depuis que Montréal fait partie du Réseau des villes créatives de l'UNESCO à titre de ville de design, le Bureau du design accompagne les arrondissements dans les processus de mise en œuvre de ce genre de démarche de création. En raison de l'anonymat des soumissions, le concours de la plage de l'Est a permis à de plus petits bureaux et aux concepteurs de la relève d'avoir une chance égale de faire valoir leurs idées en matière d'ouvrages publics face à de plus grandes firmes. Au total, 37 projets ont été soumis et cinq finalistes ont été retenus[2].

Zone baignade

L'équipe composée des firmes Ruccolo + Faubert Architectes et Ni conception architecture de paysage a remporté les honneurs du concours avec leur projet *Débâcle*.

Vue à partir du quai flottant

CÉLÉBRER LE FLEUVE

La proposition lauréate s'articule autour de l'image de la débâcle, phénomène de dislocation des glaces recouvrant un cours d'eau emportées par le courant. Katerine Beaudry, architecte paysagiste et fondatrice de Ni conception, explique que « l'idée du site sculpté et transformé par le mouvement des glaces apportait la réponse adéquate aux enjeux du site et du projet, que ce soit au niveau technique (problèmes de topographie sur le site, contamination, activités, circulation, dialogue entre les espaces et les usages) ou au niveau poétique (relation avec le fleuve et les îles avoisinantes, transformation du site par la force de la nature et non par la main de l'homme)[3] ».

C'est à partir de cette image que les concepteurs ont développé un site aux usages et aux panoramas variés, célébrant le fleuve et le caractère insulaire du lieu. La plage de l'Est se module ainsi à travers des jeux de topographie qui façonnent tant l'espace construit que paysager. Misant sur la conservation du caractère brut et organique du site, l'accessibilité universelle, la gestion écologique de l'eau, le développement durable et la proximité à l'eau, les concepteurs créent un lieu où la force du fleuve est pleinement vécue par les usagers.

LA TOPOGRAPHIE, AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE PAYSAGÈRE

Les trois paliers principaux du projet se déclinent en une diversité d'usages : terrains de jeux sportifs, plage, zone de baignade sécuritaire, jeux d'eau, sports nautiques, lieux de repos et de circulation. Chacun des paliers présente sa propre stratégie végétale privilégiant un choix d'espèces indigènes afin de favoriser l'insertion du parc à son environnement naturel. Le plateau de la plaine déploie une sélection d'arbres à croissance rapide, résistant au contexte urbain et protégeant des grands vents du fleuve, alors que les fossés de filtration sont plantés d'arbres et d'arbustes tolérant les inondations spontanées. Au niveau de la plage, des végétaux sélectionnés pour leur capacité de stabilisation ont été plantés dans l'enrochement de la berge afin de diminuer les effets de l'érosion.

La modulation du site se poursuit à travers le bâtiment qui s'intègre au paysage en se fondant à la topographie. En plus d'abriter des aires de services et de rencontres, il offre aux utilisateurs un contact privilégié avec l'eau. Le toit se transforme en une superposition de deux quais : le quai flottant et le quai de la jetée permettant à l'usager de varier les points de vue sur l'eau et, par le fait même, son rapport avec le fleuve.

Une vaste promenade traversant la totalité du parc permet d'ancrer les différents éléments du site les uns aux autres. Les univers paysagers et architecturaux se rencontrent dans un parcours fluide où l'usager est transporté de la rue au toit du bâtiment puis vers un promontoire et ultimement jusqu'à la plage. Le trajet se fait via des pentes douces permettant ainsi l'accessibilité universelle. Finalement, tels « des débris rappelant le passage des glaces[4] », des blocs de béton sont disposés ici et là à travers les paliers, faisant office de mobilier, de promontoire, d'éléments de jeu, de quai et de délimitation de la zone de baignade sécuritaire.

LA FUSION DU PAYSAGE ET DE L'ARCHITECTURE

Une des forces de ce projet repose sur la synergie qui règne entre les concepteurs et leurs disciplines respectives. On sent que les deux univers se répondent pour mettre en valeur le fleuve et l'expérience du contact avec l'eau. Katerine Beaudry explique que « le partage de valeurs et de buts communs donne un projet d'une grande cohérence tant sur le plan de l'architecture que de l'architecture de paysage. Il n'y avait pas de dichotomie ou de dualité entre les deux langages, mais bien une union, un dialogue au service du site et du projet[5]. »

On sent un échange constant entre les éléments du parc au profit de l'expérience paysagère et de la narration du lieu. *Débâcle* offre à la plage de l'Est un site où les formes naturelles, paysagères et construites se fusionnent pour mettre en valeur le fleuve et favoriser le contact si précieux avec l'eau. P

Vue à partir de la rue Bureau

Sophie Lacoste est diplômée de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et passionnée de la ville. Elle détient également un diplôme en urbanisme ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projet d'aménagement.

Récemment, son projet de fins d'études « Co. » (réalisé en duo avec Virginie Roy-Mazoyer), portant sur la mise en valeur du site de la Canada Malting Co. à Saint-Henri, a été lauréat de la bourse universitaire de l'ADUQ ainsi que d'un prix d'excellence remis par l'Observatoire Ivanhoé Cambridge.

Sophie travaille depuis la fin de ses études au sein de l'équipe d'architecture de paysage chez Lemay+CHA.

—

1. Plan bleu vert, arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, 2013 http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7697,97631783&_dad=portal&_schema=PORTAL

2. Le projet lauréat et les propositions finalistes peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://mtlunescodesign.com/fr/projet/Concours-de-design-Plage-de-lEst

3. Entretien avec Katerine Beaudry, 2015.

—

Images : **Ruccolo + Faubert Architectes et Ni conception architecture de paysage**

LISTE DES BUREAUX

AECOM

85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P4

Contact : **Serge Poitras**
514 287-8500

www.aecom.com

—

Agence Relief Design

5795, avenue de Gaspé, bureau 207
Montréal (Québec) H2S 2X3

Contact : **Jean-François Veilleux**
514 500-3605

www.reliefdesign.ca

—

Amalgame Design

691, 16e Rue
Québec (Québec) G1J 2H3

Contact : **Line Bélanger**
418 717-7179

—

Art et Jardins Conception inc.

174, rue de l'Église sud
St-Marcel-de-Richelieu (Québec)
J0H 1T0

Contact : **Marie-Andrée Fortier**
450 794-2118

www.artetjardins.com

—

B3 inc.

5445, avenue de Gaspé,
bureau 1009
Montréal (Québec) H2T 3B2

Contact : **Sébastien Breton**
438 838-8333

www.atelierb3.com

—

BC2 - Montréal

296, rue Saint-Paul Ouest,
bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 2A3

Contact : **Kristopher Parent**
514 507-3600

www.groupebc2.com

—

BC2 - Terrebonne

3471, boulevard de la Pinière
Terrebonne (Québec) J6X 0A1

Contact : **Kim Descôteaux**
(514) 507-3600

www.groupebc2.com

BC2 - Chicoutimi

365, rue Racine Est, bureau 200
Saguenay (Québec) G7H 1S8

Contact : **Yves-Michel Garant**
418 973-6500

www.groupebc2.com

—

Beaupré & Associés Experts Conseils Inc.

2215, boulevard Dagenais,
bureau 100
Laval (Québec) H7L 5W9

Contact : **Louis Beaupré**
450 963-2220

www.beaupreassocies.com

—

Bérénice inc.

3805, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1W 1T6

Contact : **Bérénice Simard**
418 808-3599

—

BMA Architecture de paysage

971, boulevard du Curé-Labelle,
bureau 210
Blainville (Québec) J7C 2L8

Contact : **Martin Maurice**
514 990-2930

www.bmapaysage.com

—

Breault & Monette Architectes Paysagistes

6800, 2e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2Z6

Contact : **Katée Monette**
514 733-5180

www.bmap.ca

—

Chantal Prud'homme, architecte paysagiste

162, rue Laurier
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 0V5

Contact : **Chantal Prud'homme**
418 875-3808

—

Civiliti

5778, rue Saint-André
Montréal (Québec) H2S 2K1

Contact : **Peter Soland**
514 402-9353

www.civiliti.com

Claire Filteau, architecte paysagiste

1325, rue Haldimand
Gaspé (Québec) G4X 2J9

Contact : **Claire Filteau**
418 368-2575

—

Claude Cormier et Associés inc.

1233, rue des Carrières, studio A
Montréal (Québec) H2S 2B1

Contact : **Claude Cormier**
514 849-8262

www.claudecormier.com

—

Conception Paysage inc.

890, rue Roger-Lemelin
Sainte-Julie Québec J3E 2J6

Contact : **Nancy Sanders**
450 649-7816

www.conceptionpaysage.ca

—

Courchesne architecte paysagiste

270, rue du Régent
Deux-Montagnes (Québec)
J7R 3V3

Contact : **Karine Courchesne**
450 472-9162

—

Création NaturEden inc.

246, chemin de Brill
Bolton-Ouest (Québec) J0E 2T0

Contact : **Marie-Ève Lussier**
450 539-4114

www.natureden.com

—

Daoust Lestage Inc.

3575, boulevard Saint-Laurent,
bureau 602
Montréal (Québec) H2X 2T7

www.daoustlestage.com

—

Denis Massie, architecte paysagiste inc. (DMAP inc.)

350, boulevard Riel
Gatineau (Québec) J8Z 1B2

Contact : **Denis Massie**
819 770-5132

www.denismassie.com

—

Diane Gendron, architecte paysagiste

10364, avenue du Sacré-Cœur
Montréal (Québec) H2C 2S7

Contact : **Diane Gendron**
514 337-3673

Duo Design

530, boulevard de l'Atrium,
bureau 201F
Québec (Québec) G1H 7H1

Contact : **Claude Lachance**
418 688-7787

www.duodesign.ca

—

Elise Beauregard architecte paysagiste et Collaborateurs Inc.

65, rue Saint-Paul Ouest,
bureau 509
Montréal (Québec) H2Y 3S5

Contact : **Elise Beauregard**
514 824-5302

www.architectpays.ca

—

EXP

150, rue de Vimy
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

Contact : **Ysabel Milot**
819 562-3871

www.exp.com

—

Expertise Sports Design LG inc.

1040, rue Grant
Longueuil (Québec) J4H 3K1

Contact : **Luc Gionet**
514 742-0735

www.sportsdesign.ca

—

Fahey + associés

740, rue Notre-Dame Ouest,
bureau 1501
Montréal (Québec) H3C 3X6

Contact : **Patrick Fabi**
514 939-9399

www.fahey.ca

—

Fauteux et associés inc.

3981, boulevard Saint-Laurent,
bureau 502
Montréal (Québec) H2W 1Y5

Contact : **Marc Fauteux**
514 842-5553

www.fauteux.ca

—

Fortier Design

2774, rue du Trotteur
St-Lazare (Québec) J7T 3M2

Contact : **Marie-Eve Fortier**
514 825-2695

www.fortierdesign.com

François Courville, architecte paysagiste

45-c, Chemin du-bout-de-l'île
Ste-Pétronille (Québec) G0A 4C0

Contact : **François Courville**
418 655-2678

www.francoiscourville.com

—

Grenon Hogue Associés

608, rue Radisson, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C9

Contact : **Annie Grenon, Gaston Hogue**
819 694-4308

—

Groupe Espace Vie

8370, 1re avenue
Québec (Québec) G1G 4C3

Contact : **Marie-France Turgeon**
418 781-2181

www.groupeespacevie.com

—

Groupe Rousseau Lefebvre Siège social

216, boulevard Lévesque Est
Laval (Québec) H7G 1C6

Contact : **Michel Rousseau**
450 663-2145

www.rousseau-lefebvre.com

—

Groupe Rousseau Lefebvre Montréal

2030, boulevard Pie-IX, bureau 403
Montréal (Québec) H1V 2C8

Contact : **Daniel Lefebvre**
514 523-9559

www.rousseau-lefebvre.com

—

Hodgins & Associés

4496, rue Ste-Catherine Ouest
Westmount (Québec) H3Z 1R7

Contact : **Myke K. Hodgins**
514 989-2391

www.heta.ca

—

Ici & là COOP d'aménagement Estrie

915, Mont-Girard, St-Denis-de-Brompton (Québec) J0B 2P0

Contact : **Stéphanie Desmeules**
819 846-1003

www.ici-et-la.ca

Ici & là COOP d'aménagement Montérégie

1227, rue de L'Orchidée
Rivière-Beaudette (Québec)
J0P 1R0

Contact : **Chantal Tremblay**
450 265-3992

www.ici-et-la.ca

—

Ici & là COOP d'aménagement Montréal

4655, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4

Contact : **Marie-B. Pasquier**
514 759-6759

www.ici-et-la.ca

—

KAP Karyne Architecte paysagiste Inc.

4080, boulevard Le Corbusier, bureau 104, Laval (Québec)
H7L 5R2

Contact : **Karyne Ouellet**
514 875-2103

www.kapqc.com

—

Lacasse Experts-Conseils ltée

5056, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2J 2Y1

Contact : **Michel Lacasse**
514 274-1093

www.lacasse-ec.ca

—

Le Groupe Séguin Lacasse inc.

424, rue Guy, bureau 101
Montréal (Québec) H3J 1S6

Contact : **Carole Lacasse**
514 393-9505

www.seguinlacasse.ca

—

Lemay+CHA

100, rue Peel
Montréal (Québec) H3C 0L8

Contact : **Isabelle Giasson**
514 844-1818

www.lemaycha.com

—

Lemay+DAA - Montréal

100, rue Peel, 4e étage
Montréal (Québec) H3C 0L8

Contact : **Lucie St-Pierre**
514 316-1010

www.lemaydaa.com

Lemay+DAA - Québec

580, Grande-Allée Est, bureau 590
Québec (Québec) G1R 2K2

Contact : **Jean-François Rolland**
418 522-0300

www.lemaydaa.com

—

Lemay+DAA - Saguenay

282, avenue Sainte-Anne
Saguenay (Québec) G7J 2M4

Contact : **Cédric Deniset**
418 543-7997

www.lemaydaa.com

—

Les Paysages VerduRoy inc.

160, rue Principale, bureau 402
Granby (Québec) J2G 2V6

Contact : **Samuel Roy**
450 777-0926

www.verduroy.com

—

Lorange Alain, architecte paysagiste

877, avenue Painchaud
Québec (Québec) G1S 4L7

Contact : **Alain Lorange**
418 687-1756

—

Louis Champagne, architecte paysagiste

174, rue Saint-Louis
Saint-Eustache (Québec) J7R 1Y3

Contact : **Louis Champagne**
451 491-2323

www.louis-champagne.com

—

Marie Frédéric, architecte paysagiste

5301, rue Lafond
Montréal (Québec) H1X 3G6

Contact : **Marie Frédéric**
514 725-8055

—

Méta + Forme paysages

1302, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2C 1R3

Contact : **André Émond**
514 384-1114

www.metaforme.qc.ca

Michel Martel Paysagiste inc.

1101, rue Coulombe
Ste-Julie (Québec) J3E 0C2

Contact : **Michel Martel**
450 649-4604

www.michelmartelpaysagiste.com

—

Michèle Soucy Architecte paysagiste

4655, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2H 2B4

Contact : **Michèle Soucy**
514 524-0074

www.michelesoucy.ca

—

Mousse Architecture de Paysage

5243, rue Clark
Montréal (Québec) H2T 2V3

Contact : **Charlotte Gaudette**
514 274-2897

www.mousse.ca

—

Ni Conception

15 avenue Cartier, bureau 2
Pointe-Claire (Québec) H9S 4R6

Contact : **Katerine Beaudry**
514 436-6468

www.niconception.com

—

NIPPaysage

7468, rue Drolet
Montréal (Québec) H2R 2C4

Contact : **Mélanie Mignault**
514 272-6626

www.nippaysage.ca

—

Objectif paysage

141, rue Messier
Mont-Saint-Hilaire (Québec)
J3H 2W8

Contact : **Alain Baillargeon**
450 464-5388

www.objectifpaysage.com

—

Option Aménagement

225, de Saint-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 3P2

Contact : **André Nadeau**
418 640-0519

www.optionamenagement.com

PDA_Les Paysages Ducharme & Associés inc.

80, rue Hector-Joly
Blainville (Québec) J7C 0E2

Contact : **Martin Ducharme**
450 434-9600

www.paysagesducharme.com

—

Projet | PAYSAGE

24, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 801, Montréal (Québec) H2T 2S2

Contact : **Christian Ducharme**
514 849-7700

www.projetpaysage.com

—

Robitaillecurtis

318, avenue Victoria
Westmount (Québec) H3Z 2M5

Contact : **Sophie Robitaille**
514 835-8363

www.robitaillecurtis.com

—

Sabiha Torun, architecte et architecte paysagiste

459, rue Saint-Réal
Québec (Québec) G1R 1A5

Contact : **Sabiha Torun**
418 649-0028

—

Sandra Barone enr.

3355, chemin Queen-Mary, bureau 612
Montréal (Québec) H3V 1A5

Contact : **Sandra Barone**
514 739-9257

www.sandrabarone.ca

Services Intégrés Lemay et Associés Inc.

780, avenue Brewster
Montréal (Québec) H4C 2K1

Contact : **Isabelle Giasson**
514 932-5101

www.lemayonline.com

—

Stantec - Gatineau

900, boul. de la Carrière, bureau 100
Gatineau (Québec) J8Y 6T5

Contact : **Louise St-Denis**
819 777-2727

www.plania.com

—

Stantec - Montréal

1080, Côte du Beaver Hall, bureau 300
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Contact : **Sébastien Pinard**
514 527-7090

www.plania.com

—

Stantec - Québec

1220, boulevard Lebourgneuf, bureau 300
Québec (Québec) G2K 2G4

Contact : **André Arata**
418 682-3449

www.plania.com

—

Stuart Webster Design / Stuart Webster Paysage

5010, rue Saint-Patrick, bureau 200
Montréal (Québec) H4E 1A5

Contact : **Annie Robinson**
514 876-0178

www.swdla.com

→ Sur notre site Web aapq.org, le moteur de recherche *trouvez un architecte paysagiste* vous permet également d'obtenir les noms et coordonnées des bureaux accrédités ainsi que ceux de tous les membres de l'AAPQ par région.

StudioCAPT

7320, place Trevi
Brossard (Québec) J4W 3C8

Contact : **Luc Osta**
514 248-1666

www.studiocapt.com

—

Sylvie Godin Architecte Paysagiste

5482, 2e Avenue
Montréal (Québec) H1Y 2Y3

Contact : **Sylvie Godin**
514 830-2530

www.archpays.ca

—

T.A.P. Trépanier Architecture de paysage

483, bureau B,
Chemin Grande-Côte
Rosemère (Québec) J7A 1M1

Contact : **Robert Trépanier**
450 621-1555

www.paysagetap.com

—

TOPIA Solutions Jardins inc.

5425, rue Chapleau, 2e étage
Montréal (Québec) H2G 2E3

Contact : **Jocelyn Lussier**
514 598-0338

www.topia.ca

—

TRAME, Architecture + Paysage

80, Mgr-Tessier Est, bureau 202
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B9

Contact : **Jean-François Bélanger**
819 762-2328

www.trame.qc.ca

—

Turquoise design

4529, rue Clark, bureau 300
Montréal (Québec) H2T 2T3

Contact : **Gilles Hanicot**
514 569-6851

www.turquoisedesign.ca

—

Urbanex, division de Roche ltée, Groupe-conseil

1015, avenue Wilfrid-Pelletier,
Québec (Québec) G1W 0C4

Contact : **David Thomassin**
418 654-9600

www.rocheurbanex.ca

Version Paysage inc.

5315, boulevard Saint-Laurent, bureau 108
Montréal (Québec) H2T 1S5

Contact : **Jean-Jacques Binoux**
514 499-7083

www.versionpaysage.com

—

Vert cube inc.

2001, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2H 1B8

Contact : **Karine Durocher**
438 383-9364

www.vertcube.com

—

VLAN Paysages

55, avenue du Mont-Royal Ouest
bureau 710
Montréal (Québec) H2T 2S6

Contact : **Julie St-Arnault**
514 399-9889

www.vlanpaysages.ca

—

WAA - Williams, Asselin, Ackaoui et Associés Inc.

55, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 805
Montréal (Québec) H2T 2S6

Contact : **Malaka Ackaoui**
514 939-2106

www.waa-ap.com

—

WSP Canada inc. - Longueil

816, boulevard Guimond,
Longueuil (Québec) J4G 1T5

Contact : **Michel Fontaine**
450 448-5000

www.wspgroup.com

—

WSP Canada inc. - Montréal

1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 16e étage,
Montréal (Québec) H3H 1P9

Contact : **Simon Bouffard**
514 343-0773

www.wspgroup.com

—

WSP Canada inc. - Québec

5355, boulevard Des Gradins,
Québec (Québec) G2J 1C8

Contact : **Linda Giroux**
418 623-7066

www.wspgroup.com

La passion du gazon
de génération en génération
50e ANNIVERSAIRE
GROUPE RICHER
Depuis 1962
Contactez notre représentant technique
pour vos projets en tous genres 1 800 363.5333
GROUPERICHER.COM

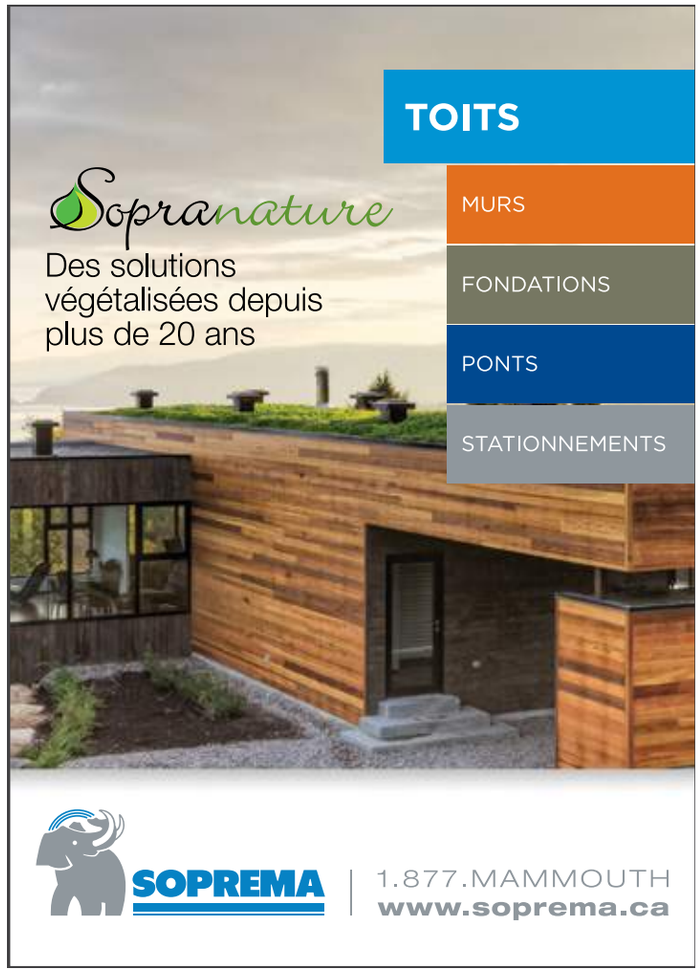
TOITS
MURS
FONDATIONS
PONTS
STATIONNEMENTS
Sopranature
Des solutions
végétalisées depuis
plus de 20 ans
SOPREMA
1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca

L'ENSEMBLE DE NOS JARDINIÈRES SONT ÉQUIPÉES DE RÉSERVE D'EAU AVEC TROP-PLEIN.
atech.
GROUPE GIROD
consommation maîtrisée
Horti•Solution
t. : 450.887.2221
c. : 450.803.0808
Télécopieur : 450.887.0602
www.hortisolution.com
Balconnière, Suspension, Pot, Mobilier Urbain...

JARDINS
Michel Corbeil
LA source des plantes vivaces au Québec
Gamme complète en diversité et quantité, certaines exclusives
En vedette : plantes indigènes, graminées, plantes pour toits verts et pour la revégétalisation des berges
Consultez notre site web – jardinsmichelcorbeil.com
• Notre nouvelle brochure LES INCONTOURNABLES
• Les 66 choix des experts JMC
961 boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache (Québec) J7R 4K3
info@jardinsmichelcorbeil.com
Tél: (450) 472-4358
Fax: (450) 472-8629
jardinsmichelcorbeil.com

Centrexpo Drummondville, Québec
Produit: Belpasso®

U COMME UNIQUE

ENDURACOLOR™ PLUS FINIS ARCHITECTURAUX

Des pavés qui conservent leurs couleurs riches et leur texture plus longtemps que tout autre pavé, grâce aux minéraux et au procédé exclusif de couleur durable EnduraColor™ Plus.

EASY CLEAN™ Une protection totale de la surface qui facilite le nettoyage des déversements avant que des taches ne se forment dans le pavé.

TITANTEC™ Une technologie exclusive qui rend la surface pratiquement imperméable aux substances telles la gomme à mâcher, la saleté, la graisse et l'huile, et même les acides forts.

La qualité unique des pavés et murets Rocvale Sélect par Unilock® parle d'elle-même.

Leur résistance aux taches, leur design raffiné et leur robustesse exceptionnelle assurent une très grande durabilité et une beauté intemporelle.

ROCVALE SÉLECT PAR UNILOCK®

rocvale.com

Hengestone Holdings, Inc. est le détenteur ou l'utilisateur autorisé des marques de commerce utilisées dans cette publication, sauf indication contraire.

INDEX DES ANNONCEURS

AECOM	Serge Poitras	514 287-8500	55
Agrebec inc	Francis Marchand	450 461-2552	33
Aménagement Côté Jardin	Bob Lussier	514 939-3577	85
Aménagement Pavatech	Stéphane Arsenault	450 434-0018 poste 223	17
Atech	Patrick Boisjoly	450 803-0808	93
B3	Sébastien Breton	438 838-8333	25
BC2	Olivier Perron-Collins	514 507-3600	45
Beaupré et Associés	Eveline Dubreuil	450 963-2220 poste 210	41
Bolduc	Pierre Demers	418 387-2634	37
Civiliti	Peter Soland	514 402-9353 poste 101	53
Claude Barry, RC Professionnelle inc.	Jacynthe Hunneault	450 227-8418	29
Claude Cormier et Associés inc.	Liette Locas	514 849-8262	20
Éclairage Quattro	Yves Ouellet	514 444-5576	29
Equiparc	Sophie Gélinas	450 346-1882	C4
exp	Ysabel Milot	819 562-3871	52
Fahey + associés	Patrick Fabi	514 939-9399 poste 106	21
Formes	Claude Paquin	514 256-1230	41
Gloco	Jean-Baptiste Wart	514 322-1620	24
Groupe Richer	Stéphane Pigeon	514 820-3307	93
Groupe Rousseau Lefebvre	Daniel Lefebvre	514 523-9559	48
Hydrotech	Daniel Drouin	514 353-6000	21
Jambette	Claudia Carrier	418 837-8246 poste 224	36
Jardins Michel Corbeil	Philip Thompson	450 641-2642 poste 22	93
Langevin & Forest	Rémi Tremblay	514 332-9330 poste 226	79
Les cimentiers Morissette inc.	Mathieu Morissette	450 252-6070	44
Les Sols Champlain	Alain Marchand	450 966-0985	66
Les Surfaces Carpell	Marc Caron	514 219-1325	59
Matériaux paysagers Savaria	Émilie Chagnon	514 977-5147	53
Objectif Paysage	Alain Baillargeon	450 464-5388	96
Omega II	Service à la clientèle	450 681-6440	57
Option Aménagement	André Nadeau	418 640-0519	67
Permacon	Louis-Philippe Mathieu	514 351-2120	8
Philips	Vinvent Dumais	514 792-1948	1
Relief Design	Jean-François Veilleux	514 500-3605	59
Rocvale	Pierre Normandin	450 546-2797	94
Ruel et Frère	Nathalie Ruel	514 771-1228	67
Soprema	Marie-Anne Boivin	418 956-5710	93
Soucy Aquatic	Mathieu Vissy	418 872-4440	58
Stantec	Sébastien Pinard	514 527-7090	58
Techo-Bloc	Vanessa Angell	1 877 832-4625	38
Tessier Récréo-Parc	Marie-France Tessier	819 293-8591	48
Transpavé	Philippe Pinsonneault	1 800 838-8591	C2
V2COM	Louna Payette-Brisson	514 845-1188	20
Val-Mar	Hélène Côté	514 832-0550 poste 5021	25
Victor Stanley	Carrie Hilderbrand	1 800 368-2573	C3

Sculpteur : Florent Cousineau

Square du Royal 22e Régiment, Saint-Jean-sur-Richelieu

Crédits photos : Simon Raymond-Hamel, Caporal Louis Brunet et Objectif paysage

www.objectifpaysage.com

Consultations publiques
Parcs régionaux
Aménagements urbains
Réaménagement de quais
Gestion des eaux pluviales
Bassins de rétention
Commercial et industriel
Places publiques
Entrées de ville
Plans directeurs
Espaces verts
Expertises légales
Plateaux sportifs
Stationnement écologique
Mise en valeur
Esquisses d'aménagement
Programmation
Suivi de chantier
Plantations de rue
Contrôle d'érosion de rives
Jardins privés
Plans et devis
Sentiers en sous-bois
Estimations de coûts
Conception
Naturalisation de berges
Jardins thérapeutiques
Pistes cyclables
Aménagement de parcs publics

Spending lunch in Camelot since 1962.

Nous profitons de l'atmosphère accueillante de Camelot depuis 1962.

For over 50 years, Victor Stanley has designed, engineered, and manufactured timeless site furnishings so you can bring communities to life. Using genuine IPE wood slats and solid steel with exceptionally high recycled content, our new Reverie collection is the perfect marriage of sleek design, longevity, and comfort.

Depuis plus de 50 années, Victor Stanley conçoit et fabrique du mobilier urbain résistant au passage du temps et participant à la vie des communautés qui en profitent. Par l'utilisation d'authentiques lamelles de bois d'ipé fixées à de l'acier recyclé de très haute qualité, notre nouvelle collection Rêverie représente le parfait mariage entre design classique, durabilité et confort.

VICTOR STANLEY™

Create a timeless moment.®

Créateur de moments inoubliables.®

VICTORSTANLEY.COM

Découvrez la polyvalence et l'ampleur de notre gamme de pavés urbains conçus pour les parcs, trottoirs et chaussées avec circulation légère, lourde et intense. Pour en savoir plus, visitez notre site web et consultez la section destinée aux professionnels. www.transpave.com/pro
TOUT POUR PERPÉTUER VOTRE VISION DU PARFAIT AMÉNAGEMENT.
TRANSPAVÉ
une compagnie Oldcastle®